

Le Canada est une nation souveraine et ne peut accepter de la Grande-Bretagne, ou de tout autre pays, le statut de colonie ou de protectorat. Le premier devoir de la Grande-Bretagne est de reconnaître le Canada comme une nation souveraine et de lui accorder le statut de nation libre.

"She is a sovereign nation and cannot take her status to the world from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to the Canadian King and those who serve this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

Lord Tweedsmuir

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Montréal, mercredi 1er mai 1946

VOLUME XXXVII — No 100

REDACTION ET ADMINISTRATION

430 EST. NOTRE-DAME, MONTREAL

TELEPHONE: *BELair 3351

SOIRS, DIMANCHES ET FETES

Administration: BELair 3361

Rédaction: BELair 2984

Gérant: BELair 2239

M. Isley répond aux plaidoyers des provinces

Est-ce possible?

De Québec à la Nouvelle-Orléans en canot

Pour de nouveaux contacts entre Français du Nord et du Sud — Un projet qui nous vient du Sud et qui est de nature à intéresser particulièrement scouts et routiers

Le courrier de ce matin nous apporte un projet dont nous ignorons s'il est réalisable, mais qu'il nous paraît utile de communiquer tout de suite à ceux qu'il pourrait directement intéresser, qui pourraient en tenter la réalisation.

En bref, l'un de nos correspondants de la Louisiane, Canadien français d'origine, demande s'il ne serait point possible, pendant les vacances d'été, d'organiser un voyage en canot de Québec à la Nouvelle-Orléans. Il s'adresse naturellement, en tout particulier, aux scouts et aux routiers. Car il s'agit là d'une entreprise qui est d'abord, cela va de soi, une chose de jeunesse.

L'intention de notre correspondant est d'ordre moral d'abord. Il vit depuis quelque temps en Louisiane. Il y a pris contact avec les groupes français. Il s'est convaincu qu'il y aurait avantage et profit à ce que des liens plus nombreux s'établissent entre Français du Nord et du Sud.

C'est une idée qui nous est chère, et nos lecteurs savent ce que nous avons déjà fait en ce sens. Le voyage que nous avons organisé il y a une quinzaine d'années déjà en Louisiane, d'accord avec les Académies des Provinces Maritimes, à la suite de la première visite chez nous des Évangélistes du Sud, a laissé d'inoubliables souvenirs. L'accueil fait aux deux groupes d'Évangélistes et à la délégation louisianaise au congrès de Québec, en 1937, a montré à quel point la population française de notre province est sympathique à cette idée de rapprochement français.

La guerre, malheureusement, est venue dans ce domaine, comme dans tant d'autres, briser nombre de projets. Nous étions, pour notre part, tout prêts à organiser un nouveau voyage quand il est devenu pratiquement impossible de le faire.

Tout le monde est trop renseigné sur ce point pour qu'il soit nécessaire d'y insister.

Des projets comme celui qu'on nous communique ce matin, d'autres encore attestent que les motifs qui ont provoqué les grands voyages du passé subsistent toujours. Il s'agit cette fois d'une entreprise très différente des autres et dont la réalisation implique des moyens et des efforts d'ordre fort différents aussi. Mais, outre qu'elle

offre un intérêt sportif et sentimental considérable (il s'agit de repasser la route des grands explorateurs du passé), elle pourrait avoir un effet intellectuel et moral de grande portée.

Cet exploit, en ravivant les vieux souvenirs, devrait, pour peu qu'il soit entouré d'une juste publicité, susciter de vives et fécondes curiosités. Il ferait naturellement parler des Français du Nord, il évoquerait le souvenir de ces hommes qui, venus de notre pays, ont joué dans l'histoire de la Louisiane française un si grand rôle. Il serait vraisemblablement entre jeunes gens du Sud et du Nord le principe d'amitiés fécondes.

Notre correspondant, qui est encore jeune, l'ignore peut-être, mais son projet, sur un plan spécial, correspond à une idée qui flottait, au lendemain de notre voyage de 1931, dans l'esprit de quelques Louisianais.

Ceux-là pensaient aussi, par le moyen des scouts, à multiplier les rapports entre Canadiens français et Louisianais. On rêvait d'une excursion par la route terrestre, cette fois, qui permettrait à nombre de jeunes Louisianais de visiter à un prix modeste, comme le peuvent faire des jeunes qui voyagent en groupe, à la façon des scouts, les régions françaises du Nord.

Qui sait si ce projet aussi ne pourra point un jour ou l'autre se réaliser?

Notre correspondant du Sud nous demandait de le mettre en relations avec des scouts et des routiers du Canada. Il nous a paru que le plus simple, et le plus rapide (le temps compte ici), était de jeter l'idée dans le journal, de telle façon que tous les intéressés puissent en prendre connaissance.

Nous donnerons très volontiers à ceux qui le désirent le nom et l'adresse de l'auteur du projet. C'est à eux, naturellement, qui pourraient être appelés à réaliser un pareil projet qu'il appartient d'en étudier de près les modalités et les moyens, et de rechercher sur quels concours il leur serait loisible de compter dans le Nord et dans le Sud.

Car une chose dès l'abord apparaît évidente, c'est que l'entreprise n'a chance de réussir qu'en étant soigneusement préparée.

Omer HEROUX

La conférence d'Ottawa

L'électorat jugera-t-il en dernier ressort?

M. King soumettrait au payant la question des impôts — On parle d'une élection générale possible — Le sort des pourparlers intergouvernementaux se décidera aujourd'hui — Les Dix ont fait connaître leurs positions — Incertitude — M. Isley parle aujourd'hui

(par Louis Robillard)

Ottawa, 1er. — Le sort de la conférence intergouvernementale se décidera aujourd'hui. Ni les négociations secrètes ni les discours publics n'ont réussi à le sceller. Sur l'issue des pourparlers, les opinions sont partagées. Pour arriver à une entente, chacun devra mettre beaucoup d'eau dans son vin; l'abandon de l'eau devra surtout provenir du fédéral; des provinces en réclamation.

M. Isley en fournira-t-il suffisamment au gré des dissidents? On le verra bien ce matin, puisque le grand argentier répondra aux réclamations provinciales à la séance publique de 10 h. 30. Comment tous ces longs pourparlers finiront-ils? Les provinces consentiront-elles à parapher une entente fiscale provisoire avec M. Isley? Elles ne seront certainement pas prêtes à signer sans délai. On voudrait sans doute demander la permission de se réunir de nouveau en comité secret afin de limiter certains angles trop aigus. Ces assemblées de comité à la Chambre 16 se poursuivront-elles jusqu'à la fin de la semaine, ou remettra-t-on la partie à une date ultérieure?

Le payant jugera

Si la partie est trop serrée et sans issue possible, le gouvernement fédéral choisira peut-être de soumettre le problème au jugement de l'électorat, au moyen d'élections partielles. Ce dernier bruit se répand dans les couloirs. En définitive, le payant doit être le juge suprême, puisque dans toute cette affaire, c'est lui qui le fonde, l'écorche, c'est bien le moins qu'il ait de temps en temps voix au chapitre. Toutes les provinces ont du moins fait entendre la voix de leurs représentants durant les journées de lundi et d'hier. Les Dix se sont tous réunis à tour par ordre de priorité au sein de la Confédération, car il y a des années et des années, M. King, Drew, Duplessis, McDonald et McNair ont participé au sein du Dominion, Ontario, la Nouvelle-Ecosse et le

Nouveau-Brunswick. Ils ont pris la parole autour d'une grande table carrée installée sur le parquet du Sénat. L'enceinte somnolente de la Chambre haute est surprise de tant d'activité. Les auditeurs se pressent dans les tribunes.

L'altitude des provinces

Les provinces les mieux disposées à accepter les propositions fédérales comme base d'entente sont le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Les plus dissidentes sont l'Ontario et Québec. Québec est disposée à "louer" au fédéral l'impôt sur le revenu et une partie de la taxe sur les corporations et cela pour une courte période, mais elle entend conserver les droits sur les successions. L'Ontario prend la même attitude. La Nouvelle-Ecosse est prête à céder l'impôt sur les héritages avec les deux autres impôts majeurs demandés par le fédéral. Le Dominion voudrait conserver les droits sur les successions. M. Isley n'est pas disposé à abandonner la partie au chapitre de la taxation fédérale sur la gazoline, les amusements, l'électricité.

M. Isley veille jalousement sur son trésor qu'il veut défendre au bénéfice de la centralisation et pour l'Angleterre.

Le Manitoba

M. Stuart Garson, premier ministre progressiste du Manitoba, ne croit pas que les propositions fédérales auraient pour effet, si elles étaient acceptées, de détruire l'autonomie des provinces et de transformer le système fédératif en un régime unitaire. Le problème en discussion est celui-ci: dans l'intérêt général du Canada et des Canadiens, vaut-il mieux que les provinces reprennent leur taxation sur les corporations, sur les successions et sur le revenu? aux yeux du Manitoba, le

(suite à la page sept)

L'actualité

Le barbier propagandiste

Le barbier exerce un métier fort honnête, aussi très ancien, presque aussi vieux que l'humanité. Adam, notre père commun, et ses fils se raseaient-ils le poil au moyen d'un silex amené au point d'être tranchant? La Genèse ne le précise pas, elle ne mentionne pas non plus qu'ils ne le faisaient pas, ce qui ouvre large la porte à l'hypothèse de la barbe primitive. Des fresques de Léonard de Vinci, à moins qu'elle ne soient de Michel-Ange, ne représentent-elles pas des hommes qui sont de l'époque antédiluvienne et qui ont le visage glabre?

En tout cas, de vieux papyrus égyptiens, à ce que prétendent des archéologues qui disent les avoir vus, parlent de barbiers qui rasant la barbe et les cheveux et représentent par le trait du dessin ces mêmes hommes en train d'accomplir leur besogne.

La Grèce du temps d'Alexandre avait ses boutiques de barbiers, les kourou, et la Rome antique les tonsurines de tonsors. Le Larousse Universel relate que les tonsuriers furent les rendez-vous des oisifs, autrement dit salons où l'on causait.

N'est-ce pas dans le salon du barbier, on ne sait trop en quel siècle, qu'est née la chirurgie et n'est-ce pas de là qu'elle est sortie en oubliant le bâton de son enseigne colorée et tortillée, pour faire la conquête du monde, si bien qu'il n'est aujourd'hui pas nécessaire d'aller bien loin pour se faire pratiquer l'ablation, avec ou sans avantages, d'un peu près n'importe quoi?

Les ciseaux pour la tonde du cheveu?

Voilà encore qui n'est pas chose neuve dans l'histoire du monde. Avant les ciseaux en X que nous connaissons maintenant, il y eut les ciseaux en U, une seule pièce de métal fournissant par son élasticité seule le jeu de deux tranchants opposés et mobiles.

On peut sans trop de risque, avancer que dès qu'il y eut des ciseaux pour faire ouïse ouïse, en fondant le cheveu, et des lames de pierre ou de métal pour raser le poil de la face, il y eut des salons de conversation.

Car le barbier, qu'il fût simple barbier-coiffeur ou qu'il fût chirurgien-barbier, a toujours été grand causeur. On n'a pas besoin pour le savoir que les encyclopédies nous le disent.

Au vrai la conversation, c'est-à-dire le monologue du chirurgien-barbier n'aurait-il pas été la première forme de l'anesthésie?

Voilà qu'à New-York l'on veut organiser ou réorganiser les unions syndicales des barbiers de cette ville comme de tous les États-Unis.

(suite à la page deux)

Le rapport du comité anglo-étatsunien sur la Palestine

Bloc-notes

Une fondation à Gaspé

Les Chambres de Commerce de jeunes continuent à prendre de l'expansion dans la province, aux quatre coins de la province et sur bien des points en deçà. Il vient de s'en fonder une, par exemple, à Gaspé, dont le premier président est M. René Goulet, et qui sera affiliée à la Fédération provinciale des Chambres de jeunes.

La nouvelle institution gaspésienne veut sans doute s'occuper du développement économique et social de la péninsule de Gaspésie mais d'une façon toute particulière de la région de Gaspé, ce qui laisse la porte ouverte à d'autres fondations du même genre tant du côté de la baie de Chaleur que du côté du golfe Saint-Laurent. La Gaspésie, que l'on considère généralement dans son ensemble et qui forme pour ainsi dire un pays distinct dans la province de Québec, comprend toutes les régions fort diverses, avec des intérêts qui varient. Les besoins ne sont, par exemple, pas exactement les mêmes dans la vallée de la Matapédia et sur les hauts plateaux de la vallée de la Matane que sur les rives abruptes aux environs de Mont-Louis, de Rivière-Madeleine ou de Grande-Vallée, que sur les bords aussi, plus tranquilles, de Grande-Rivière, de Port-Daniel, de Bonaventure et de Carleton. Sans doute, les régions gaspésiennes ont-elles des problèmes communs, entre autres celui des communications, mais il faut commencer par l'établissement d'une voie ferrée dans le centre, avec des branches subsidiaires en bien des directions. La multiplication des Chambres de Commerce gaspésiennes pourra aider beaucoup à la solution des problèmes locaux comme des grands problèmes d'ensemble.

Un bon exemple de La Tuque

Bel et excellent exemple que vient de donner la Commission scolaire de la ville de La Tuque en Mauricie. Ses commissaires, le Dr Lucien Ringuet, président, MM. Michel Tremblay, Joseph Arcand, Louis Paradis et Willie Potvin, ont décidé d'offrir aux élèves finissants de l'École Supérieure et de l'École des Arts et Métiers de La Tuque des bourses d'études au montant annuel de \$3,000. Le secrétaire-trésorier de la Commission, M. Alphonse Roy, fait part de cette bonne nouvelle dans un procès-verbal qui indique de quelle façon la somme de \$3,000 pourra être distribuée: en bourses de \$500 à des élèves qui iront aux cours préscolaires de l'Université Laval, de l'Université de Montréal ou de Polytechnique; des bourses de \$400 à des élèves qui iront aux écoles de commerce de Montréal ou de Québec ou encore aux écoles techniques; bourses de \$300 à des élèves qui iront aux écoles de beaux-arts, d'arts graphiques, de l'École du Meuble, de l'École d'Électricité ou à l'École de Papeterie provinciale; bourses aussi à des élèves qui prendront des cours par correspondance. Les boursiers doivent être des gens de La Tuque et cela se comprend. Personne ne pourrait venir à y redire. Les commissaires d'écoles de La Tuque s'occupent des jeunes de La Tuque et ils ont raison. C'est la mission et le mandat qu'on leur a confiés.

En Abitibi et au Témiscamingue

La section régionale de l'Association forestière québécoise dans le Nord-Ouest de la province, sous la direction de son aîné président, M. Sablin Thibault, a décidé d'inaugurer, à Rouyn, la série d'expositions qu'elle préparait depuis l'automne dernier, ce qui se tiendront, après Rouyn, à Ville-Marie, à LaSalle et à Amos.

(suite à la page 2)

Le carnet du grincheux

Premier mai et les démenagements sont rares. L'ancien grand sport national de l'aération annuelle des pénates ne se pratique plus avec la même intensité. C'est l'un des rares bons effets qui restent encore de l'écabable régime de temps de guerre.

Ce même régime nous a par ailleurs valu les démenagements en masse des campagnes vers les villes et vers les casernes industrielles genre Bouchard.

M. King se croit sans doute très généreux en laissant tant d'argent de poche aux provinces.

Les provinces, plus anciennement que la Confédération, ne sont tout de même pas des mineures. Leur mise en tutelle serait-elle alors pour cause de prodigalité? Il semble pourtant que c'est Ottawa qui s'est livré à la prodigalité, qui a dépensé comme le font des matelots en bordée.

1-V-46

Désaccord des Quatre sur la frontière italo-yougoslave — Londres préconise la décentralisation de la défense impériale

Le comité anglo-étatsunien qui a fait enquête sur le problème de Palestine a soumis son rapport hier soir après quatre mois de travail. Ses recommandations constituent un compromis entre les programmes juif et arabe, de sorte que les deux groupes sont mécontents. L'une des recommandations est cependant un succès pour les Juifs; le comité suggère en effet l'admission immédiate de 100,000 Juifs en Palestine. Quant à l'avenir du pays, le rapport dit que la Terre-Sainte ne doit devenir ni un État juif, ni un État arabe; que la forme de gouvernement qui sera adoptée pour ce pays devra, sous l'empire de garanties internationales, protéger les intérêts des Chrétiens, des Musulmans et des Israélites. La Palestine, affirme le comité, n'est pas et ne saurait jamais devenir une région qu'une race ou une religion puisse réclamer comme absolument siennne.

Mais en attendant le régime définitif prévu, le comité préconise une période d'acalmie. Il estime que toute tentative de constituer actuellement une Palestine indépendante provoquerait un tel conflit intérieur que la paix du monde pourrait s'en trouver menacée; il propose donc, jusqu'à ce que disparaisse cette hostilité, le gouvernement de la Palestine demeure sous le régime actuel de mandat, qui pourrait être remplacé par un accord de tutelle internationale conclu sous l'autorité des Nations Unies. Le comité ne précise pas autrement son opinion sur la tutelle, et ne dit pas s'il incline pour un contrôle vraiment international ou pour une administration dirigée par une puissance au nom de l'O.N.U.; mais il dit que cette tutelle constituera un lourd fardeau pour toute puissance qui l'assumerait seule.

Au sujet de l'immigration juive, le rapport dit qu'on devrait donner la priorité aux Juifs qui se trouvent actuellement dans les camps de personnes déplacées en Europe, et notamment à ceux qui ont été libérés en Autriche et en Allemagne. Mais il n'entre pas dans le problème général de l'immigration, sauf pour dire que les stipulations du mandat de 1922 devraient demeurer en vigueur pour le moment; or la clause du mandat dont il s'agit est très vague: elle comporte que "l'administration de Palestine, tout en s'assurant que les droits et la situation des autres parties de la population n'en subissent pas de préjudice, devra faciliter l'immigration juive dans des conditions convenables".

LES PROTESTATIONS

A Londres, l'Agence juive pour la Palestine a demandé la coopération des autorités anglaises pour l'admission immédiate des 100,000 Juifs; mais elle proteste en même temps contre le fait que ce rapport ne règle en rien le problème central des Juifs sans patrie de l'Europe. L'Agence estime que ces Juifs européens errants dépassent le million. L'Agence juive de Jérusalem doit se réunir aujourd'hui et n'a fait encore aucune déclaration, mais les journaux juifs palestiniens ne manifestent pas grand enthousiasme. Le quotidien "Haboker", de Tel-Aviv, écrit en éditorial que le rapport n'apporte pas la justice mais la charité; le "Palestine Post", de Jérusalem, conseille la patience; il écrit: "Il n'y a personne, il ne peut y avoir personne qui soit satisfait; l'opinion sera sans doute vive au début, mais il faut lui permettre de se cristalliser avant qu'un jugement final ne soit formé". La campagne juive à travers le monde va sûrement reprendre de plus belle.

Les Arabes sont évidemment plus mécontents encore que les Juifs, car ils forment la majorité en Palestine, et leurs positions sont menacées par ce débat; sans compter que l'entrée de 100,000 Juifs ajoutera à la force de leurs antagonistes et qu'ils peuvent craindre que cette immigration continuera sous divers prétextes. Aussi leur réaction est beaucoup plus vigoureuse que celle de leurs adversaires. M. Hussein, président suppléant du Comité supérieur arabe, a dit que l'adoption de ce rapport "jetterait tout le Proche-Orient dans le giron de la Russie soviétique". Il a ajouté: "La tendance générale dans tout le Proche-Orient sera vers la gauche; nous nous accrocherons à n'importe quoi — la Russie ou quiconque voudra nous aider".

Le Bureau arabe, dans une déclaration publiée hier soir à Londres et à Washington, dit que le monde arabe et musulman devra résister au rapport par un effort unanime; que ce rapport est de la "haute trahison contre la démocratie et un grave déni de justice".

LA PALESTINE ET L'EMPIRE

Comme il fallait s'y attendre, la conférence du Commonwealth a étudié dès hier soir le rapport palestinien, et discuté toute la question des mandats; c'est d'ailleurs un aspect des problèmes de défense britanniques en Méditerranée et dans le Pacifique. Aujourd'hui les chefs d'état-major britannique soumettent aux délégués des Dominions le système de défense qu'ils préconisent; c'est un document fort complexe dont on dit qu'il touche aux questions de production, et son acceptation comporterait par tout l'Empire une adaptation industrielle de grande envergure.

L'état-major anglais juge que le Royaume-Uni est fort vulnérable par suite de l'avènement des armes atomiques, et qu'il faudrait disperser un peu l'industrie anglaise dans les Dominions. Cet ambitieux programme comporte des problèmes de toutes sortes, notamment de main-d'œuvre, et il n'est pas douteux qu'advenant une migration de certaines grandes industries, les ouvriers anglais qui vivent de cette industrie émigreraient en même temps. L'adaptation de la défense britannique à la guerre atomique pourrait donc comporter — incidemment — une nouvelle invasion anglaise du Canada. Le groupe canadien anglo-saxon verrait probablement dans une telle immigration une

solution à la menace que constitue pour lui la natalité canadienne-française.

Cependant un tel programme comporterait des aspects financiers délicats. Sous peine de voir sa situation économique encore plus compromise, l'Angleterre ne pourrait pas laisser partir des industries et des contribuables sans qu'ils emportent en même temps, d'une manière ou d'une autre, toute leur part de sa dette.

Maintenant que M. Smuts est arrivé à Londres, la famille impériale est presque au complet, il n'y manque que le Canada. M. King arrivera à la fin et on le mettra au courant des décisions. Pour le moment il s'efforce de réduire l'autonomie des provinces, et pendant qu'il accentue ainsi la centralisation fédérale, la conférence de Londres prépare une décentralisation de la défense impériale.

L'acuité du problème palestinien, et celle de tant d'autres problèmes britanniques doit nous rappeler que si l'Angleterre est vulnérable ce n'est pas seulement ni surtout à cause de la bombe atomique, mais parce que ses intérêts sont dispersés dans toutes les parties du monde. Elle manœuvre de façon à rester en Palestine, afin de protéger le canal de Suez; mais c'est un jeu dangereux s'il risque de jeter le monde arabe et le monde musulman dans l'orbite du communisme. Puisque le rapport du comité conclut que la Palestine ne doit pas devenir un État national juif, pourquoi proposer en même temps une immigration juive qui va aggraver le conflit?

Il serait plus facile d'obtenir des Arabes une surveillance internationale des Lieux-Saints, si on ne les laissait pas sous la menace d'une hégémonie juive. Il devrait y avoir moyen de régler le problème des personnes déplacées en Europe sans instituer la guerre civile et le terrorisme en permanence dans le Proche-Orient. Mais si la Palestine est pacifiée, elle vaudra que les troupes anglaises s'en aillent, comme c'est le cas en Egypte; et Londres veut garder Suez. Les répercussions de ces problèmes menacent de plus en plus d'affecter le Canada, parce qu'au lieu de nous orienter vers l'indépendance, notre gouvernement nous lie chaque jour un peu plus à l'Angleterre.

LES QUATRE

Les ministres chargés de la préparation des traités de paix se sont mis au régime de deux séances par jour afin de hâter l'étude des problèmes de plus en plus nombreux qui leur sont soumis à l'occasion ou en marge des sujets mentionnés à l'agenda. M. Molotov aurait voulu prendre congé aujourd'hui, à cause de la fête du communisme international, mais sa proposition a été rejetée par ses trois collègues.

Hier les quatre ministres ont discuté de façon assez vive la question de la frontière italienne-yougoslave. M. Molotov a appuyé la réclamation de la Yougoslavie pour Trieste et la plus forte partie de l'Istrie, mais il s'est opposé à la demande de l'Autriche à propos du Tyrol. Sur le premier sujet, le délégué soviétique avait contre lui les ministres des trois autres puissances. La conférence a étudié quatre projets: ceux des ministres anglais, étatsunien et français, tous fondés sur la géographie ethnique de la région, étaient à peu près identiques, tandis que la frontière préconisée par M. Molotov passait beaucoup plus à l'ouest.

Après une discussion animée, on a finalement accepté une proposition de M. Molotov d'entendre vendredi deux représentants de l'Italie et deux de la Yougoslavie; le débat sur cette frontière a été ajourné à vendredi. On avait affirmé que la commission des quatre puissances qui a fait enquête dans la région en était venue à une entente sur les questions de faits; elle a soumis son rapport aux ministres, et il apparaît maintenant que ce rapport contient des recommandations minoritaires. Les États-Unis, l'Angleterre et la France veulent diviser le territoire contesté selon le langage des habitants; cela donnerait Trieste à l'Italie, et la plus forte partie de l'arrière-pays à la Yougoslavie; de plus selon leur projet Trieste serait un port franc sous la souveraineté italienne, et permettrait un accès à la mer pour l'Autriche, la Hongrie et les autres pays d'Europe centrale.

Au sujet de la réclamation autrichienne, MM. Byrnes et Bevin ont soutenu que la cession du sud du Tyrol constituait une bien minime rectification de frontière, et ne pouvait pas être considérée comme une violation de l'entente antérieure. Les ministres avaient convenu au cours de discussions précédentes qu'il n'y aurait pas de changement "majeur" dans la frontière autrichienne; le débat d'hier sur ce sujet a porté sur la question de savoir si la révision tyrolienne était majeure ou mineure. Les délégués étatsuniens et anglais ont insisté pour qu'un représentant de l'Autriche soit invité à exposer le point de vue de son pays, et le litige a finalement été référé aux ministres suppléants pour étude et rapport.

Il y a en tout onze points de désaccord entre les Trois sur le traité italien. Les Quatre en son arrivée aujourd'hui au dernier, qui se rapporte au contrôle allié de l'Italie après le traité. MM. Byrnes et Molotov se sont heurtés là-dessus. M. Byrnes a proposé qu'une commission générale unique soit chargée de surveiller l'exécution du traité. M. Molotov s'est opposé à une telle surveillance en disant que ce serait une restriction à la souveraineté italienne. M. Byrnes a riposté qu'il n'y aurait pas plus de restriction que dans le traité même. A la réunion des Cinq, en septembre dernier, les Russes étaient favorables comme les autres grandes puissances à l'établissement de commissions de contrôle militaire; aujourd'hui M. Molotov ne veut pas de commission du tout. On peut se demander si les délégués soviétiques ne manœuvrent pas pour embarrasser systématiquement Washington et Londres; car à propos de l'Italie, ils sont bien plus exigeants que les deux autres vainqueurs, et ils devraient donc normalement être plus intéressés à l'exécution des clauses du traité. — Paul SAURIOL

(VOIR EN PAGE TROIS)

Lettre d'Ottawa

Les immigrants britanniques peuvent voter avant d'être citoyens canadiens

La clause 10 du bill de citoyenneté, M. Fleming et les conservateurs ne veulent pas que les sujets britanniques soient tenus à cinq ans de résidence comme les autres immigrants — M. Diefenbaker ne veut pas que l'on tienne compte de l'origine raciale au recensement

Ottawa, 1er mai. — Le débat sur la clause 10 du bill de citoyenneté qui obligerait les immigrants britanniques à résider cinq ans au Canada tout comme les autres immigrants avant d'être reconnus comme citoyens canadiens a provoqué hier à la Chambre des communes un débat qui n'est pas encore terminé. Les conservateurs veulent faire passer cette clause de façon à ce que les britanniques obtiennent la citoyenneté après un an de résidence seulement, mais le gouvernement semble résolu à faire voter cette clause telle qu'elle a été rédigée.

C'est M. Donald Fleming, député de Toronto-Eglinton, qui a conduit l'attaque des conservateurs en proposant un amendement qui aurait pour effet de réduire de cinq ans à un an la période de résidence exigée d'un immigrant pour être admis comme citoyen canadien dans le cas des citoyens britanniques. Il a soutenu qu'il était illogique d'accorder le droit de vote aux sujets britanniques après un an de résidence et de ne leur reconnaître le statut de citoyens qu'après cinq ans. Il a soutenu que c'était faire bien peu de cas de la commu-

Avis de décès

ROUGIER — A Parentignat (Puy-de-Dôme), France, est décédé le 30 avril, à l'âge de 82 ans, Pierre-Victor Rougier, président de la Maison Rougier Frères, de Montréal. Funérailles à Parentignat, jeudi, 2 mai.

Nécrologie

BLANCHETTE — A Montréal, le 29, à 34 ans, Mme Emilie Blanchette, née Lucienne Blanchette.
DAVID — A Lachine, le 29, à 77 ans, Mme Alexandre David, née Josephine Anet, 2303 des Carrières.
DESCHENES — A Montréal, le 29, à 58 ans, Edouard Deschenes, époux d'Aurore Lefebvre, 1877, 1879, 1881, 1883, 1885, 1887, 1889, 1891, 1893, 1895, 1897, 1899, 1901, 1903, 1905, 1907, 1909, 1911, 1913, 1915, 1917, 1919, 1921, 1923, 1925, 1927, 1929, 1931, 1933, 1935, 1937, 1939, 1941, 1943, 1945, 1947, 1949, 1951, 1953, 1955, 1957, 1959, 1961, 1963, 1965, 1967, 1969, 1971, 1973, 1975, 1977, 1979, 1981, 1983, 1985, 1987, 1989, 1991, 1993, 1995, 1997, 1999, 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011, 2013, 2015, 2017, 2019, 2021, 2023, 2025, 2027, 2029, 2031, 2033, 2035, 2037, 2039, 2041, 2043, 2045, 2047, 2049, 2051, 2053, 2055, 2057, 2059, 2061, 2063, 2065, 2067, 2069, 2071, 2073, 2075, 2077, 2079, 2081, 2083, 2085, 2087, 2089, 2091, 2093, 2095, 2097, 2099, 2101, 2103, 2105, 2107, 2109, 2111, 2113, 2115, 2117, 2119, 2121, 2123, 2125, 2127, 2129, 2131, 2133, 2135, 2137, 2139, 2141, 2143, 2145, 2147, 2149, 2151, 2153, 2155, 2157, 2159, 2161, 2163, 2165, 2167, 2169, 2171, 2173, 2175, 2177, 2179, 2181, 2183, 2185, 2187, 2189, 2191, 2193, 2195, 2197, 2199, 2201, 2203, 2205, 2207, 2209, 2211, 2213, 2215, 2217, 2219, 2221, 2223, 2225, 2227, 2229, 2231, 2233, 2235, 2237, 2239, 2241, 2243, 2245, 2247, 2249, 2251, 2253, 2255, 2257, 2259, 2261, 2263, 2265, 2267, 2269, 2271, 2273, 2275, 2277, 2279, 2281, 2283, 2285, 2287, 2289, 2291, 2293, 2295, 2297, 2299, 2301, 2303, 2305, 2307, 2309, 2311, 2313, 2315, 2317, 2319, 2321, 2323, 2325, 2327, 2329, 2331, 2333, 2335, 2337, 2339, 2341, 2343, 2345, 2347, 2349, 2351, 2353, 2355, 2357, 2359, 2361, 2363, 2365, 2367, 2369, 2371, 2373, 2375, 2377, 2379, 2381, 2383, 2385, 2387, 2389, 2391, 2393, 2395, 2397, 2399, 2401, 2403, 2405, 2407, 2409, 2411, 2413, 2415, 2417, 2419, 2421, 2423, 2425, 2427, 2429, 2431, 2433, 2435, 2437, 2439, 2441, 2443, 2445, 2447, 2449, 2451, 2453, 2455, 2457, 2459, 2461, 2463, 2465, 2467, 2469, 2471, 2473, 2475, 2477, 2479, 2481, 2483, 2485, 2487, 2489, 2491, 2493, 2495, 2497, 2499, 2501, 2503, 2505, 2507, 2509, 2511, 2513, 2515, 2517, 2519, 2521, 2523, 2525, 2527, 2529, 2531, 2533, 2535, 2537, 2539, 2541, 2543, 2545, 2547, 2549, 2551, 2553, 2555, 2557, 2559, 2561, 2563, 2565, 2567, 2569, 2571, 2573, 2575, 2577, 2579, 2581, 2583, 2585, 2587, 2589, 2591, 2593, 2595, 2597, 2599, 2601, 2603, 2605, 2607, 2609, 2611, 2613, 2615, 2617, 2619, 2621, 2623, 2625, 2627, 2629, 2631, 2633, 2635, 2637, 2639, 2641, 2643, 2645, 2647, 2649, 2651, 2653, 2655, 2657, 2659, 2661, 2663, 2665, 2667, 2669, 2671, 2673, 2675, 2677, 2679, 2681, 2683, 2685, 2687, 2689, 2691, 2693, 2695, 2697, 2699, 2701, 2703, 2705, 2707, 2709, 2711, 2713, 2715, 2717, 2719, 2721, 2723, 2725, 2727, 2729, 2731, 2733, 2735, 2737, 2739, 2741, 2743, 2745, 2747, 2749, 2751, 2753, 2755, 2757, 2759, 2761, 2763, 2765, 2767, 2769, 2771, 2773, 2775, 2777, 2779, 2781, 2783, 2785, 2787, 2789, 2791, 2793, 2795, 2797, 2799, 2801, 2803, 2805, 2807, 2809, 2811, 2813, 2815, 2817, 2819, 2821, 2823, 2825, 2827, 2829, 2831, 2833, 2835, 2837, 2839, 2841, 2843, 2845, 2847, 2849, 2851, 2853, 2855, 2857, 2859, 2861, 2863, 2865, 2867, 2869, 2871, 2873, 2875, 2877, 2879, 2881, 2883, 2885, 2887, 2889, 2891, 2893, 2895, 2897, 2899, 2901, 2903, 2905, 2907, 2909, 2911, 2913, 2915, 2917, 2919, 2921, 2923, 2925, 2927, 2929, 2931, 2933, 2935, 2937, 2939, 2941, 2943, 2945, 2947, 2949, 2951, 2953, 2955, 2957, 2959, 2961, 2963, 2965, 2967, 2969, 2971, 2973, 2975, 2977, 2979, 2981, 2983, 2985, 2987, 2989, 2991, 2993, 2995, 2997, 2999, 3001, 3003, 3005, 3007, 3009, 3011, 3013, 3015, 3017, 3019, 3021, 3023, 3025, 3027, 3029, 3031, 3033, 3035, 3037, 3039, 3041, 3043, 3045, 3047, 3049, 3051, 3053, 3055, 3057, 3059, 3061, 3063, 3065, 3067, 3069, 3071, 3073, 3075, 3077, 3079, 3081, 3083, 3085, 3087, 3089, 3091, 3093, 3095, 3097, 3099, 3101, 3103, 3105, 3107, 3109, 3111, 3113, 3115, 3117, 3119, 3121, 3123, 3125, 3127, 3129, 3131, 3133, 3135, 3137, 3139, 3141, 3143, 3145, 3147, 3149, 3151, 3153, 3155, 3157, 3159, 3161, 3163, 3165, 3167, 3169, 3171, 3173, 3175, 3177, 3179, 3181, 3183, 3185, 3187, 3189, 3191, 3193, 3195, 3197, 3199, 3201, 3203, 3205, 3207, 3209, 3211, 3213, 3215, 3217, 3219, 3221, 3223, 3225, 3227, 3229, 3231, 3233, 3235, 3237, 3239, 3241, 3243, 3245, 3247, 3249, 3251, 3253, 3255, 3257, 3259, 3261, 3263, 3265, 3267, 3269, 3271, 3273, 3275, 3277, 3279, 3281, 3283, 3285, 3287, 3289, 3291, 3293, 3295, 3297, 3299, 3301, 3303, 3305, 3307, 3309, 3311, 3313, 3315, 3317, 3319, 3321, 3323, 3325, 3327, 3329, 3331, 3333, 3335, 3337, 3339, 3341, 3343, 3345, 3347, 3349, 3351, 3353, 3355, 3357, 3359, 3361, 3363, 3365, 3367, 3369, 3371, 3373, 3375, 3377, 3379, 3381, 3383, 3385, 3387, 3389, 3391, 3393, 3395, 3397, 3399, 3401, 3403, 3405, 3407, 3409, 3411, 3413, 3415, 3417, 3419, 3421, 3423, 3425, 3427, 3429, 3431, 3433, 3435, 3437, 3439, 3441, 3443, 3445, 3447, 3449, 3451, 3453, 3455, 3457, 3459, 3461, 3463, 3465, 3467, 3469, 3471, 3473, 3475, 3477, 3479, 3481, 3483, 3485, 3487, 3489, 3491, 3493, 3495, 3497, 3499, 3501, 3503, 3505, 3507, 3509, 3511, 3513, 3515, 3517, 3519, 3521, 3523, 3525, 3527, 3529, 3531, 3533, 3535, 3537, 3539, 3541, 3543, 3545, 3547, 3549, 3551, 3553, 3555, 3557, 3559, 3561, 3563, 3565, 3567, 3569, 3571, 3573, 3575, 3577, 3579, 3581, 3583, 3585, 3587, 3589, 3591, 3593, 3595, 3597, 3599, 3601, 3603, 3605, 3607, 3609, 3611, 3613, 3615, 3617, 3619, 3621, 3623, 3625, 3627, 3629, 3631, 3633, 3635, 3637, 3639, 3641, 3643, 3645, 3647, 3649, 3651, 3653, 3655, 3657, 3659, 3661, 3663, 3665, 3667, 3669, 3671, 3673, 3675, 3677, 3679, 3681, 3683, 3685, 3687, 3689, 3691, 3693, 3695, 3697, 3699, 3701, 3703, 3705, 3707, 3709, 3711, 3713, 3715, 3717, 3719, 3721, 3723, 3725, 3727, 3729, 3731, 3733, 3735, 3737, 3739, 3741, 3743, 3745, 3747, 3749, 3751, 3753, 3755, 3757, 3759, 3761, 3763, 3765, 3767, 3769, 3771, 3773, 3775, 3777, 3779, 3781, 3783, 3785, 3787, 3789, 3791, 3793, 3795, 3797, 3799, 3801, 3803, 3805, 3807, 3809, 3811, 3813, 3815, 3817, 3819, 3821, 3823, 3825, 3827, 3829, 3831, 3833, 3835, 3837, 3839, 3841, 3843, 3845, 3847, 3849, 3851, 3853, 3855, 3857, 3859, 3861, 3863, 3865, 3867, 3869, 3871, 3873, 3875, 3877, 3879, 3881, 3883, 3885, 3887, 3889, 3891, 3893, 3895, 3897, 3899, 3901, 3903, 3905, 3907, 3909, 3911, 3913, 3915, 3917, 3919, 3921, 3923, 3925, 3927, 3929, 3931, 3933, 3935, 3937, 3939, 3941, 3943, 3945, 3947, 3949, 3951, 3953, 3955, 3957, 3959, 3961, 3963, 3965, 3967, 3969, 3971, 3973, 3975, 3977, 3979, 3981, 3983, 3985, 3987, 3989, 3991, 3993, 3995, 3997, 3999, 4001, 4003, 4005, 4007, 4009, 4011, 4013, 4015, 4017, 4019, 4021, 4023, 4025, 4027, 4029, 4031, 4033, 4035, 4037, 4039, 4041, 4043, 4045, 4047, 4049, 4051, 4053, 4055, 4057, 4059, 4061, 4063, 4065, 4067, 4069, 4071, 4073, 4075, 4077, 4079, 4081, 4083, 4085, 4087, 4089, 4091, 4093, 4095, 4097, 4099, 4101, 4103, 4105, 4107, 4109, 4111, 4113, 4115, 4117, 4119, 4121, 4123, 4125, 4127, 4129, 4131, 4133, 4135, 4137, 4139, 4141, 4143, 4145, 4147, 4149, 4151, 4153, 4155, 4157, 4159, 4161, 4163, 4165, 4167, 4169, 4171, 4173, 4175, 4177, 4179, 4181, 4183, 4185, 4187, 4189, 4191, 4193, 4195, 4197, 4199, 4201, 4203, 4205, 4207, 4209, 4211, 4213, 4215, 4217, 4219, 4221, 4223, 4225, 4227, 4229, 4231, 4233, 4235, 4237, 4239, 4241, 4243, 4245, 4247, 4249, 4251, 4253, 4255, 4257, 4259, 4261, 4263, 4265, 4267, 4269, 4271, 4273, 4275, 4277, 4279, 4281, 4283, 4285, 4287, 4289, 4291, 4293, 4295, 4297, 4299, 4301, 4303, 4305, 4307, 4309, 4311, 4313, 4315, 4317, 4319, 4321, 4323, 4325, 4327, 4329, 4331, 4333, 4335, 4337, 4339, 4341, 4343, 4345, 4347, 4349, 4351, 4353, 4355, 4357, 4359, 4361, 4363, 4365, 4367, 4369, 4371, 4373, 4375, 4377, 4379, 4381, 4383, 4385, 4387, 4389, 4391, 4393, 4395, 4397, 4399, 4401, 4403, 4405, 4407, 4409, 4411, 4413, 4415, 4417, 4419, 4421, 4423, 4425, 4427, 4429, 4431, 4433, 4435, 4437, 4439, 4441, 4443, 4445, 4447, 4449, 4451, 4453, 4455, 4457, 4459, 4461, 4463, 4465, 4467, 4469, 4471, 4473, 4475, 4477, 4479, 4481, 4483, 4485, 4487, 4489, 4491, 4493, 4495, 4497, 4499, 4501, 4503, 4505, 4507, 4509, 4511, 4513, 4515, 4517, 4519, 4521, 4523, 4525, 4527, 4529, 4531, 4533, 4535, 4537, 4539, 4541, 4543, 4545, 4547, 4549, 4551, 4553, 4555, 4557, 4559, 4561, 4563, 4565, 4567, 4569, 4571, 4573, 4575, 4577, 4579, 4581, 4583, 4585, 4587, 4589, 4591, 4593, 4595, 4597, 4599, 4601, 4603, 4605, 4607, 4609, 4611, 4613, 4615, 4617, 4619, 4621, 4623, 4625, 4627, 4629, 4631, 4633, 4635, 4637, 4639, 4641, 4643, 4645, 4647, 4649, 4651, 4653, 4655, 4657, 4659, 4661, 4663, 4665, 4667, 4669, 4671, 4673, 4675, 4677, 4679, 4681, 4683, 4685, 4687, 4689, 4691, 4693, 4695, 4697, 4699, 4701, 4703, 4705, 4707, 4709, 4711, 4713, 4715, 4717, 4719, 4721, 4723, 4725, 4727, 4729, 4731, 4733, 4735, 4737, 4739, 4741, 4743, 4745, 4747, 4749, 4751, 4753, 4755, 4757, 4759, 4761, 4763, 4765, 4767, 4769, 4771, 4773, 4775, 4777, 4779, 4781, 4783, 4785, 4787, 4789, 4791, 4793, 4795, 4797, 4799, 4801, 4803, 4805, 4807, 4809, 4811, 4813, 4815, 4817, 4819, 4821, 4823, 4825, 4827, 4829, 4831, 4833, 4835, 4837, 4839, 4841, 4843, 4845, 4847, 4849, 4851, 4853, 4855, 4857, 4859, 4861, 4863, 4865, 4867, 4869, 4871, 4873, 4875, 4877, 4879, 4881, 4883, 4885, 4887, 4889, 4891, 4893, 4895, 4897, 4899, 4901, 4903, 4905, 4907, 4909, 4911, 4913, 4915, 4917, 4919, 4921, 4923, 4925, 4927, 4929, 4931, 4933, 4935, 4937, 4939, 4941, 4943, 4945, 4947, 4949, 4951, 4953, 4955, 4957, 4959, 4961, 4963, 4965, 4967, 4969, 4971, 4973, 4975, 4977, 4979, 4981, 4983, 4985, 4987, 4989, 4991, 4993, 4995, 4997, 4999, 5001, 5003, 5005, 5007, 5009, 5011, 5013, 5015, 5017, 5019, 5021, 5023, 5025, 5027, 5029, 5031, 5033, 5035, 5037, 5039, 5041, 5043, 5045, 5047, 5049, 5051, 5053, 5055, 5057, 5059, 5061, 5063, 5065, 5067, 5069, 5071, 5073, 5075, 5077, 5079, 5081, 5083, 5085, 5087, 5089, 5091, 5093, 5095, 5097, 5099, 5101, 5103, 5105, 5107, 5109, 5111, 5113, 5115, 5117, 5119, 5121, 5123, 5125, 5127, 5129, 5131, 5133, 5135, 5137, 5139, 5141, 5143, 5145, 5147, 5149, 5151, 5153, 5155, 5157, 5159, 5161, 5163, 5165, 5167, 5169, 5171, 5173, 5175, 5177, 5179, 5181, 5183, 5185, 5187, 5189, 5191, 5193, 5195, 5197, 5199, 5201, 5203, 5205, 5207, 5209, 5211, 5213, 5215, 5217, 5219, 5221, 5223, 5225, 5227, 5229, 5231, 5233, 5235, 5237, 5239, 5241, 5243, 5245, 5247, 5249, 5251, 5253, 5255, 5257, 5259, 5261, 5263, 5265, 5267, 5269, 5271, 5273, 5275, 5277, 5279, 5281, 5283, 5285, 5287, 5289, 5291, 5293, 5295, 5297, 5299, 5301, 5303, 5305, 5307, 5309, 5311, 5313, 5315, 5317, 5319, 5321, 5323, 5325, 5327, 5329, 5331, 5333, 5335, 5337, 5339, 5341, 5343, 5345, 5347, 5349, 5351, 5353, 5355, 5357, 5359, 5361, 5363, 5365, 5367, 5369, 5371, 5373, 5375, 5377, 5379, 5381, 5383, 5385, 5387, 5389, 5391, 5393, 5395, 5397, 5399, 5401, 5403, 5405, 5407, 5409, 5411, 5413, 5415, 5417, 5419, 5421, 5423, 5425, 5427, 5429, 5431, 5433, 5435, 5437, 5439, 5441, 5443, 5445, 5447, 5449, 5451, 5453, 5455, 5457, 5459, 5461, 5463, 5465, 5467, 5469, 5471, 5473, 5475, 5477, 5479, 5481, 5483, 5485, 5487, 5489, 5491, 5493, 5495, 5497, 5499, 5501, 5503, 5505, 5507, 5509, 5511, 5513, 5515, 5517, 5519, 5521, 5523, 5525, 5527, 5529, 5531, 5533, 5535, 5537, 5539, 5541, 5543, 5545, 5547, 5549, 5551, 5553, 5555, 5557, 5559, 5561, 5563, 5565, 5567, 5569, 5571, 5573, 5575, 5577, 5579, 5581, 5583, 5585, 5587, 5589, 5591, 5593, 5595, 5597, 5599, 5601, 5603, 5605, 5607, 5609, 5611, 5613, 5615, 5617, 5619, 5621, 5623, 5625, 5627, 5629, 5631, 5633, 5635, 5637, 5639, 5641, 5643, 5645, 5647, 5649, 5651, 5653, 5655, 5657, 5659, 5661, 5663, 5665, 5667, 5669, 5671, 5673, 5675, 5677, 5679, 5681, 5683, 5685, 5687, 5689, 5691, 5693, 5695, 5697, 5699, 5701, 5703, 5705,

EDITION QUOTIDIENNE	
CANADA	\$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
Etats-Unis et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

WERCREDI, 1er MAI 1946

Demain : BEAU.

MAXIMUM et MINIMUM :
Aujourd'hui maximum, 52.
Minimum, 40.
Aujourd'hui maximum, 50.
Minimum, 38.
Aujourd'hui maximum, 52.
Minimum, 40.

BAROMETRE : 10 h. a.m., 30.05; 11 h. a.m., 30.10;

La conférence intergouvernementale

M. Ilsley répond aux plaidoyers des provinces

Le ministre des Finances passe en revue les propositions fédérales — Il soutient que la taxe directe peut être perçue par le Dominion, en même temps que les taxes indirectes — Les droits de succession — Les forces armées

Ottawa, 1er (De notre envoyé spécial). — Le trésorier fédéral, M. Ilsley, a répondu aux plaidoyers des provinces ce matin. Il a commencé de parler à 10 h. 30. Il passe en revue les propositions fédérales telles qu'exposées par M. Mackenzie King lundi dernier, il montre naturellement comment elles sont excellentes et comment elles sont de nature à profiter au contribuable canadien en général.

M. Ilsley s'exprime d'une voix douce et facile; on le comprend facilement de la haute tribune où nous sommes placés. A mesure que l'argumentaire des provinces prend des notes, Ilsley répondant peut-être ensuite ou demandant des précisions ou des explications.

M. Ilsley passe en revue les propositions fédérales, il expose que la base des subventions aux provinces a été accrue de 312 à 315 par tête, laquelle constituera un minimum irrévocable.

Le Dominion consent à remettre aux provinces la moitié des taxes perçues sur les compagnies qui vendent de l'électricité, du gaz ou de la vapeur.

Le Dominion admet aussi que les provinces peuvent conserver la perception des droits sur les successions, mais alors le contribuable de la province aura crédit de la part du Dominion pour tout paiement fait au taux de taxation de 1946.

Le Dominion s'engage à ne pas accroître les taxes sur la gasoline, le pari-mutuel et les amusements à moins qu'il n'y soit forcé par une situation d'urgence. Le Dominion s'engage à ne pas pénétrer dans le domaine de la taxation sur les immeubles ni les permis d'automobiles. Le Dominion a aussi offert de se retirer de la taxation sur la gasoline et les amusements si les provinces acceptent des réductions dans leurs allocations fédérales.

La seule raison pour laquelle le Dominion ne mentionne que les taxes sur les immeubles et les permis d'autos c'est que ce sont les seules taxes que les provinces ont mentionnées, dit M. Ilsley.

La taxe directe

M. Ilsley soutient qu'en vertu de la loi constitutionnelle de 1867 les provinces n'ont droit qu'à des taxes directes, mais le Dominion peut percevoir à la fois les taxes directes et les taxes indirectes. Il n'est pas exact de soutenir que le Dominion occupe un domaine qui ne lui appartient pas.

Les droits sur les successions

M. Ilsley déclare que le Dominion ne peut consentir à abandonner les droits sur les successions parce qu'il est dans l'intérêt du Canada que cet impôt reste au Dominion.

La discussion à la conférence a surtout porté sur la priorité en regard de ces droits sur les successions. Depuis que les provinces de l'Ontario et de Québec ont pris attitude sur cette question, le Dominion a fait des concessions, mais il peut aller plus loin, déclare M. Ilsley.

M. King avait déclaré lundi que si une province désire continuer à prélever des droits de succession, les montants versés en droits successoraux à ladite province seront considérés comme un crédit acquis au contribuable contre ses redevances au Dominion en droits successoraux. M. Ilsley réitère cette offre ultime.

\$198 millions

Le subside annuel aux provinces calculé sur la base de 315 par tête coûtera au Dominion \$181,400,000 et le versement pour 1947 est estimé à \$198,200,000.

Le Dominion a proposé d'assumer le coût de l'assistance au chômage dans la province de 65 p.c. des bénéfices de l'assurance-chômage. Cette contribution deviendra énorme si le chômage se développe, et c'est l'un des casse-tête de M. Ilsley.

Le Dominion instituera un système de pensions de vieillesse sur une base contributive pour tous les gens âgés de 70 ans. Le coût en sera de \$200 millions annuellement.

De plus, le Dominion contribuera pour moitié au coût des pensions de vieillesse pour les gens de 65 à 69 ans dans le besoin, si les provinces consentent à abaisser la limite d'âge à 65 ans et à augmenter leurs pensions à \$30. Ce coût sera de \$17 millions à \$20 millions.

Les allocations de santé, telles qu'originellement proposées, se totaliseraient par environ \$13 millions, mais le Dominion a consenti à offrir aux provinces une contribution qui se chiffrait par peut-être \$19 millions.

Les forces armées

M. Ilsley estime que le maintien des forces armées coûtera annuellement environ \$250 millions. Le fardeau du Dominion sera énorme, ajoute le ministre des Finances.

Je suis venu à la conclusion, déclare M. Ilsley, que nous ne pouvons pas dépasser la limite des débours que nous nous sommes fixée pour le moment.

Si le Dominion abandonne une source de revenus de \$60 millions, il devra la trouver autrement dans la bourse du contribuable, affirme M. Ilsley.

Des millions

M. Ilsley énumère les obligations du Dominion, le fardeau de la dette nationale est maintenant de \$481 millions par année, les allocations aux vétérans se chiffrent par \$620 millions par année et cela ne diminue pas.

Afin de maintenir les marchés et l'emploi, le Canada a fait des prêts à des pays étrangers. Le plus considérable est celui de \$1,250,000,000 à l'Angleterre, les crédits à l'exportation se totalisent par \$750 millions. Si les provinces refusent de céder au Dominion l'exclusivité des droits successoraux, le Dominion perdra annuellement une somme de \$50 millions. Le revenu annuel sur la gasoline est de \$30 millions, la taxe sur les amusements rapporte \$40 millions, la taxe sur les paris mutuels \$2 millions, la taxe sur les transferts de valeurs mobilières \$1 million et la taxe sur l'électricité \$5 millions, soit un total de \$102 millions.

M. Ilsley déclare que le Dominion ne peut accéder aux demandes formulées par les provinces et il affirme qu'il appartient maintenant aux provinces d'accepter les propositions fédérales, sinon ce sera la fin de la conférence.

M. Ilsley ne peut accepter les propositions provinciales qui demandent au Dominion d'abandonner la taxe sur les successions, l'électricité et les paris mutuels.

M. Drew réplique que cette déclaration veut dire que c'est à prendre ou à laisser. Toutefois, M. Ilsley espère que la conférence retournera en comité et que l'on parviendra à conclure une entente.

A 1 heure M. Drew n'avait pas fini sa réplique violente. Il la continuera cet après-midi. Il sera suivi par M. Duplessis.

Industries nouvelles dans la métropole

M. Valmore Gratton, directeur du bureau industriel de la ville de Montréal, a révélé ce matin qu'il espère, d'ici la fin de la semaine, répondre aux demandes d'au moins dix industries nouvelles qui voudraient s'établir à Montréal. Ces nouvelles industries seront intéressées à la métropole grâce au travail du Bureau industriel, dit M. Gratton.

Il a parlé en particulier d'une industrie qui emploiera 1000 ouvriers au cours de l'été, chiffre qui sera peut-être porté à 5,000 d'ici quelques années.

Me J.-A. Prud'homme est élu bâtonnier

M. J.-Alex. Prud'homme, C.R., a été élu ce matin, par acclamation bâtonnier du Barreau de Montréal. Il succède à Me John T. Hackett, C.R., bâtonnier sortant de charge. Cette élection a eu lieu au début de l'assemblée générale des membres du Barreau de Montréal, tenue ce matin à la salle 24 du vieux palais de justice. Me C. G. Heward a été également élu trésorier par acclamation.

Au poste de secrétaire il y a trois candidats: Me Marc Lacoste, Me Yvon Jamin et Me André Nadeau. Comme conseillers, les avocats suivants ont posé leur candidature: Me Anguste Anger, Me U. Boisvert, Me John F. Chisholm, Me René Durand, Me C. G. Gélinas, Me Brendon O'Connor, Me Ernest Simard et Me C.-A. Sylvestre. L'élection a lieu aujourd'hui même. Le scrutin sera dépouillé à 5 heures.

Les permis de taxi

La ville de Montréal a reçu \$30,000 ce matin, pour l'émission d'environ 200 permis de taxi à \$162 chacun. Un grand nombre d'autres demandes ont été faites et elles sont actuellement à l'étude au bureau des permis et privilèges.

Parmi les très nombreuses personnes qui se sont présentées à l'hôtel de ville, ce matin, pour obtenir des permis, il y avait un bon nombre de vétérans, désireux de se lancer dans le commerce de taxi d'y revenir après un séjour dans l'armée.

On prévoit déjà que plus de 1000 permis auront été émis avant la fin de cette semaine.

M. François Bélanger à Québec

On apprend que M. François Bélanger, échevin de Ville Saint-Laurent, est actuellement en voyage d'affaires à Québec. M. Bélanger s'est rendu dans la vieille capitale, pour discuter certaines affaires concernant la municipalité dont il est un représentant, et qui a pour maire M. Edouard Gohier.

La prochaine session des assises

Elle débutera vendredi — Deux procès pour espionnage

Vendredi prochain s'ouvrira la session de mai de la Cour du banc du Roi, sous la présidence du juge Wilfrid Lazure.

Cent vingt-huit causes sont en lice, mais l'on s'attend à ce qu'un grand nombre d'accusés obtiennent pour avoir leur procès devant un juge seul, en Cour des Sessions de la Paix.

Le procès le plus important des Assises de mai, sera celui où, pour la première fois dans les annales judiciaires, un jury sera appelé à entendre une cause de violation de la Loi des Secrets officiels du Canada. Le 20, doit instruire le procès de Fred Rose, député ouvrier-progressiste (communiste) pour la circonscription de Montréal-Cartier, à la Chambre des Communes, accusé d'avoir trépané dans l'affaire d'espionnage.

Deux affaires de meurtre, déjà partiellement réglées reviendront sur le tapis.

Dans le premier cas il s'agira de Léo Marcell et Roger Châtelet, accusés de la mort du ténoriste Edmond Boissvert. Leurs trois complices, Walsh, Edwards et Kelly, ont été trouvés coupables d'homicide involontaire, pour le même délit.

Le procès de la femme Labelle, arrêtée sous une accusation de parjure au cours du procès d'Edsel Harris, déclaré coupable du meurtre d'Alfred Brodeur, suscitait beaucoup d'intérêt. On sait que le jeune Harris doit être pendu en juin prochain. Au nombre des autres causes en lice, il y a des cas d'homicides involontaires, vols, recels, vols par effraction, voies de fait et attentats à la pudeur.

Un deuxième procès dans l'affaire d'espionnage sera aussi entendu. Dans ce deuxième cas il s'agit du Dr Raymond Boyer, accusé lui aussi d'avoir violé la Loi des Secrets officiels de 1939.

L'immigration en Palestine

Londres, 1er (C.P.). — Le premier ministre Attlee a dit aujourd'hui, à la Chambre des communes, qu'un grand nombre d'immigrants juifs ne peuvent être admis en Palestine "jusqu'à ce que les armées illégales aient été dispersées et qu'elles aient rendu leurs armes".

Le rapport de la commission anglo-américaine sur la Palestine, rendu public hier soir, recommandait l'admission de 100,000 Juifs aussitôt que possible.

Les difficultés pratiques, a dit M. Attlee, dans l'absorption immédiate d'un si grand nombre d'immigrants seraient très grandes.

La politique actuelle, détaillée par le livre blanc du gouvernement, en 1939, permet l'entrée d'environ 15,000 immigrants juifs annuellement, quoique des centaines d'autres tentent d'entrer au pays sans les papiers nécessaires.

M. Attlee a dit que son gouvernement désire savoir jusqu'à quel point il peut compter sur l'aide américaine, aussi bien financière que militaire, dans l'exécution de ce projet.

M. Etienne Gilson et l'existentialisme

Le grand amphithéâtre de l'Université pour les deux dernières conférences

A cause de l'affluence des auditeurs et des auditrices qui se sont présentés, hier soir, à la première d'une série de trois conférences par M. Etienne Gilson, sur l'existentialisme, la direction de l'Université avertit le public que le grand amphithéâtre servira, ce soir et demain soir, pour les deux autres conférences de la série. De cette façon tous ceux qui se présenteront seront assurés d'avoir un siège.

N.D.L.R. — Nous publions demain, un compte rendu substantiel de la conférence donnée hier soir.

Le procès de Redin

Seattle, 1er (A.P.). — Le juge Lloyd Black a déclaré hier qu'il fixerait tout probablement le procès de Nicolas G. Redin, lieutenant de la marine russe, accusé d'espionnage, au 25 juin. La date du procès sera établie le 16 mai. Le juge a dit qu'il ne voulait pas fixer cette date immédiatement car les avocats de la défense lui avaient fait savoir qu'ils auraient quelques motions à présenter à l'audience du 15 mai.

Redin, membre de la commission soviétique d'Achats aux Etats-Unis, a été arrêté le mois dernier à Portland par les agents du Bureau Fédéral d'Enquête, sur des accusations d'espionnage. Il a été remis en liberté provisoire moyennant un cautionnement de \$25,000.

Marcel Desserres sera pendu

Cochrane, Ont., 1er (C.P.). — Marcel Desserres a été condamné, hier soir, à être pendu le 9 juillet pour expier le meurtre de John Dubinsky, au cours d'un vol à main armée à une banque de South Porcupine. Percy Labrash, coupable d'homicide involontaire, dans un autre cas, a été condamné à dix ans de prison.

L'emprisonnement pour cette évadée

La compagne d'évasion de la femme Eleanor Cook, Claire Pommeau, 22 ans, qui purge actuellement une peine de 18 mois d'emprisonnement, a été condamnée à une peine additionnelle d'un an de prison, devant le juge en chef Gustave Perreault, pour s'être évadée de la prison des femmes en octobre dernier. La femme Cook avait été condamnée à deux ans de prison pour ce délit dont elle s'était faite une spécialité.

Hideo Tokayama est recherché

Il aurait organisé le complot pour assassiner le général MacArthur

Tokio, 1er (A.P.). — A l'occasion de la fête communiste du premier mai, les chefs communistes japonais ont remercié aujourd'hui les Alliés pour la liberté qu'ils leur ont apportée et ont demandé un gouvernement socialiste, tandis que les forces d'occupation sont à la recherche de l'homme qui a tenté d'assassiner le général MacArthur durant la célébration de cette fête.

Des soldats américains ont cherché parmi la foule en liesse, cherchant Hideo Tokayama, qu'on soupçonne d'avoir dirigé une conspiration dans le but de tuer le commandant allié avec des pistolets ou avec des grenades à main. Il a été dénoncé par un autre conspirateur actuellement en prison.

Un comité communiste de 13 membres a envoyé aujourd'hui un message au général MacArthur lui exprimant: "Notre profonde appréciation, parce que depuis que les Alliés contrôlent le Japon, nous, ouvriers, paysans et hommes du peuple, avons reçu la liberté."

Des patrouilles blindées de l'armée américaine et plus de cent policiers japonais faisaient la garde devant la demeure du premier ministre Shidehara dans le but de prévenir la répétition des troubles du 7 avril dernier.

Mais les longues colonnes de célébrants qui sont allées écouter des discours devant le palais de l'empereur étaient paisibles et joyeuses.

Dernier hommage à M. Jules Lequy

Les funérailles ont eu lieu ce matin en l'église Notre-Dames-des-anges, à Cartierville

Un dernier hommage a été rendu ce matin à M. Jules Lequy, décédé dimanche dernier, en la demeure de son gendre, Alexis Gagnon, journaliste au *Devoir*. Les funérailles ont eu lieu en l'église Notre-Dames-des-anges, de Cartierville. Le service a été célébré par M. l'abbé P. Magnan, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés A. Trépanier et D. Turcot, vicaires, respectivement comme diacre et sous-diacre.

La chorale a exécuté la messe de Peter Yon. Mme Crevier touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par son fils, M. Alfred Lequy, son gendre, M. Alexis Gagnon, ses petits-enfants, Jacques et Jean Gagnon, Roger et Marcel Lequy, MM. Désiré Martin et Charles Lequy.

Dans le cortège on remarquait aussi Mme Gagnon, Mlle Ghislaine Lequy, Mme Lequy, Mlle Hovey, Mlle Denise Hovey, M. Edouard Woolley, M. et Mme Guy Labrecque, M. et Mme Armand Lalonde, Mlle L. Bergeron, Mme J.-L. Dussault, le R.F. Bruno, C.S.V., MM. Guy Jamin, Hubert Jamin, Lionel Reeves, M. et Mme J.-C. Beauchemin, M. Moise Dufresne, Fernand Chausse, J. Boulanger, Armand Labrecque, Roland Allard, Joseph Bonnette, Roland Chénier, Antoine Lepage, Armand Panosco, J.-P. Gélinas, Maurice Deslauriers, Adrien Lapointe, Gaston Brassard, M. et Mme J.-A. Labrecque, M. Philéas Boulanger.

Du *Devoir*, on remarquait MM. Omer Héroux, Emile Benoist, Guy Lemay, Jean Grenier, Xiste Narbonne et Jacques Guay.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Notre-Dame des Neiges.

Un destroyer explose

Leonardo, N.-J., 1er (A.P.). — Un officier et sept marins du destroyer *Solar* manquant encore à l'appel à la suite d'une explosion survenue à bord du navire hier. Environ 60 membres de l'équipage ont été blessés mais seulement 37 ont été hospitalisés.

L'explosion s'est produite au moment où l'équipage était à décharger le navire de ses armes selon le programme de désarmement. Normalement, le destroyer *Solar* portait environ 15 tonnes de munitions y compris des charges de fond, des torpilles et des obus pour ses canons. Seulement un tiers de ces munitions était encore à bord lors de l'explosion.

Le major Foote rentre au Canada

Halifax, 1er (C.P.). — Le major John Weir Foote, père canadien et détenteur d'une Croix Victoria, a exprimé une grande satisfaction, hier soir, du fait que les tombes des militaires canadiens sont bien entretenues en Europe. Revenant au pays à bord de l'*Aquitania*, après un voyage de six semaines en Angleterre et sur le continent, il a rendu hommage à la commission canadienne des fosses de guerre qui, dit-il, a accompli un magnifique travail.

Deux ans de pénitencier

Edouard Grenier, alias Gaston Parent, 17 ans, 11 mois, 221 est, rue Lagauchetière, a été condamné à deux ans de pénitencier ce matin par le juge Charles-Edouard Guérin, après avoir été trouvé coupable de vol avec effraction de nuit à 5026 rue Jeanne-Mance, où avec son compagnon Georges Cadieux, qui purge actuellement une sentence identique pour le même délit, il s'est emparé de vêtements pour une valeur de \$800. Grenier purge actuellement une sentence de six mois pour vol avec effraction. Sa deuxième peine sera purgée concurrentement avec la première.

Me Marc-André Blain occupait pour la Couronne.

Une peine de dix ans pour le Dr May

Il a été trouvé coupable d'avoir livré des informations secrètes sur l'énergie atomique

Londres, 1er (C.P.-par câble). — Dans l'enceinte de l'Old Bailey, la Cour criminelle de Londres, le Dr Alan-Nunn May, jeune chimiste de 34 ans, a été condamné aujourd'hui à dix ans de travaux forcés après qu'il eut plaidé coupable à l'accusation d'avoir livré des informations secrètes relatives aux recherches sur l'énergie atomique à un agent étranger non identifié.

Me Gerald Gardiner, avocat du jeune savant britannique, qui, durant la guerre, a travaillé au Canada aux recherches sur l'énergie nucléaire, a déclaré que les informations que May aurait livrées l'ont aidé à la construction soviétique. Il a ajouté que dans le temps, en février 1945, le gouvernement avait offert à la Russie toute l'aide économique et technique possible.

Un soupire très perceptible a été entendu lorsque le juge, habillé de rouge et coiffé de la perruque, sir Roland Oliver, lu la sentence. May remuait les coudes et ses lèvres tremblaient comme pour dire "Merci".

Avant de prononcer la sentence, le juge a déclaré: "J'ai entendu votre avocat dire que vous étiez un homme d'honneur qui ne fait que ce qu'il croit juste. Je ne puis accepter cette opinion. Je ne puis comprendre comment un homme dans votre position puisse avoir eu la grossière pensée de se permettre de faire ce que vous avez fait, sachant que vous livriez un des plus précieux secrets du pays."

"Je crois que vous n'avez pas agi comme un homme honorable mais comme un malhonnête. C'est un cas très grave. Je vous condamne à dix ans de travaux forcés."

M. Gardiner a déclaré qu'il raisonne ou a tort May était indigné de ce que les promesses d'assistance technique à la Russie "fussent faites à une heure et ignorées à la suivante".

La diphtérie

Vingt-sept décès en seize mois

Les parents négligents encourrent une grave responsabilité, dit un médecin

Vingt-sept enfants sont morts de la diphtérie au cours de 1945 et des quatre premiers mois de 1946, a révélé ce matin, le Dr Adélaïde Groulx, directeur du département municipal de la santé.

"La mortalité est toujours tragique, dit le Dr C.-W. MacMillan, de l'Université McGill, mais elle est attribuable à la diphtérie elle-même, parce que ces décès auraient pu être évités si les parents ou les gardiens s'étaient préoccupés de faire immuniser leurs enfants."

"Il existe, ajoute-t-il, une distinction entre le fait de causer délibérément la mort de quelqu'un et celui d'attendre sans se soucier que la mort ait fait son œuvre, mais les parents qui sont de cette dernière catégorie assument une grave responsabilité..."

Commentaires sur cette affaire de bombe

Nous recevons ce matin, deux commentaires de l'incendie qui aurait pu être tragique survenu hier après-midi, à 4 h., rue Ontario, au coin de St-Denis.

M. Roméo Mathieu et Elphège Beaudoin, du comité de direction de la grève des brasseries "condamnent sévèrement l'incident d'hier". M. Mathieu déclarait ce matin, que l'union ainsi que ses officiers avaient à maintes reprises, à diverses assemblées publiques, officiellement déclaré que "toutes menaces de violence ne seraient pas tolérées" par l'approbation du comité de la grève. En aucun temps, déclarait M. Mathieu, l'union n'a requis les services de gens à caractère douteux.

Par contre, la compagnie déclarait ce matin que "cette attaque à la bombe n'est qu'un des multiples actes de violence entrepris par les communistes depuis le début de la grève". Le porte-parole de la compagnie affirmait que plusieurs de ses employés avaient été battus et quelques-uns gravement. Plusieurs menaces avaient été portées également contre les femmes et les membres des familles des employés de la compagnie désireux de retourner au travail.

Sept personnes impliquées dans des procédures d'intimidation au cours de la grève ont comparu ce matin devant le recorder McManamy. Trois ont été condamnées à \$10 d'amende et aux frais: Benoit Vincent, 639, Dufresne; Étienne Bienvenu, 3101, rue Albert; et Conrad Lauzon, 1570, St-Dominique. Jack Shaw, 5644, 14ème avenue, Rosemont, a été condamné à \$40 d'amende et aux frais parce qu'il n'était pas un employé de la compagnie, mais seulement un organisateur ouvrier.

P. E. Ferguson, 1109, rue Champlain, a dérobé la plus forte sentence avec \$100 d'amende et les frais et un cautionnement de \$500 pour garder la paix pendant un an. Le recorder McManamy a déclaré qu'il pouvait se compter heureux de n'avoir pas eu une sentence plus forte.

Roland Jarry, Donat LeFrançois et Léo Patenaude ont eu leur cause remise au 9 mai.

C'est toi que je cherchais...

Sous ce titre, le "Devoir" commencera samedi prochain la publication d'un roman de Concordia Merrell qui obtiendra sûrement un très vif succès.

Qu'on se le dise!

De nouvelles grèves menacent d'éclater

Une grève des transports à Atlanta — Le médiateur Paul Fuller menace de se retirer des négociations entre Lewis et les administrateurs des mines de charbon — Autres développements

New-York, 1er (A. P.). — Le front ouvrier américain s'assombrit de nouveau aujourd'hui alors que de nouvelles grèves menacent d'éclater et que le gouvernement projette de mettre moins de vigueur dans ses pourparlers pour régler le différend du charbon.

Une grève des transports affecte des milliers de personnes à Atlanta tandis que la production de charbon a entièrement cessé dans l'Illinois, forçant 18,000 ouvriers à réintégrer leurs domiciles. Une grève menace aussi d'éclater dans les éleveurs tandis qu'on a évité un arrêt du travail à Memphis, Tenn., où on s'est accordé sur la question des salaires.

A Washington, la reprise des négociations entre John L. Lewis et les administrateurs des mines de charbon n'a été marquée d'une menace de retrait du médiateur spécial du gouvernement, M. Paul W. Fuller, il a exprimé son mécontentement au sujet des négociations affectant les 400,000 mineurs, mais il a consenti à reconsidérer sa décision.

La menace de M. Fuller a été faite après que Lewis, le président de l'union des mineurs, eut donné avis que les 75,000 mineurs d'anthracite de Pennsylvanie quitteront leur travail dans 30 jours s'ils ne se voient pas accorder les mêmes conditions demandées par les mineurs de charbon noir.

Quant à la grève des transports d'Atlanta, elle a été déclarée à midi alors que 1,350 employés de la Georgia Power Company, membres

de l'A. F. L., ont quitté leur travail après avoir rejeté une offre de compromis de dernière heure. La compagnie et l'union se sont entendues pour faire arbitrer les questions de salaires et de l'assurance de groupe, mais elles ont refusé de faire de même pour un nouveau projet de pension. La compagnie transporte environ 500,000 voyageurs par jour. La grève de Memphis a été évitée lorsque les employés ont accepté une augmentation de .18 l'heure.

Au Canada

Il n'y aura pas de défilés-monstre aujourd'hui au Canada, jour de travail pour les communistes mais il y aura probablement quelques défilés sans importance. Le parti ouvrier-progressiste tiendra des réunions à plusieurs endroits.

Malgré une apparente tranquillité, la situation du travail n'est pas des plus rassurantes. Les unions combattent pour une semaine de travail plus courte et pour des augmentations de salaire. La plupart d'entre elles demandent la semaine de 40 heures et un salaire égal malgré la réduction des heures de travail.

Une évaluation non officielle placée à 700,000 le nombre des travailleurs organisés à travers le Canada. Des votes de grève ont déjà été pris dans des industries employant plus de 160,000 hommes — celles de l'acier, de l'extraction et de la fonte du métal, du caoutchouc, du bois et des textiles.

Le général Kurt Meyer est arrivé à Halifax

Il purgera au Canada sa peine d'emprisonnement à vie — Le plus grand secret a entouré la traversée

Ottawa, 1er (C.P.). — Les quartiers généraux de la Défense ont annoncé aujourd'hui, que le général allemand Kurt Meyer, condamné à l'emprisonnement à vie pour crime de guerre, est arrivé à Halifax à bord de l'*Aquitania* hier. Il a immédiatement été conduit au pénitencier de Dorchester, Nouveau-Brunswick.

Le secret entourant la

C'est par la femme, réserve morale et religieuse du genre humain que la Famille sera toujours régénérée et ravivée en idéal.

C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs définis, que la femme mènera le monde.



Rédactrice: Germaine BERNIER

Colonisation

Si tous voulaient se mettre à l'oeuvre

De 1931 à 1939, il s'est fondé dans la province de Québec 108 paroisses nouvelles, avec une moyenne de 150 établissements chacune. Les missionnaires-colonisateurs, convaincus de la nécessité de venir en aide aux sans-travail des villes et des campagnes, réussissent à déclencher et à soutenir un mouvement d'opinion publique qui ne put faire autrement que d'inciter à l'action le gouvernement de la province. Tout en admettant qu'il eût été possible d'assurer aux colons des meilleures conditions de travail, des octrois plus substantiels, des circonstances d'établissement plus favorables, il n'en reste pas moins que les paroisses fondées sont autant de centres de vie qui continueront de s'intensifier, de se solidifier. L'oeuvre accomplie, quoi que puissent en penser des critiques trop sévères, personne n'aura jamais à en rougir.

Depuis la guerre, il ne s'est pas fait grand chose; on s'est contenté, les circonstances l'exigeant, de remplir les cadres, guerre plus. Nos fils de cultivateurs, pour un très grand nombre, ont répondu, soit à l'appel militaire, soit à l'appel du salaire industriel. Dans un état comme dans l'autre, ils ont mené une vie anormale, transitoire. Plusieurs y ont perdu leur goût de la vie paisible, leur amour de la terre.

Il importe aujourd'hui de reprendre la besogne là où on l'a laissée. La tâche est immense. A part les chômeurs des villes, déserteurs des campagnes, il n'est pas moins de 179,418 fils de cultivateurs dont l'âge varie entre 15 et 30 ans lors du recensement décennal de 1941, qu'il serait urgent d'installer. A moins que l'on ne veuille sans tarder s'occuper de ceux-ci, il est à craindre qu'ils ne viennent graduellement chercher à la ville un gain-pain qu'elle ne pourra pas leur donner.

Pourtant, ce n'est pas l'argent qui manque; ce ne sont pas les terres non plus. Il ne suffirait que de mettre en branle tous les organismes intéressés, à l'agrandissement de nos familles agricoles, à la multiplication de foyers de vie chrétiens.

Si tous voulaient se mettre à l'oeuvre, il y aurait moyen de fonder d'ici 15 ans non pas 108 paroisses mais au moins de deux à trois cents. Ces fondations, soyeuses et assurées, seraient tout à notre honneur.

G.-E. COUTURE

"La mode de par chez nous"

En 1939, l'ambition de tout auteur canadien écrivant en français, était de se faire éditer à Paris. Aujourd'hui, à la faveur des conditions économiques, les plus célèbres auteurs français font éditer leurs livres au Canada. Evidemment, la France cherchera-t-elle à récupérer cette industrie; mais quand même, les éditeurs canadiens sont désormais connus du public de langue française, partout à travers le monde.

Ainsi pour la mode! Sans doute, les créateurs de la rue de la Paix et de la Place Vendôme reprendront-ils bientôt le rang que la guerre leur a fait perdre. Mais, à côté des noms de Schiaparelli, de Jean Patou, de Lanvin, d'Alix et de Molyné, apparaissent désormais ceux des créateurs canadiens de Montréal, de Toronto, de Winnipeg et de Vancouver, et autres grands centres.

Notre pays est producteur de textile! Les ouvriers et ouvrières habiles n'y manquent pas. Si nous avons su monter de toute pièce — et dans quelles circonstances — une industrie de guerre qui a pu se comparer à celle des Etats-Unis, de l'Angleterre, de la Russie, pourquoi, aujourd'hui, ne pourrions-nous pas conquérir des industries de paix, qui enrichiront notre pays, et porteront notre renommée aux quatre coins du monde? Tel est le thème du documentaire "Création canadienne", réalisé par les cinéastes de l'Office national du film. Car la mode ne signifie pas seulement quelques créateurs qui travaillent dans leur studio, à inventer des lignes nouvelles. Elle est le point de départ, le premier chaînon d'une industrie récente, et des plus lucratives. Souvent, en effet, que Bonaparte, premier consul, en a encouragé le développement en France, assurant ainsi la stabilité économique de la région de Lyon, ainsi qu'une grande célébrité à la ville de Paris — ce Paris qui ne s'est pas construit en un jour!

Demain, on visitera donc Montréal, Toronto, Winnipeg, Vancouver; on assistera dans ces grands centres, aux revues de mode où se créent, avec du matériel canadien, robes et vêtements de toutes sortes, en fonction des besoins et des goûts particuliers de l'Amérique. L'art de bien s'habiller ne sera plus l'appanage d'une seule ville: des petits Paris naissent et grandissent par nous. Et bientôt, nos ouvriers prouveront qu'ils sont aussi habiles que ceux de Lyon: les Canadiens leur souhaitent bonne chance dans leur entreprise!

"Création canadienne" est un documentaire de l'Office national du film, série En avant Canada!

Amicale à Ste-Scholastique

La réunion annuelle des anciennes élèves de Ste-Scholastique, qui devait avoir lieu le 4 mai est remise au samedi, le 18 mai, à 2 heures. Les religieuses et le conseil de l'Amicale souhaitent d'avance à toutes les malades et élèves, la plus cordiale bienvenue.

Les Appels de France

Ils sont de plus en plus tristes et pressants et il y a vraiment des choses qui s'expliquent bien mal. Que font donc le Secours national et le gouvernement? C'est vrai que celui-ci a entrepris de grandes choses: la constitution à remanier, des élections répétées à préparer et les affaires de l'Espagne à régler, mais ces grandes choses n'ont l'air d'améliorer en rien la situation économique, les gens de France sont encore sous le régime de guerre et les familles, dans nombre de régions, voient leurs enfants et leurs vieillards manquer du nécessaire. Quant aux institutions, c'est lamentable.

Il y a beaucoup de collectes de toutes sortes qui se font pour l'Europe. La France en a une part. A-t-elle toujours la part à laquelle elle a droit, surtout quand ces envois sont recollés au Canada? Ça, c'est une autre affaire.

On se rappelle encore la colossale collecte de vêtements faite au pays l'automne dernier. En fait, on a ramassé treize millions de livres de vêtements encore utilisables. C'est à souhaiter que la collecte de juin prochain ait le même succès. Mais qu'obtiendra la France cette fois-ci? Pour faire changement avec les pourcentages de l'automne dernier, on pourrait peut-être changer son taux avec celui de l'U.R.S.S., par exemple: c'est-à-dire, offrir maintenant à la France les 25 pour cent que l'U.R.S.S. a obtenus la dernière fois et offrir à cette dernière les 11 pour cent qui avaient été le partage de la France en octobre.

Quant à l'alimentation, s'il y a amélioration en quelques endroits, c'est loin d'être satisfaisant partout et la carte de pain que l'on s'est empressé de remettre en vigueur après les premières élections reste insuffisante à combler les autres carences alimentaires, d'autant plus que ce pain, selon le témoignage d'une supérieure d'orphelinat qui m'écrit et une couple d'autres correspondants, est tout simplement détestable à manger.

Je reçois presque chaque semaine des remerciements pour les colis envoyés par les lectrices et lecteurs de la Page féminine. C'est remarquable, je les retransmets avec beaucoup de joie à tous mes généreux lecteurs. Et peu de choses me font davantage plaisir que ces appels téléphoniques ou ces lettres qui me demandent de redonner des adresses françaises égarées ou des nouvelles à qui envoyer des secours.

Ces secours, ils sont plus urgents que jamais, semble-t-il, par les nouvelles que nous avons de France, nouvelles bien corroborées par l'article du Dr Howard E. Kershner, récemment revenu d'Europe et dans lequel, après avoir parlé des pays ravagés, il ajoutait: Mais c'est en France que j'ai trouvé le plus grand abîme de misère et la plus impérieuse nécessité de reconstruction physique et morale.

Voici donc quelques adresses où l'on s'occupe de patronages d'enfants, de services sociaux, de consultations de nourrissons, d'orphelins, etc., et où tous les dons seront bienvenus, principalement les articles de literie, de layettes, de vêtements chauds.

La supérieure du patronage de Balan m'explique que ses sœurs manquent totalement d'amidon pour l'entretien de leurs coiffes et qu'elles en ont un urgent besoin. Alors, voilà un article demandé rarement mais qui dans ce cas, rendrait d'appréciables services. Adresse: Madame S. Saint-Jean de Matha, Place de l'Eglise, Balan, Ardennes, France.

Et voici une maison où sont réfugiés quelque 700 enfants orphelins, la plupart orphelins. On adresse les envois à Mère Saint-Jean-Berchmans, Directrice générale des Nids Saint-Raphaël, Roquebrune-Cap-Martin, A. L. France.

Impossible de vous faire l'énumération de la description des villages vosgiens martyrs, ils sont rasés et les habitants sont réfugiés en Haute-Marne. Ces sinistres ne demandent que nos vieux habits et les objets inutilisés. On les adresse à M. l'abbé Toussaint, Genevrières, Haute-Marne.

Est-il besoin de beaucoup d'imagination pour comprendre la désolation de la région de Dunkerque? C'est indescriptible. De ce côté-là, les dons doivent être adressés à l'assistante sociale qui s'occupe de tous et des miséreux en particulier: Mlle Zélie Fockenberque, 116, rue des Fusiliers-Marins, Rosendael-le-Dunkerque (Nord), France.

La dernière lettre que j'ai reçue de Lille-Sud, où vos générosités ont été tellement appréciées, me parlait surtout du problème de l'école libre, entendez catholique. L'Etat, non seulement ne donne rien de son trésor pour cet enseignement, mais essaie en plus de le discréditer. Les catholiques, peu nombreux dans cet endroit et presque aussi pauvres que leur clergé, sont de plus en plus inquiétés par ce problème. S'il leur faut fermer leur école, ce sera la fin de tout.

Et vous savez, m'écrit l'abbé Dewitte, supprimer l'enseignement libre, c'est courir à la révolution! Pour ceux qui pourraient aider d'une façon ou d'une autre à cette cause de l'école catholique, voici l'adresse de M. l'abbé Dewitte: 17, rue des Oeillettes, Lille, France. Vous vous rappelez, sans doute, que cet abbé a la direction d'un patronage de garçons.

Pauvre France! Dire qu'après la défaite de 1870, elle s'est relevée si vite et si bien et qu'après la victoire de 1945, si victoire il y a eu, elle semble s'enliser dans le marasme au lieu d'en sortir. Mais les victimes de la politique et de la guerre ont bien droit à notre sympathie.

Germaine BERNIER

La campagne d'embellissement

Première soirée récréative, hier, au Jardin botanique

Une foule de plusieurs centaines de personnes a envahi, hier soir, l'auditorium du Jardin botanique pour assister à la première d'une série de dix soirées récréatives présentées au public par le comité de la campagne d'embellissement qui sera inaugurée officiellement aujourd'hui par la lecture d'une proclamation par le premier magistrat de la métropole, M. Camillien Houde.

M. C. Durivage, président du comité d'instituteurs de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal, qui a uni ses efforts à la Chambre de commerce des jeunes dans le but de coordonner les activités des écoliers et d'éveiller l'attention du grand public sur l'urbanisme et sur les problèmes s'y rattachant, a expliqué en quelques mots les buts de la campagne d'embellissement.

M. Durivage a dit que pour son bien-être personnel, tout citoyen demandait à vivre dans un milieu propre et sain. Des centres de la province dépensent chaque année des sommes fabuleuses pour la santé publique. Si tous et chacun voyaient à nettoyer leur petit coin, l'on préviendrait ainsi bien des maladies. Au point de vue touristique, n'est-ce pas en se gardant propre qu'une ville peut plaire à ses visiteurs? En terminant M. Durivage a dit: "Faisons de la campagne d'embellissement notre cotisation au progrès civique 1946."

Le programme récréatif, qui a été hautement apprécié, comprenait trois séries de représentations cinématographiques sur les thèmes suivants: Le Mexique; Les sites enchanteurs de la province de Québec; Les Cantons de l'Est; Nos chansons canadiennes. Le chœur de chant du professeur Claude Lévesque et la gentille petite diseuse de quatre ans Astride Vercaigne ont prêté leur concours bénévolement à ces soirées récréatives.

La deuxième de cette série de soirées récréatives sera présentée demain soir, jeudi, à Notre-Dame du Perpetuel-Secours.

CONTES

de MARIE NOEL

Pour vivre une heure au pays de la fantaisie, il faut lire ces histoires, délicieusement racontées en un style tout de grâce et de fraîcheur.

Volume de 154 pages.

Au comptoir: \$0.90

Par la poste: \$1.00

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Variétés

Si le Mikado n'était plus dieu...

Le nom de Mikado, qui signifie "Sublime porte", employé en Europe pour désigner l'empereur du Japon, n'est pas d'un usage courant dans ce pays, où l'on préfère celui de Tenno, qui veut dire "Fils du ciel". Le mot Mikado, en réalité, ne désigne pas seulement l'empereur, mais surtout la ville sacrée où se trouve le palais impérial, devant lequel il y a toujours de nombreux Japonais, de tout âge et de toutes classes, agenouillés et en prières. Car le Fils du ciel passe pour le descendant direct du Maître de toutes choses, au pays du Soleil levant. L'empereur n'est donc pas seulement le chef politique de son peuple, mais une divinité. Le Mikado est ainsi le lien le plus solide qui, depuis sa fondation il y a quelque 2500 ans, garantit l'unité de l'empire.

Au moyen âge, régnaient, à la faveur du régime des investitures et de la vassalité, les maîtres du palais; ils couronnaient ou déposaient à leur gré des empereurs-fantômes. Le souverain était comblé d'honneurs, mais n'avait aucun rapport avec le monde extérieur; on ne pouvait l'approcher et le mystère qui l'entourait en faisait pour le peuple un personnage de légende. Le premier qui reprit le pouvoir en mains fut le père de l'empereur actuel, Mutsuhito, qui monta sur le trône à 15 ans, en 1867. Quant à Hirohito, devenu empereur, il tomba bientôt sous la coupe des militaires et ne fut plus qu'un figurant.

Jalous de leur indépendance, les Japonais expulsèrent, vers la fin du XIXe siècle, les Européens qu'ils avaient bien accueillis au début; le christianisme, introduit en 1549 par saint François-Xavier, fut persécuté; en 1621, les voyages à l'étranger furent interdits. Tout cela fit que, de 1638 à 1852, le Japon fut une terre interdite.

Au XIXe siècle, les Japonais ne purent plus maintenir leur isolement; les canons de l'amiral Perry, en 1854, les forcèrent à ouvrir deux ports aux Américains. Puis, sous la menace des vaisseaux de guerre européens, le gouvernement consentit à l'ouverture d'autres ports et à la conclusion de traités de commerce. Par cette politique, l'Amérique et l'Europe avaient frisé elles-mêmes la voie qui allait permettre au Japon d'affirmer un moment sa supériorité: les portes ouvertes ne facilitèrent pas seulement l'entrée, mais la sortie... vers l'Europe et en Amérique, afin de mettre au goût du jour l'économie, les sciences, le tourisme, le droit japonais. En 35 ans, par la vertu de la technique moderne, le Japon devint une grande puissance. Entre le Japon moderne et le Japon resté fidèle au culte des ancêtres, aux coutumes barbares, aux rites sacrés, le Mikado constitue le trait d'union; il relie l'ancien au nouveau et concilie les contraires.

Dernier cours à l'Ecole des Parents

M. l'abbé Irénée Lussier parlera de la crise religieuse chez l'adolescent

Ce soir, 1er mai, à la salle Saint-Stanislas, 1371 est, rue Laurier, à 8 h. 30, M. l'abbé Irénée Lussier terminera une série de quatre cours sur les problèmes de l'adolescence. Celui de ce soir portera sur la crise religieuse, les exigences de la foi et la liberté personnelle. Parents, maîtres et jeunes sont cordialement invités.

Succès d'un concours

Le grand concours de charité organisé au bénéfice des oeuvres de l'Asile de la Providence s'est terminé le 25 avril avec un beau succès.

Les religieuses et les dames patrones remercient tous ceux et celles qui ont travaillé à ce succès. Voici les lots gagnants: no 13375, Mme Bienvenue, 91 De Castelnau; no 18420, Mme A. Bonin, 613 Nigole; no 8743, Mme Lapalme, 1627 Bennett; no 6907, Mme Blain, 1605 Bourbonnière.

Réouverture d'un parc. — Le 16 juin prochain on rouvrira aux touristes le Kruger National Parc. Il est fermé depuis 1942. Le différé du corps n'enlaidit point une belle âme, mais la beauté de l'âme se reflète sur le corps.

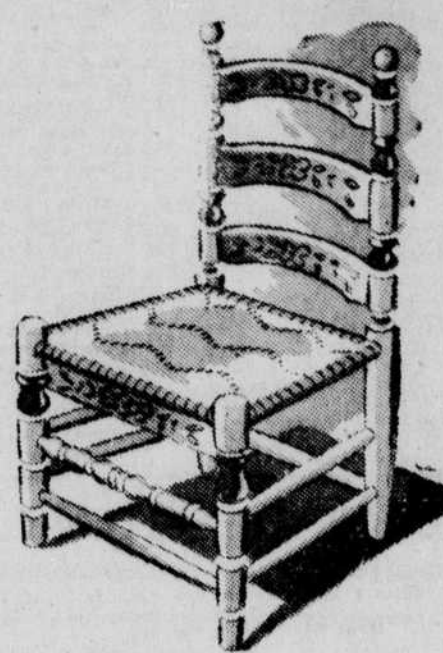
CALENDRIER

DES COUPONS DE RATIONNEMENT DU CONSOMMATEUR

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEUDI	VEN.	SAM.
			1	2 SUCRE-CONSERVES S8 à S12 COUPON DE BEURRE R7 COUPON DE VIANDE M35 Valables	3	4
5	6	7	8	9 COUPON DE VIANDE M36 Valable	10	11
12	13	14	15	16 SUCRE-CONSERVES S13, S14 COUPON DE BEURRE R8 COUPON DE VIANDE M37 Valables	17	18
19	20	21	22	23 COUPON DE BEURRE R9 COUPON DE VIANDE M38 Valables	24	25
26	27	28	29	30 COUPON DE VIANDE M39 Valable	31	

EATON

ouvre de 9 h. 30 à 5 h. 30 du lundi au vendredi et de 9 h. 30 à 1 h. le samedi.



Chaises mexicaines à solder!

Légèrement imparfaites... gaies et pratiques pour l'été! Mettez de la vie, de la couleur sur votre veranda. Ces chaises sont tout ce qu'il y a de plus gai! Rouges, ivoire, vertes ou bleues décorées de fleurs peintes à la main de couleurs contrastantes. Economisez 3.00 en les achetant jeudi. Rég. 6.95. Occasion du Jeudi

Meubles, au septième

THE T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL

Riche variété de poisson frais

FRAI D'ALOSE

POISSON BLEU — PLIES — DORE — FILETS D'ALGÈRE — TRUITE DE LAC — PETONCLES — MORUE — SAUMON — BUTTERFISH — ACHIGAN DE MER — FINNAN HADDIES.

HOMARDS VIVANTS et BOUILLIS

Gatehouse

Livraisons du vendredi 8 a.m. 2.30 p.m. PL. 8121

Prouesse féminine — L'ancien ministre britannique des Mines D. H. Grenfell prétend que les femmes de Grande-Bretagne ont économisé durant la guerre de 10 à 12 millions de tonnes de charbon.

Aux anciennes de St-Cuthbert Les anciennes élèves du Couvent de St-Cuthbert sont cordialement invitées au convention qui aura lieu dimanche, 16 mai à 2 h. Prière de considérer cette annonce comme invitation personnelle. Bienvenue à toutes.

HORS DES SENTIERS BATTUS

Essai de méthodologie nouvelle par le Frère LEON, mariste

- I.—Méthodologie générale. Un volume in-8, 148 pages. \$5.50; par la poste \$6.00
- II.—Méthodologie spéciale. Première partie, contenant la méthodologie de l'éducation religieuse, de l'éducation civique, de la formation à la politique, de l'arithmétique, des sciences naturelles et de la géographie. Un volume in-8, 180 pages. \$6.00; par la poste \$7.00
- III.—Méthodologie spéciale. Deuxième partie, contenant la méthodologie de l'étude du milieu, de la lecture et de la langue maternelle. Un volume in-8, 180 pages. \$6.00; par la poste \$7.00
- IV.—Méthodologie spéciale. Troisième partie, contenant la méthodologie de l'enseignement de l'histoire, de l'écriture, de la seconde langue, du dessin, du chant et de la gymnastique. Un volume in-8, 112 pages. \$5.50; par la poste \$6.00

Les instituteurs canadiens qui ont pu se procurer les manuels du Frère Léon, mariste belge, docteur en sciences pédagogiques de Louvain, les ont grandement appréciés.

FORMATION RELIGIEUSE ET METHODES ACTIVES — Essai d'application de la pédagogie nouvelle à l'éducation religieuse. Un volume in-8 — 176 pages. \$6.00; par la poste \$7.00

POUR MIEUX ENSEIGNER — La Pédagogie nouvelle — Méthodes d'aujourd'hui. Un volume in-8 — 134 pages. \$5.50; par la poste \$6.00

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

MAI

Natalité à la hausse

Accroissement naturel de 19.8 par mille dans le Québec

Dans la province de Québec, la natalité accuse un nouveau record au cours de 1945, record imprévisible en 1944 puisque cette année semblait avoir atteint des chiffres insurpassables. Par ailleurs, les décès ont encore décliné durant les douze mois de 1945, ce qui donne un nouvel essor à notre accroissement naturel. Actuellement, le taux de l'accroissement naturel dans le Québec se fixe à 19.8 par mille habitants. C'est le plus élevé de toutes les provinces canadiennes. A ce rythme, notre population pourra, en 1950, être de 2 millions. On est en droit de le croire, se disent beaucoup plus rapidement que dans les quelque cinquante années prévues. La moyenne annuelle de notre accroissement durant les cinq dernières années est de 65,000

âmes tandis que de 1936 à 1941 elle fut de 45,000 âmes.

La mortalité infantile diminue également dans le Québec. 1945 accuse en effet une diminution de 7.5 pour cent en 1944. Le taux de l'an dernier est de 62.5 par mille naissances. Il y a tout de même lieu de l'améliorer.

Au cours de 1945, il y a eu 33,153 mariages et 33,163 décès. Ces chiffres se trouvent dans le bulletin démographique que publie cette semaine le ministère de la Santé et du Bien-Etre social de la province de Québec.

PETIT CARNET

PETIT CARNET

A Pâques ont eu lieu les fiançailles de Mlle Denise Primeau, fille de M. et de Mme O. Trefflé Primeau, de Montréal, avec M. Henri Dorion, fils de M. et de Mme Gustave Dorion, de Montréal.

Irregularité des cours à Wall Street

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 77,429 actions industrielles et de 115,999 actions minières en comparaison de 76,166 et de 125,246 lundi.

Valeurs	Haut	Bas	Vente
100 Acad. At. pfd.	22 1/2	22 1/2	23
120 Acm	23 1/2	23 1/2	23
25 Agnew pfd.	11 1/2	11 1/2	11 1/2
110 Aluminium	22 1/2	22 1/2	22 1/2
75 Ashdown	17 1/2	17 1/2	17 1/2
150 Argus pfd.	3 1/2	3 1/2	3 1/2
145 Astor	3 1/2	3 1/2	3 1/2
125 Astor	3 1/2	3 1/2	3 1/2
141 Bell	19 1/2	19 1/2	19 1/2
100 Bank Note	20 1/2	20 1/2	20 1/2
100 Bulo	20 1/2	20 1/2	20 1/2
1450 Can. Cement	23 1/2	23 1/2	23 1/2
100 Can. Corp.	23 1/2	23 1/2	23 1/2
110 Can. Ind. pfd.	15 1/2	15 1/2	15 1/2
185 Can. SS pfd.	52 1/2	52 1/2	52 1/2
35 Can. Zinc	52 1/2	52 1/2	52 1/2
100 Can. Car. A	22 1/2	22 1/2	22 1/2
100 Can. Celan. pfd.	43 1/2	43 1/2	43 1/2
10 Converters B.	18 1/2	18 1/2	18 1/2
280 Alco A.	18 1/2	18 1/2	18 1/2
915 Can. Loco	42 1/2	42 1/2	42 1/2
75 Can. Smelt.	42 1/2	42 1/2	42 1/2
15 Can. Glass	15 1/2	15 1/2	15 1/2
100 Davis B.	15 1/2	15 1/2	15 1/2
600 Dist. Sear.	110 1/2	109 1/2	109 1/2
1 Do pfd.	18 1/2	18 1/2	18 1/2
382 Dom. Bridge	40 1/2	40 1/2	40 1/2
120 Dom. Dairy	13 1/2	13 1/2	13 1/2
480 Dom. Steel B.	17 1/2	17 1/2	17 1/2
2 Dom. Tar	25 1/2	25 1/2	25 1/2
125 Dom. Tar pfd.	25 1/2	25 1/2	25 1/2
60 Dom. Texas	104 1/2	104 1/2	104 1/2
50 East. Koot. Pow.	13 1/2	13 1/2	13 1/2
30 Eng. El.	30 1/2	30 1/2	30 1/2
175 Gurn.	9 1/2	9 1/2	9 1/2
3140 Gen. Bakery	36 1/2	36 1/2	36 1/2
32 H. Smith	36 1/2	36 1/2	36 1/2
60 Ind. Bay	16 1/2	16 1/2	16 1/2
142 Imp. Tob.	15 1/2	15 1/2	15 1/2
100 Imp. Tob. pfd.	8 1/2	8 1/2	8 1/2
30 Int. Bronze	22 1/2	22 1/2	22 1/2

Reflets de la Bourse

Les cours affichaient de nouveau une tendance ferme ce matin à Wall Street, certaines valeurs dirigeantes se sont améliorées au cours de la première partie de la séance, toutefois quelques titres isolés montraient un peu de lourdeur. Le groupe des boissons a réagi défavorablement à l'annonce d'une nouvelle réduction de grain pour les distilleries, tandis que les ferroviaires se maintenaient fermes. Les développements peu favorables qui se sont produits hier au sujet de la grève des mineurs et le rapport défavorable de U.S. Steel qui n'a accusé qu'un gain de 45 cents par action contre un gain de 80 cents durant le trimestre précédent laissent prévoir que l'amélioration d'hier et de ce matin ne se maintiendra pas longtemps, et que les cours redeviendront irréguliers.

Le dollar canadien s'est avéré de 1-16 à un escompte de 9-32 par rapport au dollar américain.

Les pertes et les gains étaient répartis également en deuxième heure sur le marché à Toronto et le volume de la première heure a compté 624,000 actions. A la place locale, la tendance paraissait ferme dans tous les groupes vers l'heure du midi.

Hors-liste

Valeurs	Haut	Bas	Vente
1115 Abitibi pfd.	14 1/2	14 1/2	14 1/2
25 Do pfd.	40 1/2	40 1/2	40 1/2
308 Brand Hand.	16 1/2	16 1/2	16 1/2
1485 Brown	17 1/2	17 1/2	17 1/2
40 Do pfd.	98 1/2	98 1/2	98 1/2
430 BA Oil	27 1/2	27 1/2	27 1/2
10 BC Pulp	24 1/2	24 1/2	24 1/2
280 Can. Sugar	17 1/2	17 1/2	17 1/2
25 CGI Trust	207 1/2	207 1/2	207 1/2
85 Can. Ind. B.	186 1/2	186 1/2	186 1/2
1 1/2 Do pfd.	186 1/2	186 1/2	186 1/2
10 CIT Tru	3 1/2	3 1/2	3 1/2
535 Can. Marconi	4 3/4	4 3/4	4 3/4
300 Can. P. & P.	39 1/2	39 1/2	39 1/2
3020 Can. Vickers	15 1/2	15 1/2	15 1/2
100 Do pfd.	162 1/2	162 1/2	162 1/2
50 Cassidy	18 1/2	18 1/2	18 1/2
10 Can. Alcohol	85 1/2	85 1/2	85 1/2
59 Can. Div. A	20 1/2	20 1/2	20 1/2
72 Do pfd.	37 1/2	37 1/2	37 1/2
27 Dom. Eng.	50 1/2	50 1/2	50 1/2
50 Freeman	34 1/2	34 1/2	34 1/2
125 G. Lakes	60 1/2	60 1/2	60 1/2
25 Do pfd.	60 1/2	60 1/2	60 1/2
25 Halifax Ins.	8 1/2	8 1/2	8 1/2
10075 Hy. El. sec.	11 1/2	11 1/2	11 1/2
5 Ottawa Journal	43 1/2	43 1/2	43 1/2
100 Lambert	11 1/2	11 1/2	11 1/2
650 MacLaren	18 1/2	18 1/2	18 1/2
15 Melcher	8 1/2	8 1/2	8 1/2
1610 Minn. Ont.	27 1/2	27 1/2	27 1/2
54 M. Royal Htel	14 1/2	14 1/2	14 1/2

LE CURB DE MONTREAL

Cotes à la fermeture des cours le 30 avril

Valeurs	Haut	Bas	Vente
1115 Abitibi pfd.	14 1/2	14 1/2	14 1/2
25 Do pfd.	40 1/2	40 1/2	40 1/2
308 Brand Hand.	16 1/2	16 1/2	16 1/2
1485 Brown	17 1/2	17 1/2	17 1/2
40 Do pfd.	98 1/2	98 1/2	98 1/2
430 BA Oil	27 1/2	27 1/2	27 1/2
10 BC Pulp	24 1/2	24 1/2	24 1/2
280 Can. Sugar	17 1/2	17 1/2	17 1/2
25 CGI Trust	207 1/2	207 1/2	207 1/2
85 Can. Ind. B.	186 1/2	186 1/2	186 1/2
1 1/2 Do pfd.	186 1/2	186 1/2	186 1/2
10 CIT Tru	3 1/2	3 1/2	3 1/2
535 Can. Marconi	4 3/4	4 3/4	4 3/4
300 Can. P. & P.	39 1/2	39 1/2	39 1/2
3020 Can. Vickers	15 1/2	15 1/2	15 1/2
100 Do pfd.	162 1/2	162 1/2	162 1/2
50 Cassidy	18 1/2	18 1/2	18 1/2
10 Can. Alcohol	85 1/2	85 1/2	85 1/2
59 Can. Div. A	20 1/2	20 1/2	20 1/2
72 Do pfd.	37 1/2	37 1/2	37 1/2
27 Dom. Eng.	50 1/2	50 1/2	50 1/2
50 Freeman	34 1/2	34 1/2	34 1/2
125 G. Lakes	60 1/2	60 1/2	60 1/2
25 Do pfd.	60 1/2	60 1/2	60 1/2
25 Halifax Ins.	8 1/2	8 1/2	8 1/2
10075 Hy. El. sec.	11 1/2	11 1/2	11 1/2
5 Ottawa Journal	43 1/2	43 1/2	43 1/2
100 Lambert	11 1/2	11 1/2	11 1/2
650 MacLaren	18 1/2	18 1/2	18 1/2
15 Melcher	8 1/2	8 1/2	8 1/2
1610 Minn. Ont.	27 1/2	27 1/2	27 1/2
54 M. Royal Htel	14 1/2	14 1/2	14 1/2

BOURSE DE TORONTO

Cotes à la fermeture des cours le 30 avril

Valeurs	Haut	Bas	Vente
Abitibi	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Do 150 p.	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Alger	32 1/2	32 1/2	32 1/2
Apex	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Argus	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Aron	36 1/2	36 1/2	36 1/2
Arma	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Astor	63 1/2	63 1/2	63 1/2
Athons	45 1/2	45 1/2	45 1/2
Aubelle	108 1/2	108 1/2	108 1/2
Aumague	108 1/2	108 1/2	108 1/2
Aunor	535 1/2	535 1/2	535 1/2
B-gamag	32 1/2	32 1/2	32 1/2
Bankfield	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Bk Montreal	26 1/2	26 1/2	26 1/2
Base Metal	27 1/2	27 1/2	27 1/2
Bear	109 1/2	109 1/2	109 1/2
Beattie	132 1/2	132 1/2	132 1/2
Beaulieu	222 1/2	222 1/2	222 1/2
Boycou	25 1/2	25 1/2	25 1/2
Brail	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Brit Dom	40 1/2	40 1/2	40 1/2
Brulian	56 1/2	56 1/2	56 1/2
Buff Adl	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Buff Rl	31 1/2	31 1/2	31 1/2
Cal Edm	222 1/2	222 1/2	222 1/2
Can. Cem	20 1/2	20 1/2	20 1/2
C Brew	26 1/2	26 1/2	26 1/2
Can. Mail	100 1/2	100 1/2	100 1/2
Can. Pat	230 1/2	230 1/2	230 1/2
Can. Por	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Chester	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Chem	63 1/2	63 1/2	63 1/2
Co Will	415 1/2	415 1/2	415 1/2
Colomac	107 1/2	107 1/2	107 1/2
Conlar	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Con Smelt	95 1/2	95 1/2	95 1/2
Conwest	135 1/2	135 1/2	135 1/2
Crestau	62 1/2	62 1/2	62 1/2
Crowth	94 1/2	94 1/2	94 1/2
Davies	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Denson	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Dockin	109 1/2	109 1/2	109 1/2
Elv Int	109 1/2	109 1/2	109 1/2
Elv Yell	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Dom Steel B.	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Donald	111 1/2	111 1/2	111 1/2
Dosco	57 1/2	57 1/2	57 1/2
Duvy	43 1/2	43 1/2	43 1/2
Ea Mail	225 1/2	225 1/2	225 1/2
Ea Sull	335 1/2	335 1/2	335 1/2
Elder	93 1/2	93 1/2	93 1/2
Elidion	80 1/2	80 1/2	80 1/2
F Play	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Fan Farm	60 1/2	60 1/2	60 1/2
Red Kirk	15 1/2	15 1/2	15 1/2
Giant	730 1/2	730 1/2	730 1/2
Gen Bak	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Glinora	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Goldale	38 1/2	38 1/2	38 1/2
Gold Cr	65 1/2	65 1/2	65 1/2
Gold Arr	48 1/2	48 1/2	48 1/2
Gold Gate	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Gold Man	285 1/2	285 1/2	285 1/2
Goldvue	82 1/2	82 1/2	82 1/2
Goldora	52 1/2	52 1/2	52 1/2
Halcrow	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Hallwell	6 1/2	6 1/2	6 1/2
Har Car	15 1/2	15 1/2	15 1/2
Hard Rock	32 1/2	32 1/2	32 1/2
Harker	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Harrie	29 1/2	29 1/2	29 1/2
Hassaga	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Hedley	215 1/2	215 1/2	215 1/2
Hedley	54 1/2	54 1/2	54 1/2
Homer	27 1/2	27 1/2	27 1/2
Hosco	57 1/2	57 1/2	57 1/2
Howey	46 1/2	46 1/2	46 1/2
Hy Mail	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Hur E	29 1/2	29 1/2	29 1/2
Imp Oil	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Indian	65 1/2	65 1/2	65 1/2
Inspiration	109 1/2	109 1/2	109 1/2
Int. Pte	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Int. U	155 1/2	155 1/2	155 1/2
Jackline	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Jack Wal	38 1/2	38 1/2	38 1/2
Jason	55 1/2	55 1/2	55 1/2
Joliet	106 1/2	106 1/2	106 1/2
Kirk L	220 1/2	220 1/2	220 1/2
Kerr Add	16 1/2	16 1/2	16 1/2
Kerville	170 1/2	170 1/2	170 1/2
Laguerre	57 1/2	57 1/2	57 1/2
Lapra	15 1/2	15 1/2	15 1/2
Lapaska	38 1/2	38 1/2	38 1/2
Leitch	143 1/2	143 1/2	143 1/2
Lingman	25 1/2	25 1/2	25 1/2
Litt LL	230 1/2	230 1/2	230 1/2
Lynn	38 1/2	38 1/2	38 1/2
Lunward	61 1/2	61 1/2	61 1/2
Macassa	400 1/2	400 1/2	400 1/2
Macdonald	415 1/2	415 1/2	415 1/2
Macloed	275 1/2	275 1/2	275 1/2
Madson	415 1/2	415 1/2	415 1/2
Magnet	77 1/2	77 1/2	77 1/2
Marion	38 1/2	38 1/2	38 1/2
Martin	38 1/2	38 1/2	38 1/2
McCall	24 1/2	24 1/2	24 1/2

Moyennes à la Bourse de Montréal

Valeurs	Haut	Bas	Vente
1115 Abitibi pfd.	14 1/2	14 1/2	14 1/2
25 Do pfd.	40 1/2	40 1/2	40 1/2
308 Brand Hand.	16 1/2	16 1/2	16 1/2
1485 Brown	17 1/2	17 1/2	17 1/2
40 Do pfd.	98 1/2	98 1/2	98 1/2
430 BA Oil	27 1/2	27 1/2	27 1/2
10 BC Pulp	24 1/2	24 1/2	24 1/2
280 Can. Sugar	17 1/2	17 1/2	17 1/2
25 CGI Trust	207 1/2	207 1/2	207 1/2
85 Can. Ind. B.	186 1/2	186 1/2	186 1/2
1 1/2 Do pfd.	186 1/2	186 1/2	186 1/2
10 CIT Tru	3 1/2	3 1/2	3 1/2
535 Can. Marconi	4 3/4	4 3/4	4 3/4
300 Can. P. & P.	39 1/2	39 1/2	39 1/2
3020 Can. Vickers	15 1/2	15 1/2	15 1/2
100 Do pfd.	162 1/2	162 1/2	162 1/2
50 Cassidy	18 1/2	18 1/2	18 1/2
10 Can. Alcohol	85 1/2	85 1/2	85 1/2
59 Can. Div. A	20 1/2	20 1/2	20

Conférence d'Ottawa

(suite de la première page)

lour à l'ancien état de choses ne constitue pas une solution, répond M. Garson.

M. Garson ne croit pas en la thèse de MM. Drew et Duplessis que les provinces possèdent un droit de priorité sur les taxes directes. L'histoire, le droit et l'économie contredisent cette assertion, affirme-t-il. Si cette priorité existe en droit, tout ce que les provinces auraient à faire, ce serait qu'elles réclament au Dominion l'abrogation de sa législation sur la taxe directe afin qu'elles pénètrent dans le domaine des taxes directes et les augmentent au degré abandonné par le Dominion.

M. Garson est disposé à accepter les propositions fédérales sous leur forme modifiée. Il ajoute que les provinces ont réclamé le pouvoir d'imposer une taxe sur les ventes au détail et que ce pouvoir serait accordé si la conférence consent à l'entente proposée. Cette taxation assurant une large mesure d'autonomie fiscale.

Les provinces seraient dispensées d'avoir recours à un gouvernement extérieur.

Ontario a demandé que le Dominion laisse le champ libre aux provinces en matière d'impôts sur les successions, la gasoline, les amusements, les paris mutuels, les transferts de valeurs mobilières et l'électricité. Il se demande si Toronto est prêt à accepter une réduction de subvention fédérale pour le montant perçu de ces taxes.

L'île du Prince-Edouard

Les offres faites à l'île du Prince-Edouard en vertu du plan fédéral de fiscalité ne conviennent pas du tout à cette province, dit le premier ministre Jones hier après-midi.

L'île a besoin de \$2,901,000 tandis que le Dominion ne lui offre que \$2,000,000.

L'île suggère une subvention per capita de \$31, tandis que le Dominion fixe cette base à \$15 avec un minimum de \$2 millions pour chacune des provinces.

Même si les propositions fédérales sont acceptées, ajoute M. Jones, il faudrait établir un conseil fédéral afin d'agir comme contrôleur ou aiseur dans les relations financières. Ce conseil serait formé des représentants du gouvernement canadien et des provinces.

Les subsides versés à l'île du Prince-Edouard dans le passé et le montant présentement offert ne suffisent pas à subvenir aux revenus de cette province: ils ne suffisent pas à l'administration et aux besoins modernes, toujours croissants des habitants insulaires et que les auteurs de la Confédération n'avaient pas prévu et que l'on ne prévoit même pas si y a quinze ans.

Par surcroît, l'île n'a pas reçu de la Confédération la part commerciale promise. L'île se trouve dans une situation financière embarrassante.

Depuis 1867, l'île s'est constamment élevée contre les subsides et a périodiquement demandé au Dominion de conclure de nouveaux

arrangements. On devrait augmenter les subsides en les calculant non pas sur la population mais sur les besoins locaux. Par suite de ses ressources financières limitées l'île n'a pu subvenir aux nécessités de son développement, en matière d'enseignement, de santé, de bien-être social, d'électrification rurale, d'allocations aux mères nécessiteuses, d'agriculture et de voirie.

La Colombie

M. Hart, premier ministre de la Colombie, se dit prêt à céder au gouvernement fédéral pour une période de trois années, la perception et l'emploi des impôts sur le revenu personnel et sur les corporations, à condition que la Colombie ne soit pas perdante dans ce marché: pourvu qu'elle reçoive en compensation un montant aussi considérable que la province percevrait si elle reprenait cette taxation, comme avant les accords fiscaux de 1942.

Si tous y consentent, la Colombie est aussi disposée à discuter la cession au Dominion des droits successoraux, pour un terme de trois années.

M. Hart veut que le Dominion abandonne les taxes sur la gasoline, les paris mutuels, les amusements et certains autres revenus. L'office fédéral ne pas augmenter ces taxes ne va pas assez loin, à son gré.

M. Hart demande le maintien des octrois statutaires que le Fédéral voudrait mettre de côté, en retour de nouvelles compensations.

La Colombie n'est pas injustement favorisée par la hausse de la base du subsidie par tête, de \$12 à \$15. Ce changement ne lui apporterait qu'une augmentation de \$3, 900,000 tandis que les provinces d'Ontario et de Québec recevraient un accroissement de subsides de \$20,200,000 (Ontario) et de \$24,700,000 (Québec).

Quant au chômage, M. Hart estime que c'est le Dominion qui devrait se charger des plus grosses parties des dépenses.

M. Hart préconise la poursuite des discussions entre gouvernements par le médium du comité des Dix. Cependant, certains principes fondamentaux de gouvernement doivent être clairement définis avant que les propositions fédérales ne soient discutées et on devra particulièrement définir clairement le partage des sources de revenus.

La Saskatchewan

La Saskatchewan est disposée à céder au Dominion le domaine exclusif de la taxation sur le revenu personnel, les corporations et les successions, mais elle estime que les compensations à verser en retour par le Fédéral devraient être établies sur les besoins fiscaux des provinces et non en proportion de la population, déclare M. Douglas, premier ministre CCF de cette province.

La Saskatchewan accepte le projet fédéral pour une période d'essai de trois années afin que dans l'intervalle, on puisse tomber d'accord sur une formule plus satisfaisante. Nous sommes prêts, dit M. Douglas, à accueillir favorablement les propositions fédérales, non pas parce qu'elles sont établies sur les besoins pécuniaires des provinces mais parce que, malgré leurs déficiences, elles représentent une reconnaissance des besoins fiscaux plus larges que tout projet expose jusqu'à maintenant.

Si la Saskatchewan n'obtient pas satisfaction en ce qui concerne les besoins financiers locaux par les discussions en cours, cette province réclamera de nouveaux des allocations spéciales pour faire face à des crises comme celles causées par la sécheresse, les mauvaises moissons et les besoins agricoles.

De plus la Saskatchewan ne signera pas le plan fédéral s'il contient la disposition concernant la compensation. M. King a déclaré qu'il refuse d'abandonner l'article de la déduction par laquelle le Dominion peut déduire des subventions à une province le montant que cette province lui doit. Le Dominion détient plusieurs millions de dollars en obligations des quatre provinces des Prairies; le Fédéral aurait le droit de se rembourser à même les subventions de l'entente fiscale projetée. La Saskatchewan s'y refuse pour sa part, à moins de conclure un arrangement particulier.

La Saskatchewan veut que le Fédéral assume l'entière responsabilité des retraites de vieillesse, de 65 ans au delà.

Le Dominion propose un amendement à la constitution par laquelle le Dominion et les provinces devraient se déléguer mutuellement des pouvoirs législatifs. M. Douglas en est heureux. Il l'a déjà suggéré dans un précédent mémoire.

La Saskatchewan rejette également le projet fédéral par lequel le Dominion abandonnerait la taxation sur l'essence, et les amusements mais ne contribuerait pas au paiement de la moitié des pensions de vieillesse pour les gens de 65 à 69 ans, non plus qu'à l'assurance santé.

L'Alberta

L'Alberta, par la bouche de son premier ministre éminent, M. Manning, opine que le Dominion et les provinces doivent sans délai, conclure une entente fiscale, mais cette convention ne doit être que temporaire.

M. Manning est le dernier des premiers ministres provinciaux à se faire entendre. Sa province est d'ailleurs la cadette de la Confédération. M. Manning s'exprime avec une éloquence contenue et persuasive. Il prononce l'un des meilleurs plaidoyers parmi les Dix.

Il y a, dit-il, de profondes divergences d'opinion au sein des provinces, même à la suite des neuf mois de négociations.

M. Manning demande une définition claire et définitive des pouvoirs respectifs des gouvernements avant toute autre chose. En cela, il endorse l'avis de M. Duplessis.

Si l'on ne parvient pas à s'entendre, la situation des provinces ira de mal en pire: les travaux publics seront paralysés et les affaires de la même façon.

Depuis des années, ajoute M. Manning, l'indépendance des provinces a subi des brèches graves et l'horizon ne s'éclaircit pas: le seul espoir réside dans un réalisme des domaines de revenus et de juridiction. Au chapitre du service social, le Dominion a progressivement assumé des responsabilités qui appartiennent aux provinces. Il s'est produit une centralisation excessive et une absence de contrôle de la part du peuple. Il doit y avoir une limite à la confusion qui existe dans les devoirs des droits, et les conférences fédérales ne sont pas de nature à mettre fin à cette confusion. Les provinces ne sont pas assurées de jouir de revenus.

La somme des compensations fédérales n'est pas établie sur une base de besoins mais sur les dernières que le gouvernement fédéral pourra soustraire de la poche des contribuables pour les distribuer aux provinces.

Révision du pacte de 1867

Il faudrait réviser le pacte confédératif, mais cette procédure doit être longue et ne s'accomplit pas en quelques heures, c'est pourquoi M. Manning estime que l'entente fiscale en discussion ne devrait être que temporaire: raison de plus, les temps présents sont anormaux et on ne saurait les prendre comme base d'une convention permanente et définitive.

Il faut que lesdits gouvernements parviennent cependant à s'entendre d'une manière au moins provisoire, soutient M. Manning, autrement un échec, créerait un vif mécontentement à l'endroit de leurs gouvernements.

L'Alberta réitère les vœux qu'elle a exprimés dans son mémoire de novembre dernier.

Cependant, l'Alberta concède au fédéral pour une période de trois années les impôts sur les successions, les corporations et le revenu, en retour des compensations offertes par M. King dans sa déclaration de lundi.

En ce qui concerne la taxe sur la gasoline, le Dominion persiste à conserver cet impôt; il pourrait le distribuer aux provinces, disons pour une somme de \$30 millions, et en faire bénéficier la construction routière.

De plus, l'Alberta demande que le Dominion concède aux provinces la taxation sur les ventes au détail et cela sur une base permanente, non pour un terme de trois années seulement.

Quant à la sécurité sociale, chaque province devrait avoir le droit de décider de l'application des octrois, suivant ses besoins, puisque qu'on ne saurait mettre "tout le monde dans le même moule". Le succès ou l'échec de la conférence est en suspens, conclut M. Manning.

Louis ROBILLARD

La vente de l'essence à Verdun

Un règlement interdisant la vente de l'essence dans la ville de Verdun entre 7h du soir et 7h du matin entrera en vigueur aujourd'hui, a annoncé M. Fernand Boisseau, secrétaire de l'Association des marchands détaillants du Canada.

Quand le marbre s'anime

de Michel CHOROMANSKI

Histoire vécue de la résistance polonaise.

Edition de luxe sur papier "Byronix".

Volume de 171 pages.

Au comptoir: \$2.50

Par la poste: \$2.60

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Nouvelles heures à la commission des liqueurs

A compter d'aujourd'hui les boissons ne sont plus rationnées dans la province

Les heures d'activités des magasins de la Commission des liqueurs viennent d'être changées.

A compter d'aujourd'hui, tous les magasins de la Commission des liqueurs, sans exception, ouvriront à dix heures du matin.

On sait aussi qu'à partir d'aujourd'hui les boissons ne sont plus rationnées dans la province.

Les heures de fermeture varieront comme suit:

a) Règle générale, tous les magasins ferment à 6h du soir tous les jours de la semaine y compris le samedi.

b) Par exception, les magasins suivants resteront ouverts jusqu'à 10h du soir les cinq premiers jours de la semaine et fermeront à 6h le samedi:

Magasin No.:
1 1446 rue Peel, Montréal;
9 5810 ave. du Parc, Montréal;
19 4526 rue St-Denis, Montréal;
21 4905 est. rue Notre-Dame, Mtl;
25 790 est. rue Beaubien, Mtl;
28 1618 ouest. Ste-Catherine, Mtl;
32 284 est. rue Ste-Catherine, Mtl;
101 4548 avenue Papineau, Mtl;
95 14 rue Sainte-Anne, Québec.

Les marées — La lune a deux fois plus d'influence que le soleil sur les marées de notre globe.

Conseillers élus par acclamation

Plusieurs conseillers ont été élus par acclamation, hier soir, au Club de Réforme, à la mise en nomination pour le terme 1946-47. Les conseillers seniors sont MM. P. Massicotte, R. F. Quinn, A.-F. Merchant, Roland Beaudry, Jack Campbell, J. A. Mathewson, H. Ravary, W. Austin, Jean Gagnon, Nil Houston, C. A. Sylvestre, Harry Barshaw, Jean Morin, H. C. Noseworthy et Claude Demers.

Les conseillers juniors sont: MM. Gordon Taylor, Bruno Ranger, C. E. Bertrand, Harry de Luca, E.-R. Turgeon et G. Gardiner.

L'assemblée était sous la présidence de M. Thomas Guérin, président du Club de Réforme.

L'exportation du blé canadien

Ottawa, 1er (C.P.). — Le Bureau fédéral de la statistique a révélé, hier, que l'on croyait que les exportations de blé et de farine du Canada dépasseront peut-être 340,000,000 de boisseaux pour l'année courante.

Dans son sommaire mensuel de la situation mondiale du blé, le Bureau déclare que la récolte inférieure à l'ordinaire au Canada en 1945, avec le taux élevé des exportations pendant les 8 premiers mois de l'année, avait réduit les stocks de blé au 31 mars à 213,400,000 boisseaux, de 504,200,000 boisseaux, qu'ils étaient à la même date l'an dernier.

Ce chiffre inclut les stocks sur les fermes s'élevant à 108,000,000

DANS LA PARADE DES FLEURS SAMEDI



Samedi prochain aura lieu la grande parade des fleurs organisée en marge de la semaine de nettoyage et d'embellissement. Parmi les nombreux chars allégoriques, on remarquera celui-ci, gracieusement offert par l'Institut Québécois Drouin, 4184 rue St-Denis.

de boisseaux. D'où l'on doit prendre les semences pour la récolte de 1946 et la quantité qui sera nécessaire pour les bestiaux et les volailles pendant le dernier tiers de l'année.

M. Albion Jetté au sacre de S. E. Mgr Roy

Au sacre de Son Exc. Mgr Mau-

rice Roy, aux Trois-Rivières, aujourd'hui, M. le Chevalier Albion Jetté, directeur du service du clergé, représentera le président de la maison Dupuis Frères, Ltée, M. Raymond Dupuis, c.r.

Plus d'économie — L'opposition en Australie, parti du pays et parti libéral, demandent tous deux de l'économie par une diminution des impôts et des dépenses publiques.

Un simple lacet...

Beaucoup de choses peuvent ne tenir qu'à un fil ou qu'à un simple lacet. Ce n'est pas grand chose, mais ce n'est pas si mal, après tout, quand le fil ou le lacet est solide et qu'on peut lui confier ses espoirs. Des millions de lacets et de fils, qui sont partie des chaussures de milliers de Canadiens, viennent du solide fil à coton tissé dans nos filatures.

Les Canadiens mettent leur confiance dans ces lacets. Et notre compagnie en est venue à compter sur ces menus objets comme partie de sa vaste entreprise

en fabrication des produits du coton.

Nos employés comptent sur ces lacets, eux aussi. Ils en tirent un emploi permanent et régulier, dans des conditions de travail modernes, avec un système de paie qui stimule leur émulation, des cours d'entraînement, des pensions de retraite, des cafétérias, des services de premier soin et autres avantages — et puis, aussi, des taux de salaires qui sont bien au-dessus de la moyenne pour l'industrie primaire du coton dans le pays.

LA CIE DOMINION TEXTILE LTÉE

C'est toi que je cherchais...

Sous ce titre, le "Devoir" commencera samedi prochain la publication d'un roman de Concordia Merrel qui obtiendra sûrement un très vif succès.

Qu'on se le dise!

inouïe: plusieurs bâtiments, saisis dans ces tourbillons épouvantables sans avoir le temps d'amener, sombrèrent sous voiles, entre autres le *Childe-Harold*, de Liverpool, regrettable catastrophe qui devint de la part de l'Angleterre l'objet des plus vives récriminations.

Enfin, et pour tout dire, bien que le fait n'ait d'autre garantie que l'affirmation de quelques indigènes, une demi-heure après le départ du projectile, des habitants de Gorée et de Sierra-Leone prétendirent avoir entendu une commotion sourde, dernier déplacement des ondes sonores, qui, après avoir traversé l'Atlantique, venait mourir sur la côte africaine.

Mais il faut revenir à la Floride. Le premier instant de tumulte pas-

sé, les blessés, les sourds, enfin la foule entière se révéilla et des cris frénétiques: "Hurrah pour Ardan! Hurrah pour Barbican! Hurrah pour Nicholl!" s'élevèrent jusqu'aux cieux. Plusieurs millions d'hommes, le nez en l'air, armés de télescopes, de lunettes, de lorgnettes, interrogeaient l'espace, oubliant les contusions et les émotions, pour ne se préoccuper que du projectile. Mais ils le cherchaient en vain. On ne pouvait pas l'apercevoir, et il fallait se résoudre à attendre les télégrammes de Long's-Peak. Le directeur de l'Observatoire de Cambridge (1) se trouvait à son poste dans les montagnes Rocheuses, et c'était lui, astronome habile et persévérant, que les observations avaient été confiées.

(1) M. Belfast.

Mais un phénomène imprévu, quoique facile à prévoir, et contre lequel on ne pouvait rien, vint bientôt mettre l'impatience publique à une rude épreuve.

Le temps, si beau jusqu'alors, changea subitement; le ciel assombri se couvrit de nuages. Pourrait-il en être autrement, après le terrible déplacement des couches atmosphériques, et cette dispersion de l'énorme quantité de vapeurs qui provenaient de la déflagration de quatre cent mille livres de pyroxyle? Tout l'ordre naturel avait été troublé. Cela ne saurait étonner, puisque, dans les combats sur mer, on a souvent vu l'état atmosphérique brusquement modifié par les décharges de l'artillerie.

Le lendemain, le soleil se leva sur un horizon chargé de nuages épais, lourd et impenétrable rideau jeté entre le ciel et la terre, et qui, malheureusement, s'étendit jusqu'aux régions des montagnes Rocheuses. Ce fut une fatalité. Un concert de réclamations s'éleva de toutes les parties du globe. Mais la nature s'en émut peu et décida, puisque les hommes avaient troublé l'atmosphère par leur détonation, ils devaient en subir les conséquences.

(A suivre)

Feuilleton du "Devoir"

DE LA TERRE À LA LUNE

par Jules VERNE

56. (Suite)
XXVII
TEMPS COUVERT

Au moment où la gerbe incandescente s'éleva vers le ciel à une prodigieuse hauteur, cet épanouissement de flammes éclaira la Floride entière, et pendant un instant incalculable, le jour se substitua à la nuit sur une étendue considérable de pays. Cet immense panache de feu fut aperçu de cent milles en mer, du golfe comme de l'Atlantique, et plus d'un capitaine de navire nota sur son livre de bord l'apparition de ce phénomène gigantesque.

La détonation de la Columbiad fut accompagnée d'un véritable

tremblement de terre. La Floride se sentit secouer jusque dans ses entrailles. Les gaz de la poudre, dilatés par la chaleur, repoussèrent avec une incomparable violence les couches atmosphériques, et cet ouragan artificiel, cent fois plus rapide que l'ouragan des tempêtes, passa comme une trombe au milieu des airs.

Pas un spectateur n'était resté debout: hommes, femmes, enfants, tous furent couchés comme des épis sous l'orage; il y eut un tumulte inexplicable, un grand nombre de personnes gravement blessées, et J. T. Maston, qui, contre toute prudence, se tenait trop en avant, se vit rejeté à vingt toises en arrière et passa comme un boulet au-dessus de

la tête de ses concitoyens. Trois cent mille personnes demeurèrent momentanément sourdes et comme frappées de stupeur.

Le courant atmosphérique, après avoir renversé les baraquements, culbuté les cabanes, déraciné les arbres dans un rayon de vingt milles, chassa les trains du railway jusqu'à l'Ampe, fondit sur cette ville comme une avalanche et détruisit une centaine de maisons, entre autres l'église Saint-Mary, et le nouvel édifice de la Bourse, qui se lézarda dans toute sa longueur. Quelques-uns des bâtiments du port, choqués les uns contre les autres, coulèrent à pic et une dizaine de navires, mouillés en rade, vinrent à la côte, après avoir cassé leurs chaînes comme des fils de coton.

Mais le cercle de ces dévastations s'étendit plus loin encore, et au delà des limites des Etats-Unis. L'effet du contre-coup, aidé des vents d'ouest, fut ressenti sur l'Atlantique à plus de trois cents milles des rives américaines. Une tempête factice, une tempête inattendue, que n'avait pu prévoir l'amiral Fitz-Roy, se jeta sur les navires avec une violence

Rédaction

NOTRE MILIEU

dans la collection

Etudes sur notre milieu

dirigée par Esdras MINVILLE, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales

Source de renseignements d'une valeur incontestable sur la province de Québec.

Le triple point de vue physique, économique et humain y est étudié.

Chaque chapitre est rédigé par un spécialiste en la matière.

Volume de 450 pages.

Au comptoir: \$2.00

Par la poste: \$2.15

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Bel exploit de Bob Feller --- L'ouverture de la saison au Stade

Bob Feller lance une partie sans point ni coup sûr hier

L'as des Indiens de Cleveland a tenu les Yankees en respect hier alors que les New-Yorkais sont blanchis par 1 à 0 dans la Ligue Américaine — Onze joueurs retirés au bâton — Sa deuxième partie du genre depuis 1940 — Les Dodgers ont perdu contre les Cubs, dans la Nationale

Bob Feller, le fameux lanceur des Indiens de Cleveland, s'est de nouveau affirmé hier après-midi alors que cette étoile du baseball majeur a lancé une partie parfaite contre les Yankees de New-York dans une joute des séries régulières de la Ligue Américaine. En effet, l'ancien soldat de l'Onclé Sam a tenu les Yankees en respect durant toute la joute et il a empêché les joueurs de Joe McCarthy de compter aucun coup sûr ni aucun point pour obtenir un blanchissage par le compte de 1 à 0.

Feller a accompli cet exploit, son deuxième du genre depuis 1940, devant 27,144 personnes réunies au Stade des Yankees et cette performance lui a valu les félicitations de son gérant de ses coéquipiers et l'admiration de la foule qui l'a longuement acclamé lorsque les hostilités prirent fin à la neuvième manche.

Feller a accordé seulement cinq buts sur balles, retiré 11 adversaires au bâton et n'a permis qu'à un seul Yankee de se rendre au troisième-but. C'est la seconde partie sans point ni coup sûr pour le sensationnel Feller; puisqu'il lança une partie identique contre les White Sox de Chicago, lors de l'ouverture de la cédule régulière en 1940.

Il y a une semaine, Ed Head, effectif lanceur des Dodgers de Brooklyn, lança une joute sans point ni coup sûr contre les Braves de Boston. Cette partie sans point ni coup sûr était la 1ère dans les Majores depuis le 9 septembre 1915, alors que Dick Fowler, natif de Toronto, réussit une joute semblable pour les Athletics de Philadelphie.

Jusqu'à la 8e manche, les lanceurs Feller et Floyd Bevens se livrèrent un chaud duel; les deux clubs étant incapables de compter. Ce n'est que dans la manche finale que les Indiens s'assurèrent la victoire, quand le receveur Frank Hayes se révéla le héros de la partie. Durant les 8 premières manches, Bevens lança ses rivaux à sept coups sûrs bien espacés, mais dans la manche finale, Hayes se proclama l'artisan de la victoire des Indiens quand il enregistra l'unique point de la partie, grâce à son 1er circuit de la saison, un magistral coup dans les estrades du champ gauche.

Durant les cinq premières manches, Feller retira neuf hommes au bâton. Nick Etten et Bevens furent les principales victimes de Feller; chacun mordant la poussière à trois reprises. Depuis le début de la saison, Feller a remporté deux victoires, subi deux revers, obtenu 39 retraits, complété quatre parties et réussi deux blanchissages.

A Boston, une foule de 18,877 spectateurs a vu le brillant lanceur Joe Dobson remporter sa 3e victoire de la saison, quand les Red Sox de Boston ont blanchi les redoutables Tigers de Detroit par 4 à 0. Hier, Dobson fut sans contredit l'artisan principal du triomphe de son club, quand il espéra trois coups sûrs seulement aux champions du monde, tandis que ses coéquipiers en enregistrèrent huit contre le fameux gaucher Hal Newhouser. Les deux lanceurs obtinrent chacun neuf retraits, mais un mauvais lancer de Newhouser permit aux Red Sox d'enregistrer leur premier point.

A Washington, un double opportunité de Buddy Lewis a permis aux Sénateurs de Washington du pilote Ossie Bluege de vaincre les White Sox de Chicago par 3 à 2. Alors que les deux clubs étaient sur un pied d'égalité à la 7e manche, le receveur Al Evans cogna un simple, avança au 2e sur le sacrifice du lanceur Ray Scarborough, pour ensuite compléter le point décisif sur un coup sûr.

Grâce à ce triomphe, les Sénateurs se sont installés en sixième position dans le classement du circuit Harridge, sur un pied d'égalité avec les White Sox de Chicago. La victoire était la seconde du lanceur Scarborough depuis le début de la saison. Les Sénateurs ont frappé huit coups sûrs contre le gaucher Ed Lopat, tandis que les White Sox en ont obtenu neuf contre Scarborough.

A Philadelphie, les Athletics de Philadelphie du vétéran pilote Connie Mack ont mis à profit cinq buts sur balles pour triompher des Browns de St-Louis par 12 à 8 dans la 1ère partie d'une série de trois joutes.

Le grand lanceur Russ Christopher n'a pas alloué un seul coup sûr dans les quatre premières manches, mais il fut envoyé aux douches dans la 5e manche, quand les Browns complétèrent cinq points. Son successeur Lum Harris dut prendre le même chemin à la 8e manche, alors que les joueurs de Luke Sewell enregistrèrent trois autres points. A la 3e manche, Sam Chapman cogna son 3e coup de circuit de la saison. Les Athletics

complétèrent leurs derniers points aux dépens de Steve Sundra. Les joueurs de Mack croisent le marbre à quatre reprises dans la manche finale.

Cleveland . . . 000000001—1 7 2
New-York . . . 00000000—0 0 2
Feller et Hayes; Bevens et Dickkey.
Detroit . . . 00000000—0 3 1
Boston . . . 0120001x—4 8 0
Newhouser et Richards; Dobson et H. Wagner.
Chicago . . . 000011000—2 9 1
Washington . . . 00001110x—3 8 1
Lopat et Fernandes; Scarborough et Evans.
Philadelphie . . . 40220130x—12 10 0
St-Louis . . . 000005030—8 11 3
Shirley, Lamacchia, Kinder, Sundra, Hollingsworth et Mancuso, Sears; Christopher, Harris, Besse et Rosar.

LES DODGERS DÉFAITS

Deux parties seulement furent disputées hier, dans les séries de la Ligue Nationale. Les autres joutes furent contremandées à cause de la mauvaise température. Les Cubs de Chicago et les Pirates de Pittsburgh furent les deux équipes victorieuses dans ces rencontres qui ne manquèrent pas d'intérêt.

Les Dodgers et les Cubs bataillèrent pendant 11 manches avant de pouvoir mettre fin à leur duel. Le club de Chicago l'emporta sur les protégés de Branch Rickey par le compte de 2 à 1. La victoire des Cubs fut rendue possible grâce à la belle tenue du lanceur de relève, Emil Kosh, qui remplaça Hank Borowy à la 5e manche. Le lanceur Ed Head, qui lança une partie sans point ni coup sûr la semaine dernière, débuta au monticule pour les Dodgers, mais il dut céder sa place à Casey, qui termina la partie pour les perdants.

Les Cubs égalisèrent le compte à la 9e manche, quand le simple opportuniste du frappeur d'urgence Heinz Becker permit à Eddie Waitkus de croiser le marbre. Disons incidemment, que Waitkus fut celui qui compta les deux points des vainqueurs. A la suite de cette défaite, les Dodgers sont tombés en 2e position, une demi-partie derrière les puissants Cardinals de St-Louis.

Durant les neuf premières manches, Head alloua neuf coups sûrs. Alors que les buts étaient remplis à la 11e et dernière manche, le lanceur de relève Hugh Casey accorda un but sur balles au frappeur de relève Dom Dallessandro, pour ainsi permettre aux champions du circuit Ford Frick de compter le point décisif.

A cause d'une blessure à la main droite, le lanceur Borowy fut forcé de quitter le losange à la 5e manche et c'est Emil Kosh qui vint à sa rescousse. Après deux hommes de retirés dans la 10e manche, Kosh accorda trois buts sur balles consécutifs, mais le frappeur suivant, Peter Reiser, frappa une longue chandelle. Les Dodgers enregistrèrent leur 1er point dans la 8e manche, grâce à Pee Wee Reese qui croisa le marbre sur le deuxième opportuniste d'Ed Stanky. En 5 voyages au marbre, Waitkus a obtenu trois simples.

A Pittsburgh, un mauvais lancer du lanceur Tommy Hughes a permis aux Pirates de Pittsburgh de battre les Braves de Boston par 1 à 0. Le lanceur de relève Philadelphie de Philadelphie par 4 à 1.

Après n'avoir accordé que 4 coups sûrs en sept manches, le lanceur débutant Ken Gables céda sa place à un lanceur de relève et son successeur Jack Hallett fut l'artisan gagnant.

Cette victoire mit fin à une série de trois défaites consécutives des Pirates.

Brooklyn . . . 0000001000—1 7 1
Chicago . . . 0000000101—2 12 0
Head, Casey et Anderson; Borowy, Kosh et McCoullough.
Philadelphie . . . 000000100—1 5 2
Pittsburgh . . . 00000013x—4 7 1
Hughes, Karl et Hensley; Gables, Hallett et Salkeld, Camelli.

Nos Royaux au bâton et au monticule

AU BÂTON									
	ab.	c.	2b.	3b.	c.p.	pp.	bv.	ml.	tot.
Wright	2	0	1	0	0	0	0	300	300
Groat	2	0	1	0	0	0	0	1	500
Well	2	0	1	0	0	0	0	1	500
Durrett	39	15	18	0	2	3	16	463	463
Robinson	46	17	17	3	1	7	370	370	370
Nagy	3	0	1	0	1	0	0	333	333
Burge	24	4	7	1	0	1	3	242	242
Jorgenson	47	9	13	0	1	8	265	265	265
Frank	34	3	1	2	0	0	230	230	230
Bread	38	4	10	2	0	0	263	263	263
Howell	4	0	1	0	0	0	0	237	237
Shuba	51	12	0	1	1	11	235	235	235
Rackley	18	2	4	0	0	3	222	222	222
Tatum	11	3	1	0	0	3	132	132	132
Plum	11	3	1	0	0	0	145	145	145
Bang	7	1	0	0	0	0	143	143	143
Gallagher	7	0	1	0	0	0	0	166	166
DeForge	6	2	1	0	0	0	0	000	000
Canham	0	0	0	0	0	0	0	000	000
Fisher	0	0	0	0	0	0	0	000	000
Nulty	1	0	0	0	0	0	0	000	000
Papke	0	0	0	0	0	0	0	000	000
Gibbard	0	0	0	0	0	0	0	000	000
Collins	1	0	0	0	0	0	0	000	000
Fontaine	4	0	0	0	0	0	0	000	000
Smolko	5	1	0	0	0	0	0	000	000
Kehn	1	0	0	0	0	0	0	000	000

AU MONTICULE									
	ml.	cs.	b.	rb.	pc.	g.	p.	mo.	tot.
DeForge	24	22	7	12	2	0	0	1000	1000
Banta	21	24	7	15	2	2	1	667	667
Smolko	21	24	7	15	2	2	1	667	667
Fontaine	14	9	4	12	2	1	0	500	500
Gibbard	2	6	2	1	0	0	1	000	000
Papke	8	13	1	2	0	0	0	000	000
Collins	2	2	2	7	0	0	0	000	000
Nagy	3	14	5	11	0	1	1	000	000
Wright	6	5	3	3	0	0	0	000	000
Fisher	1	2	0	0	0	0	0	000	000
Kehn	6	6	6	0	0	1	0	000	000

Echange de joueurs

Cleveland. — Les Barons de Cleveland de la Ligue de hockey Américaine ont annoncé qu'ils avaient échangé leur fameux joueur de centre de 26 ans, Tommy Burlington, et l'aillier gauche, Russ Brayshaw, 28 ans, aux Reds de Providence, pour le joueur de centre Jacques Lavoie et l'aillier Roger Gagné.

Bobby Managoff devrait vaincre Emil Dusek

Bobby Managoff est arrivé à Montréal hier après-midi. Il s'est immédiatement rapporté au promoteur Eddie Quinn. Il s'est déclaré en excellente condition physique et confiant de vaincre Emil Dusek dans le match de ce soir, au Forum, pour le championnat des poids lourds.

Managoff s'est entraîné sérieusement en vue de ce match, qui sera de deux dans trois, et il devrait peser environ 250 livres lorsqu'il fera son apparition dans l'arène.

Dusek a obtenu la rencontre lorsque son frère Ernie, qui s'était assés le droit à la rencontre, parut pour l'ouest pour remplir une série d'engagements qu'il avait contractés. Il ne faudrait pas croire qu'Ernie s'est sauvé, mais il a expliqué avant son départ qu'il croyait que son frère pouvait tout aussi bien remplir la tâche que lui.

La semi-finale au même programme suscite presque autant d'intérêt que le combat principal, car cette rencontre mettra aux prises le populaire luitteur canadien-français, Yvon Robert, et le géant polonais de 310 livres, mesurant 6 pieds et 7 pouces, Wladislaw Talun. Les supporters de Robert sont d'avis que le Canadien français devra faire trop de concessions devant un tel adversaire et que la puissance de ce géant, qui n'a pas connu la défaite depuis un an, l'emportera sur la rapidité et la science de Robert. Talun semble véritablement destiné à un combat de championnat du monde dans un avenir rapproché.

Dans une des préliminaires, Frank Valois revient à Montréal après une absence prolongée pour rencontrer Harry Lewis. Cette rencontre promet de fournir des sensations, car Lewis est un rude gaillard, qui ne recule devant personne, pendant que Valois est devenu un des meilleurs luitteurs parmi les Canadiens.

Le premier combat de la soirée, marquera aussi le retour de Frank Judson, le scientifique vétéran de l'arène, qui sera opposé à un nouveau venu, John Kilonis, un bouillant luitteur grec.

Les résultats dans le circuit des majeures

HIER

Ligue Internationale
Syracuse 5, Buffalo 0
(Seule joute au calendrier)
Ligue Américaine
Cleveland 1, New-York 0
Boston 4, Detroit 0
Philadelphie 12, St-Louis 8
Washington 3, Chicago 2
Ligue Nationale
Chicago 2, Brooklyn 1
Pittsburgh 4, Philadelphie 1
New-York 4, St-Louis, remise
Boston à Cincinnati, remise

AUJOURD'HUI

Ligue Internationale
Jersey City à Montréal
Syracuse à Toronto
Newark à Buffalo
Baltimore à Rochester
Ligue Américaine
Chicago à Washington
St-Louis à Philadelphie
Detroit à Boston
Cleveland à New-York
Ligue Nationale
Boston à Cincinnati
Brooklyn à Chicago
New-York à St-Louis
Philadelphie à Pittsburgh

CLASSEMENT

Ligue Internationale	G.	P.	P.C.
Syracuse	6	3	667
Baltimore	6	3	667
Newark	6	5	545
Buffalo	5	5	500
Montréal	6	6	500
Jersey City	4	5	444
Toronto	3	4	429
Rochester	3	6	333

Ligue Américaine	G.	P.	P.C.
Boston	11	3	746
New-York	9	5	643
Detroit	7	5	583
Cleveland	6	7	462
St-Louis	6	8	400
Chicago	6	8	385
Washington	3	8	357
Philadelphie	3	10	231

Ligue Nationale	G.	P.	P.C.
St-Louis	9	4	692
Brooklyn	8	4	667
St-Louis	7	4	636
Boston	7	5	583
Chicago	5	6	455
New-York	5	6	455
Cincinnati	5	7	417
Pittsburgh	5	9	357
Philadelphie	2	8	200

Royal-Petits Giants

Voici quel sera l'alignement probable des équipes aux prises cet après-midi au Stade de l'Avenue Delorimier alors que le Montréal fera son inauguration locale contre le club Jersey City, dans les séries de la Ligue Internationale:

Jersey-City. — Jaime Almendro, a.c.; Buster Maynard, c.c.; Bob Thompson, c.d.; Arnovich, c.g.; Norman Jaeger, 1er b.; Larry Migins, 3e b.; Russ Wein, 2e b.; Dick Bougknigh, r.; Warren Sandell ou Ken Ungells, lanceurs. Voltigeurs d'utilité: Knickerbocker et Cleton Ray. Gérant: Bruno Betzel.

Montréal. — Marvin Rackley, c.c.; Jack Robinson, 2e b.; George Shuba, c. g.; Elmer Durrett, c.d.; Les Burge, 1er b.; John Jorgensen, 3e b.; Franks ou Howell, r.; Stan Breard, a.c.; Bob Fontaine, lanceur. Gérant: Clay Hopper.

Le National visitera le club Québec

La joute finale de ballon au pañier pour le championnat provincial des clubs canadiens-français sera jouée au Collège de Québec samedi soir, le 4 mai prochain, entre les équipes du National et du C.E.O.C. de l'Université Laval de Québec.

Lors de la première rencontre de la série de 2 parties, pour le total des points, jouée la semaine dernière, le National a défait le Québec par 29 à 25; les porte-couleurs du populaire centre sportif montréalais feront l'impossible pour gagner une seconde fois. Ils sont bien entraînés, car l'instructeur Dollard Dubois est très confiant de vaincre; il a eu plusieurs pratiques et maintenant qu'il connaît le style du club de Québec, il lui sera facile de remporter ce championnat.

Tout de même, les joueurs de la vieille capitale sont également confiants. Paul Geoffroy, qui dirige le club de Québec, compte comme une victoire morale la joute disputée à Montréal; ses joueurs n'ont été battus que par 2 pañiers et sur un terrain beaucoup plus grand qu'ils ont l'habitude de jouer; en plus les joueurs de Québec se ressemblaient de la fatigue du voyage.

Cette fois ce sont les joueurs du National qui auront le désavantage, ajoute M. Geoffroy, et je crois que nous n'aurons aucune difficulté à battre le National par plus de 10 points, ce qui nous assurera du championnat.

De toute façon, il y aura beaucoup d'entraîn au Collège, car le ballon au pañier est considéré comme le jeu le plus populaire aux États-Unis, et il est appelé à connaître un essor considérable d'ici 5 ans au Canada; Québec et Montréal vont de l'avant en organisant des rencontres qui sont de nature à populariser ce sport captivant.

Voici les alignements de la joute de samedi soir:

National. — M. Macé, B. Ethier, R. Vallée, Tapin, G. Brodeur, J. P. Valois, J. M. Valois, Trempe, Beaupré, Lamarre.

Québec. — H. Delisle, H. Geoffroy, L. Jacques, P.-A. Marquis, G. Pelletier, P. Pinsonnault, M. Rouleau, L.-P. Simard, P. Geoffroy.

Officiel: Jacqueline Marchand.

Deux joutes pour le club Québec

Les séries de la Ligue de Croise se continueront cette semaine alors que le club Québec devra livrer deux assauts contre ses adversaires du circuit senior. Les Québécois rendront visite aux joueurs du Cornwall demain soir et vendredi soir les représentants de la Vieille Capitale viendront à Montréal et s'aligneront contre le Canadien, à l'Aréna du Collège Loyola, à Notre-Dame de Grâce.

Le Bleu Blanc Rouge a obtenu de magnifiques succès depuis l'inauguration de la saison et tentera vendredi soir d'enregistrer une nouvelle victoire aux dépens des Québécois et pour arriver à ce résultat le club local tiendra une pratique ce soir afin d'être en excellente condition physique pour son match contre le Québec.

Près de 5000 personnes ont assisté à la joute de dimanche dernier à Québec et cette dernière équipe aligne sept joueurs qui ont évolué dans la Ligue Senior de l'Ontario, le dernier. Il s'agit de Syd Wright, Owen Chute, Leonard Varty, John Howes, Frank King, Bobby Thorpe et John Kusmasqui.

On apprend que le Lachine-Ville St-Pierre jouera sa première joute de la saison à l'Aréna de Lachine, dimanche soir alors qu'il recevra la visite des Flyers de Cornwall. Cette dernière équipe compte sur plusieurs bons joueurs tels que Desrosiers, Windy Deebank et Art. McCracken.

L'Assemblée de la Ligue Senior qui devait avoir lieu lundi dernier a été remise à vendredi prochain. Lors de cette importante réunion les officiers de ce circuit décideront si d'autres clubs feront partie de la Ligue Senior.

Dick Brayley, président de la Québec Lacrosse Association, est très satisfait des résultats obtenus par les trois premières joutes et il est confiant que la Ligue Senior connaîtra de beaux succès durant la prochaine saison.

Earl Harrist n'accorde aucun coup réussi

Syracuse, 1er. — Earl Harrist, lanceur des Chiefs de Syracuse, a répété l'exploit de Bob Feller hier après-midi lorsque le brillant aillier du Syracuse a lancé une partie parfaite, n'accordant aucun point et aucun coup sûr aux Bisons de Buffalo dans la seule joute disputée dans la Ligue Internationale et son club est sorti victorieux par le compte de 5 à 0.

En remportant sa seconde victoire à la cédule régulière du circuit, Frank Shaughnessy, Harris, 25 ans, qui n'a pas encore connu la défaite cette saison, a retiré trois frappeurs au bâton et n'a permis qu'à deux seuls équipiers des Bisons de se rendre au premier but. Les deux Bisons à attendre le 1er but furent Ray Hamrick et le receveur Martin Tabacheck.

Très bien secondé par ses coéquipiers qui furent brillants sur la défensive, Harris fut constamment le maître de la situation et il força plus d'une fois ses adversaires à frapper de longues chandelles. En effet, les voltigeurs des Chiefs ont accepté un total de 10 charristes.

Natif de Dubach, La, Harrist fut licencié de l'armée américaine l'été dernier, puis il termina la saison avec les Reds de Cincinnati, de la Ligue Nationale. Le mois dernier les Reds décidèrent d'envoyer Harrist au club Syracuse.

Alors que Harrist tenait ses rivaux en respect, les Chiefs cognaient un total de huit coups sûrs contre le lanceur Art Houtteman. Kermit Wal dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux simples pour faire complet: deux points.

Buffalo . . . 000000000—0 0 3
Syracuse . . . 00101300x—5 8 0
Houtteman et Tabacheck; Harrist et Just.

Derby amble à Blue Bonnets

Les directeurs de la piste de Blue Bonnets, qui ont annoncé ces jours derniers que la magnifique piste du Boulevard Decarie serait réservée exclusivement aux courses sous harnais, annoncent maintenant que les travaux sont poussés activement et que la nouvelle piste d'un demi-mille sera terminée dans quelques semaines. M. Emile Gauthier, qui aura la direction des meetings à Blue Bonnets, a préparé des programmes intéressants pour la prochaine saison et déjà les coursiers sont à la piste du Montreal Jockey Club et s'entraînent tous les jours sur l'ancien tracé d'un mille.

Sept classiques sont inscrites pour Blue Bonnets cet été et dans toutes ces épreuves les inscriptions sont nombreuses et plusieurs propriétaires ont déjà payé leur inscription.

Le 21 juillet, un derby amble sera disputé à Blue Bonnets et les inscriptions reçues à date pour cette classique sont les suivantes:

Saratoga, 2.03, Léger Drole; Brady Hanover, 2.03½, Henri Durand; Finland, 2.06, Brisebois et Bonenfant; Dominator, 2.04, A. Tontant; Mighty Hanover, 2.02½, C. Veilleux; Parade Hanover, 2.10, C. Veilleux; Harry Hall, 2.04½, H. Boucher et Eddy Scott, 2.04½, H. Boucher et Fils; Pioneer Hanover, 2.01½, D. Caron; Jerry M., 2.02½, J. C. Cauchon; Sir Peter M., 2.07, C.B. Lawrence; Direct Lady, 2.07½, E. Jobin; Rip Harvester, 2.06½, Eddy Blouin; Sky Top, 2.05½, Lionel Leroux; Highland Frisco, 2.05½, Robert Tétu; June Grattan, 2.08½, Dr. Frank Fontaine; Addie Hanover, 2.04½, Dr. Frank Fontaine; Royal Bars, 2.07, Léonce April; Miss Bumpas, 2.06½, Dr. L. Verreault; Miss Volo Guy, 2.12, James McKimmie & Volo.

Fred Howell aux Trifluviens

Fred Howell, un lanceur droitier, a été optionné aux Trois-Rivières de la Ligue Canado-Américaine, hier. Cette nouvelle fut annoncée par Mel Jones, gérant général des Royaux. Les Trois-Rivières est une ferme du club de baseball Montréal.

Fred Howell n'a aucun lien de parenté avec le receveur Dixie Howell et il est âgé de 24 ans. Fred a joué avec le Burlington l'an dernier et il a gagné huit parties et il a subi neuf défaites. Howell a accordé une moyenne de 4.63 points par partie et il a retiré 152 frappeurs au bâton en 190 manches.

Le Montréal jou

Les bases américaines à travers le monde

Négociations qui ont été prématurément dévoilées

Washington — Aujourd'hui a été dévoilé un plan qui consistait à développer un système de bases américaines, en vue de la défense du pays et à le relier au système de la sécurité internationale. Cette révélation a des rapports étroits avec la nouvelle volonté que, depuis des mois, les Etats-Unis aient entamé des négociations avec l'Islande pour la possession d'une base permanente sur cette île.

La responsabilité d'avoir prématurément porté au grand jour ces tractations qui étaient conduites secrètement, semble retomber sur la Russie.

Jusqu'à nouvel ordre les Américains possèdent toujours leur base sur l'île, et, selon un accord déjà intervenu, ils la conserveront jusqu'à la fin formelle de la guerre; selon l'opinion acceptée ici, cette expression signifiait jusqu'à la conclusion des traités de paix.

Les officiels se refusant à discuter ce système de bases parce que les plans, en particulier pour le cas de l'Islande, ne sont pas fort poussés, mais les explications suivantes ont été fournies:

1) A date, des négociations sont en cours ou projetées en vue de l'obtention de baux pour un certain nombre de bases dans toutes les parties du monde et qui s'échelonnent de l'Islande, dans l'Atlantique nord, jusqu'à l'île de Manus, dans la région australienne du Pacifique sud. Le département d'Etat s'est provisoirement refusé à contrôler toutes les bases désirées, mais a admis que l'Islande est l'une des plus importantes. Cette île située sur la ligne qui relie Washington à Moscou, est des centaines de milles plus éloignée de Washington que de Moscou.

2) Sur les îles du Pacifique, enlevées au Japon, des bases permanentes seraient créées dans des buts purement pacifiques. La politique américaine tendrait à placer ces îles sous une tutelle des Nations Unies, contrôlée par les Américains.

3) Les Etats-Unis ont déjà obtenu de l'Angleterre des baux de 99 ans pour des bases à Terre-Neuve, aux Bermudes, à la Jamaïque, aux Bahamas, et sur les îles d'Antigua, Sainte-Lucie, Trinidad, ainsi qu'en Guyane anglaise.

4) Les bases, établies pendant la guerre dans les pays sud-américains seront remises à ces pays. Les îles Galapagos retourneront à l'Equateur, les bases de Cuba sont abandonnées ainsi que les aérodromes établis au Brésil. C'est le désir des Etats-Unis que toutes les nations sud-américaines, en cas de nécessité, utilisent ces bases en commun.

5) Les relations militaires avec le Canada sont d'une nature particulière. Les deux pays ont un conseil permanent de défense commune, et actuellement, participent tous deux aux opérations Musk-Ox entreprises selon la prévision que, dans une guerre future, la région polaire serait envahie dans les champs d'opération.

La première communication officielle au sujet des bases américaines en Islande a été rendue publique, samedi, par le premier ministre Olafur Thors à Reykjavik. Les autorités locales déclarent que le premier ministre a été contraint à faire une déclaration parce que la controverse au sujet d'une base permanente américaine est devenue un sujet de politique intérieure.

Cette controverse a été amorcée par la presse de Moscou et par la presse communiste des autres pays après que Anglais et Américains eurent fait une question capitale de la présence des troupes russes en Iran.

Le département d'Etat a fait connaître que les Etats-Unis veulent posséder les Meeks Field et ses dépendances ainsi que les installations du port. Les Etats-Unis ont expressément déclaré que, des l'admission de l'Islande au sein des Nations Unies, les facilités cédées à bail aux Etats-Unis seront mises à la disposition du Conseil de Sécurité. Les officiels disent que cette manière d'agir sera employée partout où les Etats-Unis possèdent des bases; c'est dans cet esprit que les Etats-Unis appuieront l'admission de l'Islande parmi les Nations Unies. Si pendant la guerre 45,000 hommes occupaient les Meeks Field, cette question de base permanente n'est cependant pas très urgente. Aujourd'hui 1,000 hommes environ, le plupart des techniciens, séjournent en Islande et jusqu'à la fin officielle de la guerre ils utiliseront l'aéroport pour le transport de l'armée.

Importante réunion à Toledo demain

Séance de la Commission des industries mécaniques de l'O.I.T.

On apprend aujourd'hui du B.I.T., que la Commission des industries mécaniques, l'une des sept commissions internationales d'industries créées au sein de l'Organisation internationale du travail pour les principales industries mondiales, commencera demain, à Toledo, Ohio, un examen général des problèmes sociaux des industries mécaniques.

Les pays représentés à la Commission sont l'Australie, la Belgique, le Canada, le Danemark, les Etats-Unis, la France, l'Inde, le Mexique, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Tchecoslovaquie. L'Italie et la Finlande ont été invitées à y envoyer des observateurs.

Comme base de ses délibérations, qui dureront probablement une semaine, la Commission sera saisie d'un rapport préparé par le bureau international du travail, traitant, entre autres, du problème de la démobilitisation et du transfert dans les industries mécaniques des hommes et femmes ayant servi dans les forces armées. Le rapport suggère que le Comité essaie de formuler pour ce problème une solution qui réponde à l'assentiment général.

Le rapport ajoute que le besoin d'une collaboration internationale pour résoudre les problèmes d'ordre économique, technique et social qui se posent en cette branche de l'industrie est plus pressant qu'ailleurs, et que c'est "la promptitude qu'apporteront les industries mécaniques à mettre de l'ordre dans leur maison qui déterminera dans une large mesure l'allure à laquelle le monde se rapprochera d'une ère de plus grande abondance".

La Commission examinera aussi les questions des salaires des conditions de travail, des négociations collectives et de la collaboration paritaire entre le personnel, et la direction.

En discutant l'avenir de cette collaboration, le rapport note que la mécanisation croissante, en raison de la tendance qui l'accompagne d'augmenter la proportion des ouvriers employés à des travaux de routine, est devenue un facteur important de productivité. "La collaboration paritaire a prouvé qu'il est possible de contre-balancer dans une certaine mesure cette indifférence en cessant de considérer simplement le travailleur comme un agent d'exécution, pour l'admettre comme partenaire dans le processus de la production".

La consultation paritaire offre également l'occasion, dit le rapport, de discuter à fond du caractère et des raisons des changements technologiques avant qu'ils ne soient réalisés et "la possibilité de veiller à ce qu'ils soient effectués avec le moins de perturbations possible dans la vie du travailleur".

Le rapport conclut que les cinq dernières années ont démontré que la collaboration paritaire n'est pas simplement une possibilité théorique, mais un système viable. Il ajoute que son avenir dépend de la volonté des employeurs, des syndicats ouvriers et des pouvoirs publics de la mettre en œuvre.

Parmi les sept commissions d'industrie de l'O.I.T., celles du charbon, des transports internes et du fer et de l'acier ont déjà tenu une session inaugurale. Les réunions des commissions de l'industrie textile et de l'industrie du bâtiment se tiendront à Bruxelles en automne. La commission de la production et du raffinage du pétrole sera convoquée au début de l'année prochaine.

Cortège de la Saint-Jean-Baptiste

Dans un parc embelli de fleurs, une fontaine répand ses eaux sous les buissons. De gentilles fillettes représentent les papillons multicolores qui, ainsi que les autres insectes, ont été étudiés par nos naturalistes dont nous mentionnons les suivants:

Docteur Joseph-Alexis Crevier, né en 1824. Il s'intéressa à l'avancement des sciences en général, ses études et ses observations lui ont valu d'être classé parmi les précurseurs de Pasteur, de l'avis du regrettable docteur Léon Pariseau.

Chanoine Victor-Alphonse Huard, Rédacteur du Naturaliste, il a publié des traités de Zoologie, un Manuel de Sciences usuelles et une étude sur les Papillons.

Germain Beaulieu (1870-1944). — Se consacra particulièrement à l'écologie. Etant entomologiste au ministère de l'Agriculture, à Ottawa, il publia, en 1929, avec le professeur Georges Maheux, un très utile ouvrage sur les insectes nuisibles. Ce char est gracieusement offert à la Société Saint-Jean-Baptiste par L.-N. Messier, Limitée, 1480-90 est, rue Mont-Royal.

M. l'abbé Joseph Lavoie décédé à 76 ans

Québec, 1er (D.N.C.) — M. l'abbé Joseph Lavoie, ancien assistant-cure de Ste-Flavie de Lotbinière, est décédé à l'hôpital St-Sacrement à l'âge de 76 ans et 4 mois.

La vie au grand air

Sommaire de février et mars 1946
Carnet du directeur
L'Association de la Province de Québec pour la protection du poisson et du gibier
Jules Larivière
Marmotte, la dormeuse... Jules des Grèves
L'homme des bois... Damase Potvin
Puceron et chenille... André Chapdelaine
Un projet de restauration... Ernest Riel
Sur la Cap... Claude Malançon
Un frère du Caribou... Georges Maheux
Un Musko de scouts... Jacques de Granpré
Le pétrole... W. S. O'Brien
La plante, l'insecte et l'homme
Auray Blain
Boîte aux questions... Auray Blain
Horticulture et plantes de maisons... S. Vincent, J.-E. Jacques, J.-L. Gagnon, W. Meloche.
Au comptoir: \$0.15, par la poste: \$0.18.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Le pape et les devoirs de la presse

Grave responsabilité de ceux qui forment l'opinion — La vérité doit être sans passion, discrète, modeste

Cité du Vatican, 1er. — Au cours d'une audience accordée, samedi, à un groupe d'écrivains et de journalistes de journaux américains, qui visitent l'Europe pour le compte du ministère de la guerre, le pape Pie XII déclara que la presse "doit demeurer inébranlablement fidèle à la vérité afin que l'immense influence qu'elle exerce ne soit pas vaine".

"Assurément, poursuivit le Souverain Pontife, vous êtes conscients de cette force — que ce soit pour le bien ou pour le mal — et de la responsabilité qui en découle devant Dieu et devant le pays que vous servez."

"Chaque jour, des millions d'êtres humains lisent les journaux, et, en un instant, sont informés des événements mondiaux. Votre influence se pénètre dans chaque foyer, dans chaque cœur, et vous contribuez à la formation de l'opinion publique du pays. Mais peu nombreux sont les hommes en état de porter un jugement éclairé sur ce que vous écrivez. Bien plutôt le plus grand nombre des lecteurs ne feront-ils pas leur la position que vous prenez et ne formeront-ils pas leur opinion de cette façon? Pour ce motif, la presse doit servir inébranlablement la vérité afin que son influence ne soit pas vaine. La vérité, dont nous parlons ici, est la vérité de présentation: voir les événements sous leur vrai jour. Ainsi vous rapportez les événements comme ils se montrent à vous et vous ne les exposez sous aucun autre point de vue que ceux de la justice et de l'amour du prochain.

Le Parc Sohmer

Parce qu'il était rapidement devenu le lieu de rendez-vous de sociétés de secours mutuels, de sociétés patriotiques, ou d'institutions patriotiques. Par exemple, on se rappelle qu'il y eut là, en 1890, une kermesse qui attira les classes patriciennes, puis une volumineuse réunion de la Société Saint-Jean-Baptiste. En 1895, cette même société choisissait le même endroit pour une célébration artistique et littéraire qui dura de 2 heures de l'après-midi à 11 heures du soir. Et il y en eut bien d'autres.

C'est peut-être à l'une de ces fêtes solennelles que deux artistes, mont-réalisés de naissance, arrivés à la grande notoriété, consentirent à figurer au programme. Leur succès dépassa l'attente et ils furent les héros d'une inoubliable soirée.

Le premier de ces artistes était Ernest Lavigne, l'admirable chef de la musique du parc et le meilleur virtuose cornettiste canadien, mais qui ne se faisait plus entendre pour raison de santé.

Le second était Alfred De Séve. D'abord élève, à Montréal, des distingués violonistes Oscar Martel et Jehin Prume, De Séve était allé poursuivre ses études à Paris et à Bruxelles. Là-bas, il eut trois professeurs renommés, surtout le célèbre Henri Vieuxtemps. A son retour au pays, De Séve avait donné des concerts à Montréal, à Ottawa, à cette dernière ville, il fut patronné par le marquis de Lorne et la princesse Louise. Ensuite, il se rendit aux Etats-Unis et devint professeur au conservatoire de Boston. Revenu demeurer à Montréal, il se livra exclusivement à l'enseignement.

Le soir en question, De Séve joua divers morceaux et termina par une ravissante harmonisation d'un air populaire canadien.

Il fut suivi par Ernest Lavigne qui démontra, une fois de plus, qu'il était bien l'émule de Libéral! alors dans toute sa gloire.

Ces deux étoiles affolèrent la foule. L'enthousiasme fut spontané. On applaudissait, on rappelait, on ne savait trop comment témoigner l'admiration que l'on ressentait.

Ce fut bien la seule fois que ces deux remarquables solistes enregistrèrent ensemble un extraordinaire triomphe. Le cortège faisait Lavigne et lui causait de pénibles maux de tête. Quant à De Séve, il avait cessé de jouer du violon pour jouer à la bourse, disait-on, mais peut-être avec moins de bonheur.

A cinquante ans de distance, des assistants ont conservé le souvenir précis du jeu brillant des deux solistes, mais ne leur demandez pas quel était le reste du programme, en cette soirée. Ce reste est oublié, suivant l'expression d'un facetieux pédagogue.

E.-Z. MASSICOTTE
(Le Bulletin des Recherches Historiques)

L'Institut Pie XI

Le Cercle d'études de l'Institut Pie XI, l'école d'action catholique et de doctrine sociale du diocèse et de l'Université de Montréal, se réunira samedi le 4 mai à 2 h. 15 en l'Institut des Sourdes-Muettes, 3725, rue St-Denis, pour étudier "Le rationnement actuel". Les questions à poser sont: (a) Est-il requis par la charité? (b) Peut-on dire qu'il n'est pas excessif? (c) La nécessité des nations affamées n'est-elle pas aggravée par la spéculation, certaines menées politiques mesquines, etc.? (d) Quelle doit être notre attitude devant la loi qui l'impose?

Tous ceux qui s'intéressent aux questions sociales, sont cordialement invités à se joindre aux membres du Cercle ainsi qu'aux élèves de l'Institut Pie XI pour, avec eux, étudier ces questions d'actualité. L'entrée est libre.

Premier banquet des Viatrois

Les Anciens des écoles Supérieures Saint-Louis et Saint-Viateur sont convoqués pour le 19 mai, un dimanche, dans la salle de l'école Saint-Viateur, 7315 de Lanaudière. Il y aura messe à 11 heures, puis photographie. Ensuite, banquet. Pour renseignements, appelez F.-P. E. Blouin, C.S.V., CA. 1312.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
NARCISSE DUCHARME, Président

Cartes professionnelles

ASSURANCES	COMPTABLES
IIORACE LABRECQUE COURTIER EN ASSURANCE Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers. 461 St-François-Xavier, Montréal Tél. MARquette 2383-2384	Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie Comptables agréés - Chartered Accountants Maurice Chartré, C.A. J.-P. Gauthier, C.A. Léon Ode, C.A. Gérard Marceau, C.A. Lucien-P. Bélar, C.A. Lionel Roussin, C.A. Jacques Ankers, C.A. Raymond Huot, C.A. Albert Garneau, C.A. Guy Bernard, C.A. Jean Larroix, C.A. Guy Bernard, C.A. Percy Auer, C.A. H. Bourdoulon, C.A. Rover Roy, C.A. Montréal Québec Rouyn

AVOCATS
ANATOLE VANIER, C.R. GUY VANIER, C.R. VANIER & VANIER AVOCATS 87 rue St-Jacques Tél. HARBour 2841

BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE COMMERCE DESSINS DE FABRIQUE en tous pays MARION & MARION Raymond-A. Robic J.-Alfred Bastien 761 ouest, rue Ste-Catherine MONTREAL

BREVETS D'INVENTION
MANUEL DE L'INVENTEUR et formule de preuve d'invention 10\$ ALBERT FOURNIER PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION 934 ST-CATHERINE MONTREAL

COMPTABLES
J.-B. BELANGER L.C.M.C. C.G.A. Comptable Licencié en Prix de Revient Comptable Public Ch. 614, édifice des Tramways BE. 3031 Montréal

COMPTABLES
CARON & CARON Comptables Agréés - Chartered Accountants Edmond Caron, B.A. L.S.C. C.A. Henri Caron, B.A. L.L.L. L.S.C. C.A. Barthélemy Masse, L.S.C. C.A. 59, rue St-Jacques MONTREAL HARBour 3638 429, rue Lavolette, TROIS-RIVIERES

COMPTABLES
P.-A. GAGNON & CIE P.-A. Gagnon, C.A. René Gagnon, C.A. Comptables Agréés Chartered Accountants IMMEUBLE DES TRAMWAYS 159 OUEST, RUE CRAIG Tél. HARBour 5990

COMPTABLES
Hurtubise & Richard Léon-A. Hurtubise, C.P.A. Gérard Hurtubise, C.P.A. Maurice Richard, C.A. Georges-R. Martin, C.A. C.P.A. Comptables-Vérificateurs 60 St-Jacques O. Montréal Téléphones: BA. 9562-9739

COMPTABLES
Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro. Téléphones au service du frappe: BELair 3381, il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

COMPTABLES
J.-A. MESSIER, O.D. OPTOMETRISTE Spécialité: Examen de la vue — Ajustement de verres de contact. PHANEUF & MESSIER 1767 Saint-Denis — Montréal

COMPTABLES
Examen des yeux Réparation de lunetterie Service postal Léo-Paul TROTTIER, O.D. OPTOMETRISTE ET OPTICIEN 1638 est. av. Mont-Royal — FR. 1658

COMPTABLES
REMBOURSEURS-MATELASSIERS BOYER LIMITEE Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimés gratuits sur demande 3888 Henri-Julien PL. 1112

COMPTABLES
REPARATIONS ELECTRIQUES Réparations électriques sur automobiles Service, vente et réparations de moteurs, réducteurs, transformateurs, radios 4350 PATERNAU AM. 2141 Geo. DAIGNEAULT, Ltée

COMPTABLES
HOTEL PLAZA Cuisine recherchée Vin et Bière Alex. JULIEN propriétaire 446 Place Jacques-Cartier MA. 9331

COMPTABLES
Atelier de construction de machines et de réparations — Service d'ingénieurs et de dessinateurs — Atelier de patrons et de soudeurs — Fonderie de fonte et de bronze L'atelier le plus considérable et le plus complet du genre au Canada. 970 à 986 rue de Bullion Montréal Téléphone: * Plateau 9641 LEFEBVRE FRERES DESSINATEURS — MACHINISTES — FONDEURS

COMPTABLES
ASSURANCES NARCISSE DUCHARME, Président

COMPTABLES
ASSURANCES NARCISSE DUCHARME, Président

COMPTABLES
ASSURANCES NARCISSE DUCHARME, Président

COMPTABLES
ASSURANCES NARCISSE DUCHARME, Président

Dernier hommage à M. A. Pellegrino

Hier, en l'église de l'Immaculée-Conception, ont eu lieu les funérailles de M. Angelo Pellegrino, décédé samedi dernier, le 27 avril, à l'âge de 81 ans. Le corps a quitté les salons funéraires Bonnier, Duclos et Bonnier, 3503, rue Papineau, pour se rendre à l'église paroissiale de l'Immaculée-Conception où le service a été célébré à 9 heures. A l'église, le R. Père Wilfrid Gariépy, S.J., curé de la paroisse a fait la levée du corps. Le service a été célébré par son fils le R. Père Laurent Pellegrino, S.J., secrétaire du R. Père Provincial, assisté des RR. PP. A. Daoust, S.J., comme diacre et Paul Bélanger, S.J., comme sous-diacre. Deux messes basses ont été dites par les RR. PP. Armand Porcheron, S.J., et Maurice Beaulieu, S.J.

Dans le sanctuaire on remarquait: Les RR. PP. A. Dragon, provincial, Ivan D'Orsonnens, Wilfrid Gariépy, curé, F.-X. Bellavance, J. Waddell, E. Papillon, Jean D'Auteuil, Richard, J.-G. Lachapelle, G. Delisle, P. Beaudouin, H. Gaudin, Elphège Reed, H. Boileau, J. Allaire, L. Lantagne, R. Legault, A. Champagne, M. Marotte, J. Paquin, Fid Buck, Gérard Delisle, Frédéric Santoni, Philippe Leduc, Noël Forget, Dona Coutu, C.-E. Godin, A. Plante, Jean Laramée, S. Bouvette, L. Héroux, Léon Pouliot tous jésuites, M. le chanoine J.-Robert Mitchell, R. Père G.-M. Vangelisti, O.S.M., curé de Notre-Dame-de-la-Défense, R. Père François-M. Bertrand, O.S.M., et M. l'abbé Gaston Galarneau, vicaire de St-Stanislas.

La chorale, sous la direction du R. Père Jean-Paul Gingras, S.J., a exécuté la messe d'Armand Antonelli, et M. Georges-Emile Tanguay y touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par ses fils: M. Henri Pellegrino, employé des Postes, R. Père Laurent Pellegrino, S.J.; M. Charles, de la maison L.-G. Beaulieu; M. Roger, du service des finances de Montréal; son frère, M. Francis Pellegrino; ses neveux, MM. Stanislas Pranno, Orlando Pranno et Antoine Galardo.

Dans le cortège on remarquait: MM. Andrew Beaulieu, G.-R. Ryan, J.-E. Tisseur, A.-C. Miller, J. Anderson, A. Gauthier, F. Moreau, A.-D. Décaré, L.-A. Bernard, C.-A. Vallend, R. Constantin, M.-G. Blais, J. Sauvée, René Lacasse, L.-A. Lacasse, C. St-Aubin, H. Hébert, Ed. Range.

Attentat dans la rue

Une jeune fille a été victime d'un attentat de bonne heure ce matin, rue Ste-Catherine ouest. Elle a été attaquée par deux individus qui ont comparu ce matin devant le juge Maurice Tétreau. Ce sont Frank Johnson, 36 ans, et Joseph Evans, 25 ans, accusés de vol avec violence. Les accusés ont protesté de leur innocence et leur enquête a été fixée au 8 mai prochain.

La jeune fille avait alerté un policier qui se trouvait non loin du lieu de l'attentat. Ce dernier les a appréhendés.

Jeunesse moderne et Chasteté

par Gerald Kelly, S.J., M.A., D. Th.
Professeur de théologie morale au collège St. Mary's à St. Mary's (Kansas)
Ouvrage destiné aux jeunes — garçons et filles — du cours universitaire, et préparé sous les auspices de l'Institut d'éducation religieuse.

Au comptoir: \$0.25
Par la poste: \$0.28

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

La télévision — Les premiers appareils de télévision qui vont être offerts en vente colportée environ 8225, dit le Radio Industries Council, à Londres.

AUX TROIS-RIVIERES

Imposantes cérémonies du sacre de S. E. Mgr Maurice Roy

Son Eminence le cardinal Villeneuve a conféré la plénitude du sacerdoce au cinquième évêque des Trois-Rivières — Vingt-sept archevêques et évêques assistent à la cérémonie — Les évêques coconsécrateurs étaient LL. EE. NN. SS. Lafortune, de Nicolet, et Douville, de Saint-Hyacinthe — Les représentants du clergé et de l'autorité civile — L'arrivée aux Trois-Rivières hier soir — Sermon de S. E. Mgr Alexandre Vachon, d'Ottawa

Les Trois-Rivières, 1er mai. (D. N.C.) — Son Eminence le Cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, a conféré la plénitude du Sacerdoce au cinquième évêque du diocèse des Trois-Rivières, Son Excellence Mgr Maurice Roy. Cette cérémonie s'est déroulée ce matin même à la cathédrale, dont la magnifique nef gothique se prête si bien aux solennités de cette envergure.

Trois-Rivières, qui a pourtant connu le Congrès Eucharistique diocésain de 1941, les fêtes religieuses du Tricentenaire et tant d'autres événements d'une grandeur presque surhumaine, s'est édifée une fois de plus dans le faste et l'ampleur du rituel romain.

Celui que Mgr Hormidas Trudel, vicaire capitulaire, a salué hier après-midi comme "l'ambassadeur du Roi des Rois" auprès de la population trifluvienne, est maintenant évêque au même titre que les autres successeurs des disciples du Christ et occupe officiellement le trône épiscopal déjà occupé si saintement par Nos Pasteurs de regrettable mémoire, NN. SS. Thomas Cooke, Louis-François Lafleche, François-Xavier Cloutier, Alfred-Odon Cloutier.

L'église-mère du diocèse n'a pu loger ce matin qu'une partie infime des fidèles qui auraient voulu être témoins d'une si belle cérémonie. Dès 9 heures, la foule a commencé à se rassembler en face de l'évêché. Elle a bientôt dépassé les cadres de la rue Bonaventure pour gagner les espaces du parc Champlain, attendant l'heure merveilleuse de la procession.

A 9 h. 30, vingt-sept archevêques et évêques ont quitté l'évêché pour se rendre à la cathédrale. Ce spectacle est inoubliable. Jamais on n'avait vu autant de princes de l'Eglise réunis en même temps aux Trois-Rivières.

Visiblement très ému, Son Exc. Mgr Roy a marché jusqu'à l'église à côté du Cardinal.

Son Eminence le Cardinal James McGuigan, qui n'a pu malheureusement assister à la cérémonie du sacre, s'y est fait représenter par Mgr le Grand Vicaire de l'archidiocèse de Toronto.

La messe pontificale de consécration a débuté vers 10 h. à la Cathédrale.

Les pouvoirs civils avaient délégué à la fête leurs représentants les plus distingués, y compris sir Eugène Fiset, lieutenant-gouverneur de la province; sir Thomas Chabais, sénateur et conseiller législatif, délégué de l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre; l'hon. Wilfrid Gariepy, député au fédéral, et l'honorable sénateur Ferland; son honneur le maire Arthur Rousseau, des Trois-Rivières, et les maires d'à peu près toutes les municipalités urbaines et rurales de la région; les délégués de nos corps publics, des commissions scolaires; les honorables juges et magistrats; le brigadier Bernatchez, représentant du lieutenant-général Foulkes, commandant de l'Armée canadienne; un très grand nombre de chapelains; les représentants du clergé et du séminaire de Québec; les marguilliers du diocèse, etc., etc.

Les autorités municipales de Québec ont délégué le maire Lucien Borne.

Une des grandes joies de Mgr Maurice Roy aura été de compter parmi les assistants à la cérémonie l'auteur de ses jours, le juge Ferdinand Roy, de Québec, juge en chef de la Cour du magistrat, et plusieurs autres parents.

Le sermon de circonstance a été prononcé par l'archevêque d'Ottawa, Son Excellence Mgr Alexandre Vachon.

Les évêques co-consécrateurs étaient NN. SS. Albini Lafortune, de Nicolet, et Arthur Douville, de Saint-Hyacinthe.

Vers l'heure du midi, le cortège de S. E. le cardinal Villeneuve quitta la cathédrale pour rentrer à l'évêché. La foule assista de nouveau à la procession des évêques et considéra certes avec une attention toute trifluvienne son évêque à elle qui vient d'être muni de la plénitude du sacerdoce et qui veillera dorénavant sur les destinées du diocèse.

Parmi les fidèles les plus touchés qui sont ce matin du nombre des invités à la cathédrale mentionnés les parents des militaires morts au champ d'honneur, auxquels notre évêque-soldat a voulu rendre tout de suite un hommage bien délicat d'être arrivés au milieu de son peuple.

A 1 h. a eu lieu au parc de l'Exposition le banquet offert par la cité à Son Excellence et à tous les invités d'honneur.

Evêques présents

Parmi les évêques présents ou qui s'étaient fait représenter avaient pris place au chœur: Mgr le Vicaire

général de Toronto, Mgr John V. Harris, représentant du cardinal McGuigan; Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa; Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal; Mgr Georges Courchesne, archevêque de Rimouski; major Père A. Claude Labossière, O.F.M., représentant de l'archevêque d'Edmonton; M. l'abbé E. Hébert, représentant de l'archevêque de Saint-Jovite; Mgr Joseph Prud'homme; Mgr Eugène Limoges, évêque de Mont-Laurier; Mgr Louis Rhéaume, O.M.I., évêque de Timmins; Mgr Joseph Langlois, évêque de Valleyfield; Mgr Joseph Guy, O.M.I., chargé des missions indiennes au Canada; Mgr Aldebe Desmarais, évêque d'Amos; Mgr Martin Lajeunesse, vicaire apostolique du Keewatin; Mgr Anastase Forget, évêque de Saint-Jean, Québec; Mgr Philippe Desranleau, évêque de Sherbrooke; Mgr Léon Labrie, vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent; Mgr Henri Belleau, O.M.I., vicaire apostolique de la Baie James; Mgr J.-M. O'Neill, évêque de Havre de Grâce, Terre-Neuve; Mgr Georges Melancon, évêque de Chicoutimi; Mgr R. Brodeur, évêque d'Alexandria; Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal; Mgr Laurence Whelan, auxiliaire de Montréal; Mgr Georges-Léon Pelletier, auxiliaire de Québec; Mgr Gérard Berry, évêque de Peterborough; Mgr William Smith, évêque de Pembroke; Mgr Lionel Scheffer, O.M.I., vicaire apostolique du Labrador; Mgr E.-D. Jetté, représentant de Mgr Papineau, évêque de Joliette; R. P. L. Sullivan, O.P., représentant de Mgr Lemieux, administrateur apostolique de Gravelbourg; le Père Denis M. Coll, C.S.S.R., représentant de Mgr M. Johnson, évêque de Nelson, C.B.C.; Mgr Charles-Émile Jacques, O.M.I., représentant de Mgr Marc Lacroix, O.M.I., vicaire apostolique de la Baie d'Hudson; le révérend Stanislas Ferrand, O.F.M., représentant de Mgr Marie-Antoine Roy, O.F.M., évêque d'Edmonton; Mgr Damas Laberge, O.F.M., préfet apostolique de Saint-Joseph des Amazones au Pérou; Mgr N. C. O'Neill, Ordinaire de l'armée.

Les dignitaires

Le chapitre des Trois-Rivières assistait au complet: Mgr Hormidas Trudel, v.g.; les chanoines G.-E. Panneton, Louis-Joseph, Donat Baril, Louisville; Joseph Désilets, supérieur du séminaire; Georges Panneton, aumônier des Dames Ursulines, des Trois-Rivières; Joseph-Louis Beaumier, directeur du Grand Séminaire; Mgr Maurice Roy, vicaire apostolique de la Baie d'Hudson; le révérend Stanislas Ferrand, O.F.M., représentant de Mgr Marie-Antoine Roy, O.F.M., évêque d'Edmonton; Mgr Damas Laberge, O.F.M., préfet apostolique de Saint-Joseph des Amazones au Pérou; Mgr N. C. O'Neill, Ordinaire de l'armée.

Parmi les dignitaires du clergé, on remarquait: Mgr Ferdinand Vachon, recteur de l'Université Laval à Québec; Mgr Eugène Laflamme, curé de la Basilique de Québec; Mgr Edgar Brochu, supérieur du séminaire des Missions Étrangères de Pont-Viau; Mgr Georges Grandbois, P.A., de Québec; Mgr E. Roy, P.A., du collège de Lévis; Mgr Wilfrid Lebon, du collège Sainte-Anne de la Pointe; Mgr Arthur Gauthier, P.D.; Mgr F.-A. St-Germain, de Nicolet; Mgr Paul Bernier, C.S., d'Ottawa; Mgr Paul Nicole, C.S., de Québec; Mgr A.-M. Parent, C.S., de Québec.

Les chanoines Robert Charland, Joseph Bourgeois, Paul Mayrand, Emile Lauzière, du diocèse de Nicolet; J.-E. Deschênes, de Chicoutimi; E.-J. Lormier, de Boulogne; R. Limoges, d'Ottawa; Aimé Pilon, de Valleyfield; Joseph Veilleux, de Pembroke; J.-A. Chamberland, O.S.B.; Mgr Ernest Bergeron, Bruno Desrochers, Mgr Auguste Lessard, Ernest Dumais et Maurice Laliberté, de Québec.

On remarquait encore au chœur: les TT. RR. PP. Henri Brun, provincial des Missionnaires du Sacre-Coeur; M. Gaudreault, provincial des Dominicains; Léo Deschênes, provincial des Oblats; Jacques, des Clercs de Saint-Viateur; Albert D'Amours, C.J.M.; Romain Saint-Cyr, des Pères du Très Saint-Sacrement; Henri Côté, des Pères Bénédictins; Mgr de Saint-Jovite; J.-E. Moreau, SS. Albert Cousineau; Emile Deguire, C.S.S.C.

Les aumôniers militaires

Les aumôniers militaires suivants: le colonel honoraire M. C. O'Neill, le chef d'escadron J.-M. Bélanger; le chef d'escadron Paul Dwyer; le lieutenant-colonel J.-E. Reeves; le lt-col. T. H. Stewart; M. l'abbé Georges Côté, lt-col. Guy Larabée, major hon. René Bergeron, abbé Emile Jobidon, major hon. J. Barnett, major hon. J.-A. Fortin, major J.-Léon Gratton, major J.-Léon Lesage, major hon. A.-P. Marentelle, major hon. Michel Gillis, major Jean-Baptiste Carignan, major hon. David-G. Pettigrew, major hon. I. Paquin, major hon. A.-E. Rouleau, major hon. J. L. Wilsom, major hon. J. A. Sweeney, major L. Larocque, capitaine hon. D. H. Kerr, capitaine hon. Jos.-G. Leblanc, chef d'escadron J.-R. M. Laplante, abbé Lucien Cloutier, abbé Louis-E. Bélanger, capt. hon. Jean-Charles Gagnon, le P. G.-W. Lauzon, O.F.M., capt. hon. E. Lefebvre, capt. hon. J. Georges Lachapelle, capt. hon. J. A. McGreed, capt. hon. A. B. J. O'Neill, l'abbé T. A. Kemp, capt. honoraire J.-O. Landry, capt. hon. René Bélanger, capitaine hon. H.-D. Neault, capt. hon. Guillaume Bruneau, capt. hon. P.-A. Ouellette, capitaine hon. Gérard Fortier, capt. hon. D. Harrington, capt. hon. Benoit Fortier, capt. hon. Jean-Paris,

capt. hon. Armand Dumont, abbé Roger Jeannotte, capt. hon. J.-I. Bubé, capt. hon. Jean-Charles Côté, capt. hon. J.-P. Marcoux, capt. B. Lupien, capt. hon. Robert E. Lowrey, capt. hon. Albert Lalonde, cap. hon. Donat Gendron, capt. hon. G. R. Farley, capt. hon. L. Drapeau, révérend A. O. Murphy, capt. L. Clermont, abbé J.-E. Vézina, capt. Armand Coulombe, capt. hon. L. Lefebvre, capt. hon. C. Beaudry, abbé Emile Bégin, capt. hon. R.-A. Bouchard, capt. hon. J.-R. Beaupré, capt. L. Beaulieu, abbé Henri Grenier, capt. hon. J.-C. Arcand, capt. hon. J.-M. Audet, Père Henry Seneat, Père Alex. Desrochers, P. J.-A.-M. Fabien, P. Adolphe Vallières, capt. hon. Robert Giroux.

L'entrée dans la ville

Les premières paroles de Son Exc. Mgr Maurice Roy, évêque des Trois-Rivières, après son entrée triomphale dans sa ville épiscopale furent à l'adresse des enfants qui, massés par milliers devant l'évêché et la cathédrale et dans le parc Champlain acclamèrent celui qui venait "au nom de Jésus".

Mgr Roy a exprimé le désir de connaître les enfants de son diocèse à qui il a promis d'aller les voir bientôt dans les écoles. "Depuis longtemps, j'ai hâte de vous connaître, a dit Son Excellence, et de travailler avec vous et pour vous."

Dès son arrivée, le nouvel évêque lui-même a été reçu par le vicaire capitulaire, Mgr Hormidas Trudel, qui prononça une courte allocution, après quoi Mgr Roy prit également la parole, répondant brièvement à la bienvenue de la foule.

Parti de Québec au début de l'après-midi, en compagnie de Mgr Hormidas Trudel, Son Exc. Mgr Roy fit son entrée officielle dans notre ville vers 4 h. 30, tel que prévu et fut accueilli par Son Honneur le maire Arthur Rousseau, à l'angle des rues St-Maurice et Ste-Cécile, pendant que résonnaient joyeusement les cloches de toutes nos églises ainsi que les sirènes des usines. Sur tout le parcours suivi par Mgr Roy, depuis Ste-Anne de la Pêrre, où commence son diocèse, les carillons de nos paroisses rurales et du Cap de la Madeleine saluèrent le passage du pasteur. Les gens, en grand nombre s'assemblèrent sur les places publiques et le long des routes.

Dès son entrée dans notre ville, Mgr Roy fut accueilli par une véritable foule humaine qui clamait sa joie et son enthousiasme. A l'angle des rues St-Maurice et Ste-Cécile, Son Honneur le maire invita Mgr Roy à monter dans son landau, en compagnie de Mgr Trudel. Un imposant défilé précéda l'évêque par les rues St-Maurice, Lavolette, St-Pierre, Bonaventure jusqu'à l'évêché.

Le cortège

Le cortège triomphal se composait comme suit: un détachement de police à motocyclette, la Philharmonie de La Salle, les cadets de l'École St-François-Xavier et de l'école St-Paul, les Louveteaux, scouts et routiers, les cadets de l'air, les cadets de la marine, l'Union musicale des Trois-Rivières, la garde Notre-Dame et la garde Antonienne, la Légion canadienne et les vétérans, les Zouaves pontificaux, servant d'escorte d'honneur.

Plusieurs automobiles de visiteurs venus de Québec suivaient le landau dans lequel l'évêque avait pris place. Sur son passage, Mgr Roy répondit aux acclamations de la foule en prodiguant sa bénédiction et son attachant sourire. Il a créé une profonde impression sur les fidèles entassés en bordure des rues et tous conquis, le regardaient avec respect, amour et admiration.

L'évêque entra dans notre ville par un temps clair et ensoleillé. Les décorations de la nef de la cathédrale, sur le parcours de la procession, les drapeaux flottant au faite des édifices, claquèrent joyeusement au vent. En maints endroits on remarquait des écussons aux armes du nouvel évêque avec l'inscription: *In nomine Jesu*, sa devise.

Nosseigneurs Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, Albini Lafortune, de Nicolet, Alfred Desranleau, de Sherbrooke, Henri Belleau, O.M.I., vicaire apostolique de la Baie James, attendaient Mgr Roy sur le balcon de l'évêché en compagnie de plusieurs membres du Chapitre diocésain.

Dans la parterre de l'évêché, dignitaires religieux et civils formaient une haie d'honneur devant laquelle passa Mgr Roy, avant de gravir les marches de son palais épiscopal. On remarquait entre autres les membres du Conseil de Ville des Trois-Rivières, les maires de la région; l'hon. Wilfrid Gariepy, député des Trois-Rivières, les membres du Barreau et de la Magistrature dont MM. les juges J.-Emile Perron, F.-X. Lacoursière, Léon Laflamme, ainsi que M. Léon Méthot, bâtonnier du district; l'hon. Jean-Louis Barbeau, conseiller législatif, M. Maurice Bellemare, député de Champlain, les commandeurs Charles-N. DeBois, Adolphe Provancher et Auguste Massicotte, des représentants de mouvements d'Action Catholique, tels que Chevaliers de Colomb, Association Professionnelle des Voyageurs de Commerce, les Liguères du Sacre-Coeur, les Syndicats ouvriers, les Jeuneses étudiantes, les Jeuneses ouvrières, les Gardes-Malades, les Guides catholiques, les Scouts et plusieurs autres avaient également pris place dans la parterre.

De l'autre côté du parterre, au delà d'une centaine de prêtres sécu-

Au Sénat

Le bill Côté provoque une scène fort animée

La discussion a porté entièrement sur des points de procédure — Le projet de loi était inscrit de façon irrégulière au feuillet — Le hockey

Ottawa, 1er. (D.N.C.) — Le "Bill Côté" ce projet de loi qui a pour objet de changer le "Jour du Dominion" en "Jour du Canada" et qui a soulevé une tempête aux Communes lorsque le député libéral de Matapédia-Matane l'y pilota victorieusement jusqu'à la 3e lecture, a provoqué une scène fort animée au sénat, où devait en être proposée la seconde lecture à la Chambre haute.

La discussion porta entièrement sur des points de procédure. Car pour la seconde fois, ce projet de loi était inscrit d'une façon irrégulière au feuillet. Mais la discussion fut à certains moments très vive et parfois confuse, plusieurs motions s'entre-croisèrent sans qu'aucune ait été remise régulièrement à l'ordre.

Le bill avait été adopté pour la forme en première lecture lorsqu'il fut transmis au greffier du sénat par le greffier des Communes et communiqué à la Chambre haute à la séance du 9 avril. Comme le veut la procédure, le bill devait être ensuite au feuillet du sénat pour la seconde lecture. Il le fut une première fois au nom du sénateur A. B. Copp, libéral de Westmoreland, qui demanda de changer cela parce que le député de Matapédia-Matane ne lui avait pas demandé d'être le parrain de ce projet de loi.

A l'ordre du jour de la séance d'hier, le bill était de nouveau inscrit à l'ordre du jour, cette fois au nom du sénateur W. E. Foster, libéral de St-Jean (N.B.). Mais le leader de la chambre, M. Wishart Robertson, fit observer que le sénateur Foster n'avait pas été consulté, ce qui pour rester régulièrement inscrit à l'ordre du jour, le bill soit inscrit en son propre nom pour la forme et que le débat sur sa seconde lecture soit ajourné indéfiniment en attendant que l'instigateur du projet se soit trouvé un parrain parmi les sénateurs.

Mais M. William Duff, libéral de Lunenburg, ne l'entendait pas ainsi. Le projet de loi parut irrégulier et il proposa de supprimer le bill de l'ordre du jour, attendant qu'un sénateur accepte d'être le parrain. M. Thomas Viens, libéral de Montréal, ancien président du sénat, jugea plus conforme au règlement, la procédure proposée par le leader et il expliqua les règles de la procédure sur laquelle il s'appuyait. Comme aucune des deux propositions n'avait de second, M. A. C. Hardy, libéral d'Ontario, se leva pour appuyer la motion de M. Duff; mais M. J.-A. Lesage, libéral de Québec, se prononça en faveur de la motion du leader Robertson et se déclara disposé à l'appuyer.

M. John Farris, libéral de Vancouver, s'opposa à ce que le projet de loi soit supprimé de l'ordre du jour. Un bill qui a été approuvé par une substantielle majorité des Communes après un débat et qui a soulevé de vives discussions dans les jour-

liers et plusieurs religieux et religieuses s'étaient postés sur le passage de l'évêque.

Mgr Trudel

Voici le texte de l'allocution de présentation prononcée par Mgr Hormidas Trudel, vicaire capitulaire:

"Excellence, invités d'honneur, messieurs les membres du clergé, représentants des communautés religieuses, officiers civils et militaires, fidèles des différentes paroisses de la ville et du diocèse des Trois-Rivières, militaires des trois armes, militants d'action catholique, jeunesse étudiante:

"Vous êtes accueillis avec enthousiasme pour accueillir et acclamer notre nouveau pasteur. Son Exc. Mgr Maurice Roy, ambassadeur du Roi des Rois, qui va monter sur le trône épiscopal illustré par nos premiers évêques vénéralisés: les Cooke, les Lafleche, les Cloutier et les Comtois.

Le digne successeur de nos quatre premiers pontifes veut bien, dès son entrée dans sa ville épiscopale, adresser un premier salut au peuple trifluvien, qu'il souhaite lui a confié. Nous le remercions de cette délicate attention. J'ai donc l'honneur de vous présenter Son Exc. Mgr Maurice Roy, évêque-élu des Trois-Rivières.

S. E. Mgr Maurice Roy

Voici maintenant un résumé de l'allocution prononcée par Mgr Roy, en réponse au discours de bienvenue de Mgr Trudel:

"Mes chers enfants, "Vous venez au-devant de moi, aujourd'hui, comme il y a très longtemps, foules venaient au devant de Notre-Seigneur, aux portes de Jérusalem, le dimanche des Rameaux. Cette manifestation triomphale ne dura pour eux qu'un jour. Je sais combien vous êtes sincères, combien vos sentiments sont profonds. Depuis longtemps, j'ai hâte de vous connaître, de travailler avec vous et pour vous.

"Je voyais tous ces enfants, je me suis rappelé le temps où j'étais comme eux, où j'allais à l'école avec mes livres et mes cahiers. Aujourd'hui, c'est le temps pour eux de travailler. Vous ne savez pas encore, mes chers enfants, quelle mission on vous donnera, mais aujourd'hui vous devez vous préparer à la remplir. Peut-être le bon Dieu vous appellera-t-il à remplacer vos pères, à vous faire, pour être dignes d'eux, être bon et forts. Peut-être recevrez-vous l'appel de vous consacrer au bon Dieu pour toujours. Le bon Dieu vous dira un jour ce qu'il veut de vous. En attendant, vous devez vous montrer obéissants, bons et purs, dans vos pensées, dans votre cœur, dans vos actions.

"Je viens ici pour vous connaître et pour vous aider. Je ne puis vous vous connaître des maintenant, mais je vous reverrai à l'école. Au revoir, mes chers enfants, mais je veux maintenant à tout de suite vous bénir."

naux et l'opinion publique ne doit pas être écarté ainsi sommairement par le sénat pour de simples raisons de procédure, même si ce n'est que temporairement, expliqua-t-il et il se rallia à la façon de procéder proposée par M. Robertson.

M. John Farris, libéral d'Ontario, appuya l'argumentation du sénateur Farris. Il se dit carrément opposé au projet de loi, mais il dit qu'il faudrait suivre une procédure régulière à la manière des procès que subissent les criminels de guerre qu'on exécute en leur disant: "Nous vous traiterons avec justice, mais nous vous exécuterons tout de même."

M. Duff interjeta que sa proposition n'avait pas pour but de "tuer" le bill en l'écartant sommairement, car il a bien l'intention de prendre part au débat sur le projet de loi; son discours est même prêt depuis 15 jours, mais il trouve que le bill est inscrit d'une façon irrégulière à l'ordre du jour et veut le supprimer jusqu'à ce qu'il puisse y être inscrit normalement au nom d'un parrain.

Confusion

Après un moment de confusion, l'orateur M. J.H. King, fit observer qu'il avait entendu plusieurs propositions, mais qu'aucune ne lui avait été soumise régulièrement sous la forme d'une résolution. M. Gustave Lacasse, libéral de Windsor, se dit alors disposé à accepter d'être le parrain du bill et en proposa immédiatement l'adoption en seconde lecture. Il y eut un moment de silence. Y aurait-il un second? T.-D. Bouchard, libéral de St-Hyacinthe, se leva pour appuyer la proposition de M. Lacasse, mais avec la réserve qu'il voulait conserver son droit de faire modifier le bill en comité.

Après encore plus de discussion, le sénateur Foster, au nom de qui le bill avait été inscrit, mais qui n'avait encore rien dit, déclara qu'en fin de compte ce projet de loi était "un orphelin dont il fallait bien que quelqu'un s'occupe." Et il se dit disposé à en devenir le parrain et à laisser son nom au bill si les propositions précédentes étaient retirées. Il fut secondé en cela par l'hon. James Murdoch, libéral ontarien, et M. Duff accepta cette solution.

Mais de toutes parts on demandait l'ajournement au lendemain et l'orateur rendit sa décision en ce sens. Le bill restera donc inscrit à l'ordre du jour de la chambre haute au nom du sénateur Foster.

Au début de la séance, le sénateur Robertson communiqua à la chambre haute la réponse de l'ancien gouverneur général, le Comte d'Arthure, s'adressant à l'Assemblée législative du Canada, sur la proposition, cette réponse sera versée aux débats de la chambre, de même que les discours prononcés par le nouveau gouverneur général et le premier ministre lors de l'assemblée du vicomte Alexander.

M. John Haig, leader de l'opposition, qui est de Winnipeg, voulut faire allusion à la victoire de l'équipe des Monarchs, qui vient de remporter la coupe Memorial, emblème du championnat des jeunes au hockey. M. Haig félicita l'équipe du collège St. Michael, de Toronto, de l'esprit sportif manifesté à la fin des joutes. Mais M. Thomas Viens, après avoir souligné que Montréal aurait tout autant droit de se féliciter de la victoire des Canadiens, rappela qu'il n'appartenait pas au Sénat d'aborder de tels sujets de discussion en dépit de tout l'intérêt qu'ils peuvent présenter.

A cause de la conférence fédérale-provinciale, dont les séances se tiennent dans la salle de délibération du Sénat, la chambre haute ne pourra pas se réunir demain après-midi, mais seulement demain soir, à 8 h. 30.

Heureux gagnant

Québec, 1er. (D.N.C.) — M. J.-P. Demers, célibataire, infirmier de l'hôpital Laval, demeurant à 1301 Chemin Sainte-Foy, est l'heureux gagnant de la maison des Travaillants, dont le tirage a été fait hier soir dans la grande salle du Collège. Il était porteur du numéro 6770. Le jeton a été tiré de l'urne par le maire Borne.

Chez les infirmières

Voici la liste des membres de l'exécutif du district No 12 de l'Association des Gardes-malades entre gistières de la province de Québec, pour l'exercice 1946-47:

Mlle A. Martineau, présidente, Notre-Dame; Soeur L. Allard, vice-prés., Hôtel-Dieu; Mère Sainte-Edith, 2ème vice-prés., Miséricorde; Mmes Octavie Préfontaine, 3e vice-prés., Métropolitaine; Ère Mercier, sec.-arch., Notre-Dame; Ère Turgeon, sec.-corr., Miséricorde; Cécile Mariner, trésorière, Sainte-Jeanne d'Arc; conseillère, Pauline Grevier et Denise Richard, Hôtel-Dieu, Thérèse Cardin et Louise Stoben, Notre-Dame.

Textes spirituels

Collection dirigée par le R. P. Adrien-M. Brunet, O.P. INSTRUCTIONS FAMILIÈRES SUR LES PRATIQUES DE LA VRAIE DÉVOTION par le P. Jean-François Billéau, O.P. LA DEUXIÈME CONVERSION par le T. R. P. M.-A. Leclerc, O.P. SOUFFRANCES DE NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST par le Père Thomas de Jésus Au complet: \$0.25 chacun Par la poste: \$0.27 chacun

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

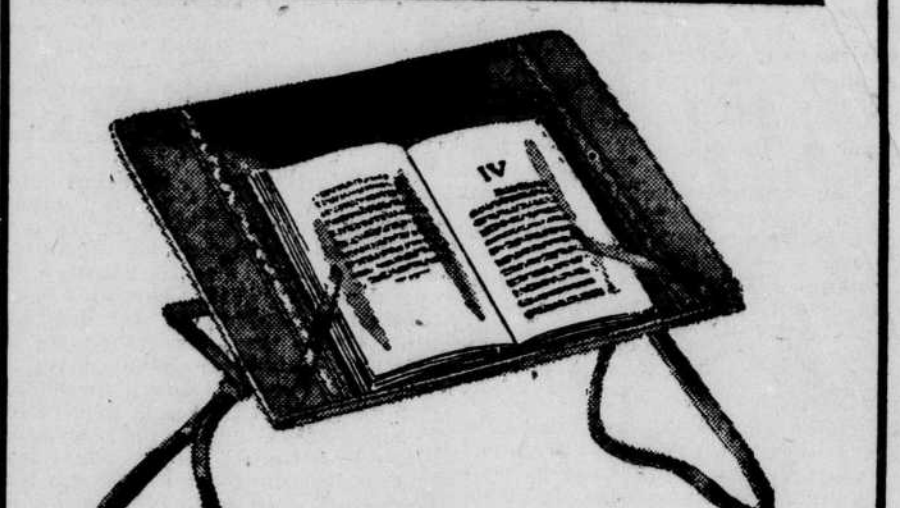
CAMPAGNE NATIONALE de NETTOYAGE et d'embellissement

DUPUIS

... qu'on se le dise ... des maisons propres, des façades claires et gaies ... décorées de fleurs ... des rues bien entretenues ... voilà ce qui rend une ville attrayante et saine.

NETTOYEZ EMBELLISSEZ

durant cette campagne — 1er au 11 mai



Cabarets de lit ... qui peuvent aussi servir à une personne crissée dans un fauteuil. Modèle avec pieds en métal et articulés, genre ressort pouvant se hausser à volonté. La table est d'un beau fini Mosaic avec tiges pour retenir des feuilles. 7.95 Chacun

Thermomètres culinaires

... pour bonbons, gelées, fritures ... glacages et autres fins dans la cuisine. Tout en verre hygiénique. Si vous aimez faire des bonbons, des chocolats il vous faut ce thermomètre. Chacun 98 AVEC LIVRE DE RECETTES



DUPUIS — papeterie reg.-de-chaussée (Ste-Catherine)

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.

La journée de Ville-Marie

Le 17 mai ramène l'anniversaire de la fondation de Montréal. Célébré avec éclat en 1942, cet événement a été commémoré depuis, chaque année, dans un grand nombre de maisons d'éducation et de paroisses. Il le sera encore cette année. C'est un geste que nous devons à la mémoire des fondateurs de Ville-Marie, au grand exemple qu'ils nous ont laissé.

Les exercices du mois de Marie qui se font dans toutes nos églises, peuvent facilement préparer la journée du 17. On n'a qu'à ajouter à partir du 8 mai, la neuvaïne à Notre-Dame de Montréal. Et le jour de la fondation, une messe solennelle ou d'autres cérémonies appropriées, permettent aux fidèles, bien disposés par les prières de la neuvaïne d'exprimer leur reconnaissance à Dieu et de s'engager à imiter les vertus de ceux dont il s'est servi pour établir son règne en ces lieux.

Un programme du même genre, avec les variantes qu'impose le climat différent, peut être suivi dans les écoles, couvents et collèges. On trouvera au secrétariat du "Comité religieux de la Fondation de Montréal", 1961, rue Rachel est, Montréal, la neuvaïne à Notre-Dame de Montréal et plusieurs autres publications sur le sujet.

Le Comité religieux.

Le brigadier Homes chez le maire Houde

Le maire Camilien Houde a reçu hier, à l'hôtel de ville, le nouveau commandant du district militaire no 4, le brigadier H.-J. Homes, qui succède au général J.-E. Renaud.

Une requête au procureur général

Me Roland Lamarre, c.r., un des avocats de la poursuite dans cette soi-disant affaire de conspiration pour frauder le public de \$600,000, à l'Union Economique d'Habitat, s'adressera au procureur général de la province pour obtenir une mise en accusation privilégiée contre les trois directeurs de cette société, MM. J.-Auguste Gosselin, Lorenzo Dallaire et Hervé Bergeron. On sait qu'il nous trois est libéré par le juge Edouard Thellier, de la Cour des Sessions de la paix, à l'issue de leur enquête préliminaire. Me Lamarre a lui-même annoncé qu'il présentera la requête au procureur général. Si elle est accueillie les trois accusés devront subir leur procès devant un jury de la Cour du Banc du Roi, sans enquête préliminaire. La requête, dit-on, sera présentée d'ici deux ou trois jours.

C'est toi que je cherchais... Sous ce titre, le "Devoir" commencera samedi prochain la publication d'un roman de Concordia Merrell qui obtiendra sûrement un très vif succès. Qu'on se le dise!

VOYAGE A NEW-YORK

AUTOBUS SPECIAL

Arrêts: Lac George-Glen Falls — Albany — 1er départ 23 MAI — 2e départ 29 MAI — Voyage organisé, dirigé par un guide, (3 et 5 jours) — Visite complète de New-York. Informations et réservations d'avance

Ass'n des Voyageurs Historiques

5302 av. du Parc CA. 0795

Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de J. A. DÉSY, (Limitée)

Qualité supérieure

Montréal

SOURDS

★ Les sourds entendent à l'église, en soirée, chez soi (sermons, confessions, chant, conversations, radio, etc.) grâce au

MONO-PAC Beltone

★ Sans batterie encombrante. Une seule pièce à porter. Tonalité ajustable, pour distance et intensité. Démonstration gratuite aussi à domicile. Brochure "D" sur demande. Autres modèles 1946 au choix. Conditions de paiement faciles.

RAYOX EARPHONE — 1587, rue Saint-Denis — Tél. HARBOR 8736 (Face au théâtre St-Denis, Montréal)